LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 9 SEPTEMBRE 2013

VOLUME 114

NON-PUBLICATION

Odette Gagnon et Claude Morin Sténographesofficiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue St-Jacques, Bureau 110 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU, Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS:

Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec

M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec

Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des

constructeurs de routes et grands travaux du Québec Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec Me MARIE-CHRISTINE LEVASSEUR pour le Fonds de solidarité FTQ

Me MARCO LABRIE pour le Barreau du Québec Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me JONATHAN BOIVIN pour M. Richard Goyette Me BARNARD PAGEAU pour les Éditions Sogides

J

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
STÉPHAN VIENS	9
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	9
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL	119
RICHARD ROBERT	122
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	122
DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE	157
DÉCISION	166
RICHARD ROBERT	170
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	171

LISTE DES PIÈCES

PAGE

85NP-779 : Présentation de Stéphan Viens sur le

Projet Hégémonie (cote changée page

à la page 112)

14

86NP-780 : Antécédents judiciaires de Richard

Robert

248

NON-PUBLICATION - 5 -

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce neuvième (9ième) jour du mois de septembre, PRÉLIMINAIRES 4 LA PRÉSIDENTE : Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent 7 s'identifier, s'il vous plaît? 8 Me PAUL CRÉPEAU: Alors, bon matin, Madame la Présidente. Paul 10 Crépeau pour la Commission. 11 Me SIMON TREMBLAY : 12 Bonjour à vous deux. Bon matin pour la... Simon 13 Tremblay pour la Commission. Pardon. C'est lundi 14 pour tout le monde. 15 Me SIMON LAROSE : 16 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du 17 Québec. 18 Me LUCIE JONCAS : 19 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial 20 international. 21

Me MÉLISSA CHARLES :

Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la

construction du Québec.

25

NON-PUBLICATION - 6 -

- 1 M. YURI TREMBLAY:
- Bonjour. Yuri Tremblay pour l'Union des
- municipalités du Québec.
- 4 Me DENIS HOULE:
- Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
- 1'Association des constructeurs de routes et grands
- 7 travaux du Québec.
- 8 Me SIMON LAPLANTE:
- Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
- constructeurs de routes et grands travaux du
- 11 Québec.
- 12 Me FÉLIX RHÉAUME :
- Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
- Ouébec.
- 15 Me MARIE-CHRISTINE LEVASSEUR:
- Bonjour. Marie-Christine Levasseur pour le Fonds de
- solidarité.
- Me MARCO LABRIE:
- Bonjour. Marco Labrie pour le Barreau du Québec.
- Me PIERRE POULIN:
- Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
- poursuites criminelles et pénales.
- 23 (9:35:32)
- Me SIMON TREMBLAY:
- Alors, Madame la Présidente, heureusement qu'on est

NON-PUBLICATION - 7 -

en non-publication ce matin. Juste avant de passer la parole à maître Crépeau et le premier témoin, il y a la requête là de... en cassation de subpoena de 4 la part de monsieur Goyette et des Éditions de l'homme. Les procureurs viennent d'arriver, on a 5 des discussions à avoir, donc je propose de 6 remettre la requête après le premier témoin que 7 maître Crépeau s'apprête à faire. 8 LA PRÉSIDENTE : Pas de difficulté. 10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire: 11 Parfait. 12 LA PRÉSIDENTE : 13 Est-ce qu'ils sont présents? 14 Me SIMON LAPLANTE : 15 Bien, ils sont à l'extérieur donc qui ne dit rien, 16 consent. 17 LA PRÉSIDENTE : 18 Bon. Parfait. Parfait. Bonne discussion. 19 Me SIMON LAPLANTE : 20 Merci. 21 Me PAUL CRÉPEAU: 22 Alors, Madame la Présidente, je vais appeler 23

25

24

monsieur Viens.

NON-PUBLICATION - 8 -LA GREFFIÈRE : 1 Monsieur Viens? LA PRÉSIDENTE : Bonjour, Monsieur... 4 M. STEPHAN VIENS: Bonjour. 6 LA PRÉSIDENTE : 7 Bonjour, Monsieur Viens. 8 LA GREFFIÈRE : Si vous voulez rester debout pour être assermenté, 10 s'il vous plaît. 11 M. STEPHAN VIENS : 12 Absolument.

VOLUME 114

13

14

15

Le 9 septembre 2013

PRÉLIMINAIRES

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce neuvième (9ième) jour du

3

4 A COMPARU:

mois de septembre,

5

6 STÉPHAN VIENS,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10

- INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [1] Merci. Monsieur Viens... Ça va! Alors, Monsieur
- Viens, je comprends que vous êtes l'enquêteur
- responsable du dossier Hégémonie
- 14 R. Absolument.
- Q. [2] Un dossier qui concernait essentiellement... ça
- a commencé avec des histoires de vol de ponceaux
- dans les Cantons de l'Est.
- 18 R. Des incendies de ponceaux dans la région des
- 19 Cantons de l'Est, effectivement.
- Q. [3] O.K. Peut-être pour qu'on se comprenne... pour
- qu'on se comprenne bien, des ponceaux, on va se
- parler tout de suite là pour les... pour les gens
- qui viennent peut-être plus de la campagne là,
- qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est qu'un
- ponceau?

R. En fait, un ponceau, il y a différents types de ponceaux. Nous avons des ponceaux, des drains de quatre pouces, on peut appeler ca aussi des drains agricoles, qu'on va mettre alentour des résidences. Il y a aussi des drains... je dis « des drains », des... des ponceaux... Dans le temps, il y avait 6 des ponceaux de béton qu'on mettait dans des 7 calvettes ou pour faire une sortie de... surtout 8 dans... dans les milieux ruraux. Pour faire des sorties de... d'entrée de cour, ils mettaient 10 des... des... des gros tuyaux de béton. Maintenant, 11 c'est rendu des gros tuyaux, mais en plastique. 12 C'est ce qu'ils appellent les ponceaux. Il y a 13 différents types, il y a différentes grosseurs de 14 ponceaux. On parle de drains de quatre pouces, on 15 peut parler de ponceaux de... de vingt (20) 16 pouces. 17

- 18 Q. **[4]** O.K.
- 19 R. Il y a plusieurs panoplies de ponceaux.
- Q. [5] O.K. Alors, il y a du ponceau de quatre pouces,
 drain agricole, ceux qui servent à faire les...
 sous les entrées de cour, le lien entre le chemin
 qui passe dans le fossé. Et il y en a des plus
 gros que ça sous les... les ponts, les autoroutes,
 les ruisseaux, ceux que le ministère des Transports

- utilise aussi? 1
- R. Absolument, Madame la Présidente.
- Q. [6] Qui vont avoir huit, dix (10) pieds, certains
- 4 même pouvaient être plus gros que ça.
- R. Absolument.
- Q. [7] O.K.
- R. Absolument.
- O. [8] Alors, ca, c'est des ponceaux. Vous nous avez
- aussi dit qu'il y a eu une époque où on les
- trouvait beaucoup en béton. Par la suite, ça a été 10
- en? Acier galvani... 11
- R. Il y en a en acier galvanisé, et par la suite ça a 12
- été... ça a été des ponceaux en plastique, là. 13
- Q. [9] O.K. 14
- R. Il y a... Il y a un nom... Il y a un nom 15
- scientifique à tout ça, là, mais... 16
- Q. [10] O.K. 17
- R. Moi je l'appelle les ponceaux de plastique, 18
- finalement. 19
- Q. [11] Alors, on sait maintenant ce que sont des 20
- ponceaux, et on comprend qu'il y a eu des incendies 21
- dans les Cantons de l'Est à ce sujet-là? 22
- R. Absolument, Madame la Présidente. Je vous dirais 23
- qu'il y a eu une vaque d'incendies qui a débuté 24
- dans les années, avril deux mille dix (2010), en 25

- fait, et les incendies se sont déroulés, jusqu'au 1 tout dernier, le trente et un (31) mars deux mille
- onze (2011).
- 4 Q. [12] O.K. À quel moment vous commencez, vous êtes saisi de l'enquête en tant que telle, le dossier 5
- Hégémonie, l'ouverture du dossier? 6
- R. L'ouverture du dossier Hégémonie se fait au début 7 juin deux mille dix (2010). 8
- Q. [13] O.K. Quand vous commencez, il y a déjà eu des incendies, puis, quand on se parle d'incendies, 10 11 est-ce qu'on s'entend que ce sont... l'enquête va
- révéler qu'il s'agit d'incendies criminels? 12
- R. Absolument, Madame la Présidente. C'est des 13
- incendies criminels où est-ce que le feu a été mis, 14
- où est-ce qu'il y a des endroits où c'est qu'on a 15
- des caméras de surveillance qui ont pris des... 16
- Entre autres, je me souviens un endroit où c'est 17
- qu'il y a une personne qui a été vue à mettre le 18
- feu à cet endroit... à un endroit. 19
- Q. [14] O.K. 20
- R. Donc, pour la plupart, c'est des incendies 21 criminels, effectivement. 22
- Q. [15] O.K. Encore, on les appelle de plastique, mais 23
- on... peut-être qu'on nous expliquera plus tard ce 24
- dont ils sont faits, mais est-ce que ce produit-là, 25

est-ce que le plastique qui sert à fabriquer ces 1

ponceaux-là, est-ce que ça brûle de lui-même, de

combustion spontanée, ou... Est-ce que c'est un

produit qui brûle facilement?

R. Non, pas du tout, Monsieur... Monsieur le

Commissaire et Madame la Présidente. Ca prend un

combustible. Juste le fait qu'il fasse très chaud à 7

l'extérieur, ce n'est pas assez. Ça prend vraiment

une source de chaleur, ou une combustion, pour

qu'il y ait un début d'incendie, pour que ces

ponceaux-là soient incendiés. Donc, ca prend

vraiment un combustible. 12

Q. [16] O.K. Alors, je comprends que vous nous avez 13

préparé aussi une présentation PowerPoint pour

suivre le déroulement de l'enquête? 15

R. Absolument. 16

8

10

11

14

Q. [17] Je vais vous demander de nous... peut-être 17

nous parler immédiatement, on va parler tout à 18

l'heure d'un individu du nom de Raymond, ou Ray 19

Coulombe. 20

- R. Absolument. 21
- Q. [18] Est-ce que c'est la même personne, Raymond, 22
- 23 Ray?
- R. Bien, son nom au complet, c'est Raymond Coulombe, 24
- de son surnom, Ray. Connu sous le nom de Ray. 25

Q. [19] O.K. R. Dans... Dans le... En Estrie. Q. [20] O.K. Alors, je vais vous deman... Je vais demander, Madame Blanchette, de projeter la première page de la présentation PowerPoint, puis, pour pas l'oublier, peut-être qu'on pourrait produire immédiatement le document sous la cote 7 85P-779. Présentation de Stéphan Viens sur le 85NP-779 : 10 Projet Hégémonie 11 12 Alors, Hégémonie, vous nous dites que l'enquête 13 débute en juin, et je comprends qu'il y avait déjà 14 eu des incendies, alors vous avez travaillé, aussi 15 bien dans le passé que dans le futur, à partir du 16 mois de juin deux mille dix (2010)? 17 R. Absolument, Madame la Présidente. En fait, le 18 premier incendie débute le sept (7) avril, et le 19 sept (7) avril se suit une série d'incendies, et la 20 particularité c'est que ça visait, je ne dirais pas 21 essentiellement, mais entre autres, les commerces 22 propriété de la famille Anctil dans le secteur de 23 l'Estrie, mais les incendies ont aussi touché 24 différents... différents compétiteurs de monsieur 25

- Coulombe, si on peut dire, de monsieur Raymond 1
- Coulombe, qui n'est pas... qui n'était pas
- propriétaire de la famille Anctil.
- Q. [21] O.K. On commence. Sept (7) avril deux mille 4
- dix (2010), qu'est-ce que... Celui... Celui qui met
- le feu aux poudres...
- R. Oui. Absolument. 7
- Q. [22] Le premier incendie...
- R. Donc...
- Q. [23] ... se produit à quel endroit? 10
- R. Donc, le premier incendie a eu lieu aux... aux 11
- Maisons Orford. Maisons Orford appartient au Groupe 12
- Anctil. À cet endroit-là, il y a une résidence qui 13
- était une résidence neuve, et à cet endroit-là, 14
- nous avons deux foyers d'incendie. Entre autres, 15
- une fenêtre du sous-sol a été cassée, ou ouverte, 16
- en tout cas, il y a... Il y a une entrée par 17
- effraction par la fenêtre du sous-sol, où est-ce 18
- qu'il y a un premier foyer d'incendie, et il y a un 19
- deuxième foyer d'incendie au niveau de la porte 20
- d'entrée avant du... de la résidence. Donc, deux 21
- foyers d'incendie. 22
- Pour ce qui est du premier foyer, au sous-23
- sol, il n'y a... il n'y a pas vraiment eu 24
- d'incendie, ça n'a pas fonctionné, et là on 25

1

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

s'aperçoit qu'il y a le deuxième foyer, au rez-dechaussée, si on peut dire, là, parce que c'est une
maison... c'est un bungalow, donc, au rez-dechaussée, deuxième foyer d'incendie, et là il y a
eu incendie, mais je dirais beaucoup plus de peur
que de mal, en ce sens que la maison n'a pas été
incendiée, mais plutôt boucanée à cet endroit-là.
Donc, il y a deux foyers d'incendie.

Particularité : le soir avant l'incendie, la... la future propriétaire et ses parents ont circulé dans le secteur. Il faut comprendre que Maisons Orford se situe dans le secteur de Eastman, qui n'est pas une grosse endroit, un gros village, et c'est situé, le commerce, dans un genre de rondpoint, qui n'est pas une grand-rue, un rond-point, et lorsque la propriétaire de la maison, qui était pour prendre possession dans les prochains jours, est entrée dans le... dans le rond-point, dans le cul-de-sac rond-point, ces gens-là ont aperçu un Chevrolet S10 rouge. Puis ils n'en ont pas fait de cas sur le coup, mais suite aux événements, lorsque les policiers ont pris les rapports en conséquence, ça a été mentionné dans le rapport qu'il y avait un Chevrolet S10 rouge qui était suspecté, avec deux individus à bord.

- Q. [24] La dame, la propriétaire qui est allée voir sa
- maison, je comprends qu'elle allait... elle allait
- acheter cette maison-là dans des... une période
- assez rapprochée?
- 5 R. Absolument.
- Q. [25] Quand elle a vu le Chevrolet S10 rouge, êtes-
- vous capable, de jour, de soir, de nuit?
- R. C'est arrivé, je vous dirais, c'est... c'est de
- 9 jour.
- 10 Q. [26] Oui?
- 11 R. Je vous dirais, après souper.
- 12 Q. [27] O.K.
- R. Dans... Dans la soirée.
- Q. [28] Et l'incendie, lui?
- R. A eu lieu, je vous dirais, dans la soirée aussi, un
- peu plus tard et..., c'est ça, c'est ça. Pour nous
- ca a été dans la soirée et l'incendie a été
- rapporté le lendemain finalement.
- Q. [29] O.K. On est à la page, sur la présentation de
- l'historique, on parle déjà d'un premier feu à
- l'entreprise qui s'appelle Maisons Oxford. Vous
- avez relié ça avec le groupe Anctil qu'on définira
- un petit peu plus tard. Vous nous dites aussi en
- bas de la page, d'autres commerces de ponceaux ont
- également été visés par ces incendies.

1

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

21

22

23

24

25

Si vous permettez on va s'éloigner deux minutes de la présentation PowerPoint et je vais vous parler de trois autres incendies et je vais vous laisser nous faire des commentaires. Si je vous parle du Surplus Malouin, un incendie, une entreprise, une quincaillerie de Waterloo en deux mille deux (2002). Est-ce que vous avez de l'information à nous donner là-dessus?

R. Absolument. Surplus Malouin, il y a eu un incendie

- R. Absolument. Surplus Malouin, il y a eu un incendie à cet endroit-là, au niveau, encore une fois, au niveau de la réserve de ponceaux. Monsieur Dextradeur a été rencontré et ce qu'il nous a été mentionné c'est que...
- Q. [30] Monsieur Dextradeur c'est le propriétaire?
- R. Effectivement, Madame la Présidente, c'est le
 propriétaire à cet endroit. Et ce qui a été
 mentionné c'est que monsieur Dextradeur aurait fait
 un premier achat de ponceaux qui aurait été offert
 à monsieur Coulombe, parce que monsieur Coulombe
 achetait dans ce temps-là des réserves de ponceaux.

Monsieur Coulombe a refusé et monsieur

Dextradeur a fait une deuxième achat de ponceaux

qui a été, sans l'avoir offert à monsieur Coulombe,

a été entreposé dans la cour arrière et quelques,

quelques jours plus tard, la réserve de ponceaux a

- passé au feu à cet endroit-là. 1
- Q. [31] Il y a peut-être une chose qu'on n'a pas
- établi parce qu'on revient à monsieur Coulombe.
- Monsieur Coulombe à qui on a offert des ponceaux.
- Est-ce que monsieur Coulombe, Ray Coulombe était ou
- jusqu'à récemment dans le commerce des ponceaux?
- R. Absolument, Madame la Présidente, monsieur Coulombe 7
- était propriétaire de l'entreprise Les Ponceaux de 8
- l'Estrie qui est située dans le secteur de Stukely-
- Sud entre..., je vous dirais pour vous situer, 10
- entre Eastman et Waterloo ou entre Sherbrooke et 11
- Granby sur l'autoroute 10. 12
- Q. [32] Sur l'autoroute 10 ou sur la route 112? 13
- R. Bien c'est sur la route 112, mais je vous dirais 14
- sur l'autoroute 10 entre Granby puis..., puis 15
- Sherbrooke. 16
- (09:47:06)17
- M. RENAUD LACHANCE, Commissaire: 18
- Q. [33] Vous avez dit « était », donc, ca veut donc 19
- dire qu'il ne l'est plus maintenant ou il l'est 20
- 21 toujours?
- R. Vous parlez? 22
- Q. [34] Bien vous avez dit « était? 23
- Me PAUL CRÉPEAU : 24
- Q. [35] Monsieur Coulombe? 25

- Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION
- R. Monsieur Coulombe est décédé aujourd'hui, Monsieur
- le Commissaire.
- M. RENAUD LACHANCE, Commissaire:
- Q. [36] O.K. 4
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [37] Décédé le quatre (4) janvier?
- R. Oui, l'année passée.
- Q. [38] Quatre (4) janvier deux mille treize (2013),
- cette année, début d'année?
- R. Je n'ai pas la date exacte, là, mais je sais qu'il 10
- 11 est décédé l'hiver passé.
- Q. [39] C'est beau. Alors... 12
- LA PRÉSIDENTE : 13
- Q. [40] Est-ce qu'on sait de quelle façon? 14
- R. C'est un décès, cause naturelle, Madame la 15
- Présidente. 16
- Me PAUL CRÉPEAU: 17
- Q. [41] Il était détenu, à ce moment-là, dans le cadre 18
- du projet Hégémonie? 19
- R. Absolument, détenu. 20
- Q. [42] Et a été libéré de la prison pour aller finir 21
- ses jours à l'hôpital, là, dans..., bien de mort 22
- 23 naturelle?
- R. Absolument, Madame la Présidente. Absolument. 24
- Q. [43] Alors, monsieur Coulombe est décédé 25

- VOLUME 114 Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION
- maintenant, mais il était dans le commerce des
- ponceaux de l'Estrie depuis des années, ce que vous
- en savez?
- R. Oui, depuis plusieurs années, là, il avait une 4
- personne qui était avec lui, ils étaient, ils
- étaient deux personnes du nom de Gaétan Highland.
- Q. [44] Gaétan Highland qui était l'autre 7
- copropriétaire avec monsieur Coulombe? 8
- R. Absolument.
- Q. [45] Qui lui, est-il toujours vivant? 10
- R. Est décédé lui aussi, Madame la Présidente, je vous 11
- dirais, je crois que c'est en deux mille neuf 12
- (2009), au début deux mille dix (2010), dans ces 13
- années-là. 14
- Q. [46] O.K. Bon. On revient maintenant à notre 15
- historique. Alors, on a un feu en deux mille deux 16
- (2002) au commerce Surplus Malouin qui est à 17
- Waterloo? 18
- R. Absolument. 19
- Q. [47] Si je vous parle d'une autre entreprise de 20
- Waterloo, à peu près à la même époque, je vous 21
- parle juste de la Quincaillerie Arès, est-ce que 22
- vous avez enquêté vous sur ce feu-là? 23
- R. Pas du tout, Madame la Présidente. 24
- Q. [48] O.K. C'est beau. On le laisse de côté. On va 25

- revenir maintenant à notre premier incendie qu'on a 1
- vu en date du sept (7) avril. Madame Blanchette,
- tournez la page. On a fait le sept (7) avril, peut-
- 4 être préciser ce qui a été l'évaluation
- approximative par les pompiers, là, du montant des 5
- dommages, à ce moment-là? 6
- R. Absolument. Les dommages étaient d'environ 7
- cinquante mille dollars (50 000 \$)... 8
- Q. [49] O.K. 9
- R. ... pour cet incendie-là. 10
- Q. [50] On change de page. Est-ce que l'incendie 11
- suivant? 12
- R. L'incendie suivant est en date du quinze (15) avril 13
- deux mille dix (2010). Encore une fois c'est le 14
- groupe Anctil qui est propriétaire du commerce à 15
- Granby, la division environnement. Les ponceaux 16
- visés, à ce moment-là, c'était des drains de quatre 17
- pouces. Et fait à noter à cet endroit-là bien deux 18
- faits à noter finalement, a été retrouvé sur place 19
- une broche de métal de fusée routière, communément 20
- 21 appelé des « flairs ».
- Q. [51] Oui? 22
- R. Une broche qui a été retrouvée sur place. Et il y 23
- avait un système de caméra. Je mentionnais tantôt 24
- qu'il y a une personne qui a été aperçue sur 25

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

des..., sur une caméra et on voit, à ce moment-là, 1 je vous dirais alentour d'onze heures (11 h 00) le soir. Je n'ai pas l'heure précise, onze heures (11 h 00), onze heures et quart (11 h 15) le soir. On aperçoit une personne passer devant la caméra et 5 un genre de..., de flash, de « flair », à ce 6 moment-là. Malheureusement la caméra nous permet 7

Q. [52] Et l'heure où la silhouette qui passe puis qui fait un flash dans la caméra, est-ce que ça 10 correspond avec l'heure de l'incendie? 11

pas de cibler quelqu'un en particulier.

- R. Absolument, Madame la Présidente, ça correspond. 12
- Q. **[53]** Alors... 13

8

25

- LA PRÉSIDENTE : 14
- Q. [54] Est-ce que vous pourriez m'expliquer 15 simplement quelle est l'importance de cette broche 16 métallique de fusée routière dans les faits? 17
- R. En fait, pour la plupart des incendies, Madame la 18 Présidente, lorsqu'on fait l'analyse de la scène, 19 excusez l'expression, une galette de plastique 20 qu'on retrouve sur les lieux des incendies. À cet 21 endroit-là, la petite chose de plus qu'il y avait, 22 le petit indice de plus qu'il y avait sur 23 l'endroit, c'était une broche métallique de 24

« flair ». Ça fait que pour nous, ça nous permet de

quadrature du cercle.

croire qu'il y a quelqu'un qui l'a allumée
évidemment avec un « flair ». Puis ça vient
corroborer aussi la caméra de surveillance où estce qu'on voit quelqu'un avec un flash. Donc, c'est
le « flair ». Comme je vous dis, la plupart des
incendies, c'est des galettes de plastique que nous
retrouvons. Il y a très peu d'indices, à moins
qu'il y ait quelque chose à l'intérieur que le
suspect aurait laissé, mais à part ça, là, ici, que
deux choses : la broche et la caméra. C'est les
deux deux choses qui ont été relevées sur place.

Q. [55] Et il y a un prochain témoin qui complétera la

Alors, à ce moment-là, on a une évaluation des dommages à cent mille dollars (100 000 \$), il y a quand même beaucoup de ponceaux pour cent mille dollars (100 000 \$)?

- R. Absolument. J'ai inscrit sur le PowerPoint « drains de quatre pouces », mais il y a aussi d'autres drains qui ont passé au feu. Mais majoritairement des drains de quatre pouces. Mais il y a des drains d'un peu plus gros aussi qui ont passé au feu. Il y avait une bonne réserve à cet endroit-là chez Groupe Anctil, Division environnement à Granby.
- Q. [56] Est-ce qu'on sait s'il y avait quelque source

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013

- possible de chaleur ou de source d'incendie à cet 1 endroit-là?
- R. La seule affaire qu'on peut mentionner, Madame la Présidente, c'est la fusée routière, on ne pourrait 4 pas à cette heure-ci ou pendant l'enquête, on n'a 5 pas pu déterminer s'il y avait eu un combustible 6 qui a été utilisé. Maintenant, l'indice qu'on 7
- avait, c'est la fusée routière. 8
- Q. [57] O.K. On va aller à la page suivante qui nous amène au vingt et un (21) avril. Peut-être juste 10 avant de traiter du vingt et un (21) avril. Est-ce 11 qu'on se garde de l'espace dans nos notes pour le 12 dix-neuf (19) avril, Monsieur, pour un autre 13 événement qui va revenir plus tard? 14
- R. Effectivement, on va revenir au dix-neuf (19) 15 avril. Mais lorsqu'on va revenir au dix-neuf (19) 16 avril, ça sera suite à l'incendie du quinze (15) 17 mai chez Excavation Roger Dion. On pourra revenir à 18 19 ce moment-là parce que...
- Q. [58] À ce moment-là. 20
- R. ... l'incendie du dix-neuf (19) avril, on l'apprend 21 le quinze (15) mai. 22
- Q. [59] O.K. Alors, là, dans les faits, on a un autre 23 incendie, vous me dites, le vingt et un (21) avril 24 deux mille dix (2010)? 25

- R. Absolument.
- Q. [60] À quel endroit?
- R. À cet endroit-là, l'endroit exact, c'est le
- ministère des Transports du Québec, à Magog. Encore
- une fois, l'incendie visait une réserve de
- ponceaux. Fait à noter dans cet incendie-là, le
- ministère des Transports du Québec était situé face 7
- à l'entreprise Anctil Rona, Anctil, l'autre côté de 8
- la rue. Donc, on trouvait... Lors de l'analyse du
- dossier, au niveau de l'incendie, on s'est dit « ça 10
- adonne drôle ». 11
- Q. **[61]** Il y a un hasard? 12
- R. Il y a un hasard, que c'est le ministère des 13
- Transports, la réserve du ministère des Transports. 14
- Puis depuis le début, c'est Anctil qui est visée. 15
- Et juste en face, c'est un commerce appartenant à 16
- Anctil. 17
- Q. [62] Un commerce qui est une quincaillerie? 18
- R. Qui est une quincaillerie. 19
- Q. [63] Une grosse quincaillerie? 20
- R. Une quincaillerie Rona. 21
- Q. [64] On est dans quel secteur? Vous dites c'est à 22
- 23 Magog. Dans quel secteur? Est-ce que c'est le parc
- industriel? 24
- R. Oui, dans le parc industriel sur la rue Centre, 25

- Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION
- Madame la Présidente. 1
- (9:53:51)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- 4 Q. [65] Est-ce que vous savez où le ministère des
- Transports s'était approvisionné pour sa réserve de
- ponceaux? 6
- R. Non, Monsieur le Commissaire. 7
- Q. [66] Donc, il ne les avait pas nécessairement 8
- achetés du Groupe Anctil? Vous ne le savez pas?
- R. Non. 10
- Q. [67] La réserve a passé au feu. Mais ils peuvent 11
- venir d'un autre fournisseur que Groupe Anctil? 12
- R. Ils pourraient venir d'un autre fournisseur, 13
- effectivement. Effectivement. 14
- Me PAUL CRÉPEAU : 15
- Ce sera établi demain par un autre témoin. 16
- Q. [68] On parle d'un montant de dommages autour de 17
- trois cent mille dollars (300 000 \$). Donnez-nous 18
- une idée de ce qu'il y avait en réserve à cet 19
- endroit-là au ministère des Transports? 20
- R. Bien, évidemment, à cet endroit-là, il y avait tout 21
- type de ponceau, pas nécessairement du drain de 22
- 23 quatre pouces, mais plutôt des ponceaux de... on
- parlerait de quatre pieds jusqu'à vingt pieds. 24
- Évidemment, c'est le ministère des Transports, 25

- c'est les routes. Ça fait que c'était surtout des
- ponceaux qui servaient au niveau de la construction
- de routes. Donc, c'était une réserve de gros
- 4 ponceaux finalement.
- Q. [69] O.K. On est au vingt et un (21) avril. Et par
- la suite? On tourne la page, Madame Blanchette.
- 7 R. Prochain incendie.
- 8 Q. [70] Oui.
- R. Le vingt-cing (25) avril deux mille dix (2010).
- Encore une fois, c'est Matériaux Anctil à Saint-
- Denis-de-Brompton. Donc, encore une commerce qui
- appartient au Groupe Anctil. À cet endroit-là
- encore une fois, un incendie de la réserve de
- ponceaux. Les dommages sont d'environ soixante
- mille dollars (60 000 \$). Et à cet endroit, un
- autre fait à noter, une personne qui demeure non
- loin de là, qui est une personne de la famille
- Anctil, à cet endroit-là, la personne aperçoit un
- 19 Chevrolet S10 rouge à l'arrière du commerce
- s'approcher de la réserve de ponceaux.
- Q. [71] Il est quelle heure pour ce feu-là?
- R. Je n'ai pas l'heure exacte, mais c'est le jour.
- 23 Q. [72] C'est de jour?
- R. Absolument.
- Q. [73] Puis est-ce que le commerce est ouvert?

STÉPHAN VIENS Interrogatoire Me Paul Crépeau

- R. Absolument.
- Q. [74] O.K. Alors, on a le camion, vous dites?
- R. C'est un Chevrolet S10 rouge.
- 4 Q. [75] S10 rouge?
- 5 R. Absolument.
- Q. [76] Qui est vu s'approcher par quelle façade du
- 7 commerce?
- R. En fait, le commerce se trouve sur la route 220 à
- Saint-Élie-d'Orford. Bien, à Saint-Denis qui est
- près de Saint-Élie. Le véhicule a emprunté une rue,
- une petite rue de côté pour se diriger vers
- 1'arrière du commerce. Et le véhicule est passé par
- 1'arrière finalement pour se rendre à la réserve de
- ponceaux en plein jour.
- Q. [77] Est-ce qu'on trouve à l'endroit où ce feu-là a
- eu lieu, est-ce qu'on trouve des sources de
- chaleur, des sources combustibles qui peuvent
- expliquer ce feu-là?
- R. On n'a pas l'information à savoir si... Assurément
- dans le livre des policiers, ça prend une source de
- chaleur. Maintenant, pour cet incendie-là, on n'a
- pas découvert de sources de chaleur à part, comme
- je vous disais tantôt, une galette de plastique...
- 24 Q. [78] O.K.
- 25 R. ... incendiée.

- Q. [79] Dommages d'environ?
- R. Environ soixante mille dollars (60 000\$).
- LA PRÉSIDENTE :
- 4 Q. [80] O.K.
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [81] On tourne la page. On est rendu au quinze (15)
- 7 mai. Qu'est-ce qui se produit le quinze (15) mai?
- R. Le guinze (15) mai deux mille dix (2010), cette
- fois-ci, c'est encore une fois un incendie de
- ponceaux, visés c'est les drains de quatre pouces à 10
- cet endroit-là. Bon, par contre, ça touche le 11
- commerce Excavation Roger Dion, qui se trouve à 12
- Saint-Alphonse-de-Granby, non loin de l'autoroute 13
- 10, de la sortie 68. Évidemment que le commerce 14
- n'appartient pas au Groupe Anctil, par contre, par 15
- enquête, c'est, on peut dire, un compétiteur du 16
- commerce Les Ponceaux de l'Estrie ou c'est une 17
- personne qui vend des ponceaux dans ce secteur-là 18
- et utilise les ponceaux à la construction. 19
- Q. [82] Vous avez rencontré les membres de la famille 20
- Dion qui opèrent ce commerce-là? 21
- R. Absolument. 22
- 23 Q. [83] Et ils sont dans le commerce des ponceaux à
- cette époque-là? 24
- R. Absolument, Madame la Présidente. 25

- Q. [84] Et le quinze (15) mai, qu'est-ce qui a brûlé?
- R. Bien, le quinze (15) mai, c'est des ponceaux, des
- drains de quatre pouces, comme je mentionnais
- tantôt...
- Q. [85] O.K.
- R. ... qui a passé au feu et lorsque nous avons
- rencontré monsieur Dion, celui-ci nous a mentionné
- qu'il y a eu d'autres... un autre événement et là,
- on revient à l'arrière, on revient au dix-neuf
- (19)... je crois que c'est le dix-neuf (19) avril, 10
- 11 c'est bien ça, on revient au dix-neuf (19) avril.
- Q. [86] Qu'est-ce qui s'était passé le dix-neuf (19) 12
- avril au commerce chez Dion? 13
- R. Le dix-neuf (19) avril, il y eu une tentative 14
- d'incendie sur cinq camions bennes qui étaient 15
- situés, je ne pourrais pas vous dire, à l'avant ou 16
- sur le côté du commerce, par contre, situés dans la 17
- cour de Excavation Roger Dion, donc, tentative 18
- d'incendie de cinq camions bennes et de une pépine 19
- à cet endroit. 20
- Q. [87] Pépine... une... rétrocaveuse? 21
- R. Rétrocaveuse, oui. 22
- 23 Q. [88] O.K.
- R. Absolument. 24
- Q. [89] Et est-ce qu'à ce moment-là, monsieur... 25

- l'entreprise Roger Dion et Fils avait porté plainte 1 à la police au mois de mai?
- R. Bien au mois de mai, je crois... de mémoire, je 4 crois qu'il avait porté plainte, au niveau de l'enquête, on ne l'a pas su, on l'a su un peu plus 5
- tard, là. 6
- Q. [90] Juste avec l'autre incendie? 7
- R. Absolument.
- Q. [91] O.K.
- R. Absolument. 10
- Q. [92] Et quelle était la nature... alors, qu'est-ce 11 qui s'est passé, donnez-nous le détail, maintenant, 12 ce que vous en savez, qu'est-ce qui s'est passé 13 avec ces camions-là? Qu'est-ce qu'on a fait aux 14 camions? 15
- R. En fait, ce qui a été fait, c'est que les fenêtres 16 ont été cassées et si on peut dire, de l'accélérant 17 a été mis dans les camions, bien dans chacun des 18 camions et on présume que la personne a essayé de 19 mettre le feu pour que le feu passe à travers tous 20 les camions. Visiblement, ça n'a pas fonctionné. 21 C'est un peu le M.O. qu'on a découvert, le modus 22 operandi qu'on a découvert sur place à ce moment-23 là, qui a été découvert par les policiers, mais qui 24 nous a été rapporté dans le rapport de police. 25

- 1 Q. **[93]** O.K. Alors ça...
- 2 09:59:37
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [94] Si vous me permettez... vous nous dites que
- dans le fond, Roger Dion et Fils, c'est un
- compétiteur des Ponceaux de l'Estrie, c'est ça?
- R. Bien c'est une personne qui lorsqu'il a des
- soumissions, c'est une personne qui va
- soumissionner au même titre que monsieur Coulombe
- des Ponceaux de l'Estrie, sur certains contrats ou
- sur certains travails à faire, donc, je le qualifie
- de compétiteur en ce sens, là, là, que celui-ci va
- soumissionner au même titre que Ponceaux de
- 14 l'Estrie va soumissionner sur un travail à faire,
- 15 là.
- 16 O. [95] O.K. Puis c'est pareil avec le Groupe Anctil,
- j'imagine? C'est aussi des compétiteurs avec Les
- Ponceaux de l'Estrie?
- 19 R. Absolument, oui, oui.
- Q. [96] Est-ce que vous savez lequel des commerces est
- le plus gros par rapport aux autres, est-ce que Les
- Ponceaux de l'Estrie c'est plus gros que le...
- R. Je vous dirais que les commerces Rona sont beaucoup
- plus gros que Les Ponceaux, malgré que Les
- 25 Ponceaux, c'est un petit commerce mais il avait

quand même une bonne réserve de ponceaux. Je 1 pourrais vous dire qu'il y a une certaine époque, qu'il avait un bon chiffre d'affaires, mais suite 4 au décès de monsieur Highland, le chiffre d'affaires a changé un petit peu, là, je vous dirais fin deux mille neuf (2009), début deux mille 6

dix (2010), le chiffre d'affaires a changé, là.

- Q. [97] Et ce monsieur-là, c'est qui ce monsieur 8 Highland? C'était le... 9
- R. C'était le copropriétaire des Ponceaux de l'Estrie 10 avec monsieur Raymond Coulombe. 11
- Q. [98] O.K., mais dans les faits, si on comprend 12 bien, là, vous avancez une série de d'incendies, la 13 théorie, c'est tous ces incendies-là sont là pour 14 tenter de donner un avantage aux Ponceaux de 15 l'Estrie? 16
 - R. Nous, c'est... à ce moment-là, c'est ce qu'on croit. Maintenant, on continue notre enquête, on soupçonne cette avenue-là, on pense que c'est ça, maintenant on doit continuer l'enquête pour confirmer que c'est bel et bien les gens de Ponceaux de l'Estrie ou monsieur Coulombe qui commande les feux pour essayer de soustraire alentour de lui la compétition, là.

24

17

18

19

20

21

22

23

7

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- LA PRÉSIDENTE : 1
- Q. [99] Ai-je entendu que vous avez dit que c'était
- les magasins Rona qui avaient les plus gros
- ponceaux?
- R. Bien en fait... bien, pas ne... si j'ai dit ça,
- c'est peut-être une erreur, les Rona... le
- commerce, c'est des gros commerces où c'est qu'ils 7
- vendent une panoplie de... c'est connu... une 8
- panoplie d'articles de la construction...
- Q. [100] Oui. 10
- R. ... maintenant, ils ont des réserves de ponceaux... 11
- Q. [101] Oui. 12
- R. ... qui ne sont pas nécessairement plus grosses que 13
- les autres, mais soumissionnent, peuvent 14
- soumissionner sur des contrats au... 15
- Q. [102] Et donc, le magasin Rona, dans l'Estrie, 16
- appartenait à qui? 17
- R. À monsieur... au Groupe Anctil. 18
- Q. [103] O.K. 19
- R. Il faut comprendre que les Anctil, possèdent 20
- plusieurs Rona, soit dans la région de Sherbrooke, 21
- dans la région de Magog, dans la région de Granby, 22
- dans la région de Saint-Denis-de-Brompton et c'est 23
- tous ces... tous les endroits que je viens de vous 24
- nommer ont été visés au niveau des incendies, à 25

- différentes dates, évidemment. 1
- Q. [104] Donc, tous ces commerces, dans l'Estrie, ont
- été atteints, ont été incendiés?
- R. La réserve de ponceaux a été incendiée...
- Q. [105] Oui.
- R. ... effectivement.
- Me PAUL CRÉPEAU:
- O. [106] C'est ca, on fait la différence. Ce n'est pas
- la quincaillerie qui a brûlé...
- LA PRÉSIDENTE : 10
- Non, non, ce sont les... c'est la réserve de 11
- ponceaux. 12
- Me PAUL CRÉPEAU : 13
- Q. [107] ... c'était les ponceaux? 14
- R. C'est vraiment... tous les incendies, c'est la 15
- réserve de ponceaux qui est visée et non le 16
- commerce physique, là. 17
- Q. [108] Et pour vous aider, Madame la Présidente, 18
- demain, monsieur Jocelyn Anctil va être ici, il va 19
- nous présenter le Groupe Anctil, expliquer le rôle 20
- et les parts de marché, comment ça a évolué à 21
- travers cette période-là. 22
- Q. [109] Puis on revient peut-être chez monsieur Dion, 23
- là, mais le nom exact, Excavation Roger Dion, je 24
- comprends que l'entreprise de monsieur Dion, qui a 25

- des camions, qui a une rétrocaveuse, eux font aussi 1
- de l'installation. Ils en vendent, des ponceaux,
- mais ils font aussi de l'installation.
- R. Absolument. 4
- Q. [110] Ce n'est pas nécessairement le même type de
- commerce que les quincailleries Rona, qui eux
- vendent du matériel. 7
- R. Absolument. C'est ça. Eux font strictement ça. 8
- Comme... Comme Ponceaux de l'Estrie. Eux, ce qu'ils
- ont, c'est strictement des ponceaux. Ne font... ne 10
- vendent pas autre chose que des ponceaux. 11
- Q. [111] O.K. Monsieur... Chez Roger Dion et Fils, 12
- vous souvenez-vous lequel, monsieur... Est-ce que 13
- c'est monsieur André Dion que vous avez rencontré à 14
- cet endroit-là? 15
- R. Je crois que oui. 16
- Q. [112] O.K. Vous souvenez-vous si monsieur Dion, à 17
- ce moment-là, quand il est rencontré au mois de mai 18
- puis au cours de votre enquête, est-ce qu'il vous 19
- indique ses inquiétudes de voir cette série de 20
- feux-là qu'on a depuis... qui durent depuis trois 21
- semaines, maintenant, dans les Cantons de l'Est, 22
- 23 là?
- R. En fait, oui. Il a une certaine inquiétude au 24
- niveau des... des incendies, là. Ça c'est... Ça 25

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

c'est clair, là. Maintenant, il y a... Tous les 1 gens qu'on rencontre, ou toutes les victimes qu'on rencontre ont de la difficulté à mettre des noms. 4 Savent, en tout cas, de ce qu'on... de ce qu'on a, savent à peu près c'est qui, sans nécessairement 5

vouloir le donner sur des déclarations.

Q. [113] Mais est-ce qu'ils vous le disent?

R. Ils nous le disent à mots couverts. Ils nous le disent à mots couverts, que c'est monsieur Coulombe qui est en arrière de tout ça. Maintenant, c'est 10 difficile de... d'arracher les mots clairs, là. 11 C'est... 12

Q. [114] O.K.

pas, veut pas...

6

7

13

25

R. C'est pas facile. Il y a un certain, si on peut 14 dire, un régime de terreur à travers... à travers 15 ce... ce monde-là, si on peut dire, les ponceaux. 16 Parce que monsieur Coulombe, c'est un 17 polycriminalisé, là. Ça fait des années qu'il... 18 qu'il est installé dans le coin de Stukely, qu'il 19 contrôle, si on peut dire, le secteur Stukely, 20 Waterloo, jusqu'à Granby, en descendant vers 21 Sherbrooke. Donc, tout le monde connaît la 22 réputation de monsieur Coulombe, et tout le monde 23 veut pas... Comment je pourrais bien dire? Veut 24

- Q. [115] Être en conflit?
- R. Être en conflit, ou vou... Veut pas avoir affaire
- avec cette personne-là directement.
- Q. [116] L'entreprise Excavation Roger Dion, est-ce
- qu'ils vous expliquent où est-ce qu'ils
- s'approvisionnaient, dans le passé puis en deux
- mille dix (2010), où est-ce qu'ils 7
- s'approvisionnent en ponceaux?
- R. Monsieur s'est déjà approvisionné de monsieur
- Coulombe dans le passé, je vous dirais dans les 10
- 11 années deux mille six (2006), deux mille sept
- (2007), cinq ou sept ans au moment de l'incendie, 12
- si on recule, s'approvisionnait de monsieur 13
- Coulombe. Maintenant, monsieur a changé de 14
- fournisseur, et on comprend que monsieur Coulombe 15
- n'a pas nécessairement aimé ça, est devenu 16
- compétiteur directement avec... avec lui. 17
- Q. **[117]** O.K. 18
- LA PRÉSIDENTE : 19
- Si vous me permettez... 20
- Me PAUL CRÉPEAU: 21
- Oui. 22
- LA PRÉSIDENTE : 23
- ... Maître Crépeau, j'aimerais simplement dire aux 24
- personnes qui sont dans la salle, nous sommes 25

- 40 -

présentement en non-publication, et ça, ça veut 1 dire que même les personnes qui sont dans la salle, ca ne s'applique pas seulement aux journalistes. 4 Alors, ça veut dire que ce que vous entendez ici ne peut pas être distribué sur les réseaux médias, 5 Twitter, Facebook ou quoi que ce soit. Vous ne 6 pouvez pas diffuser les informations qui sont 7 données ici cette semaine, et à chaque fois qu'on 8 est en non-publication. Je voulais simplement, par 9 mesure de prudence, vous le mentionner. Merci. Vous 10 pouvez continuer, Maître Crépeau. 11 Me PAUL CRÉPEAU : 12 Merci. 13 Q. [118] On va tourner la page, Madame Blanchette, et 14 on voit, au tableau, on arrive au quatre (4) août 15 deux mille dix (2010), qu'est-ce qui... incendie, 16 ou, qu'est-ce qui se passe chez Mini-Excavations 17 G.A.L. à Lac-Brome? D'abord, où est Lac-Brome, pour 18

20 R. Lac-Brome est située juste l'autre côté de
21 l'autoroute 10, donc au sud de l'autoroute 10,
22 l'autre côté de Waterloo. Qui n'est pas tellement
23 loin de Stukely, qui est... qui est dans le même
24 secteur, si on peut dire, du commerce Les Ponceaux
25 de l'Estrie.

nous situer?

- 1 Q. **[119]** O.K.
- R. Donc, à cet endroit, incendie, encore là, de la
- réserve de ponceaux, les drains de quatre pouces.
- 4 Les dommages sont environ de vingt-trois mille
- dollars (23 000 \$). La particularité de cet
- incendie-là, c'est que monsieur le propriétaire a
- fait... a fait faire des soumissions pour acheter
- les fameux ponceaux, et le propriétaire a fait
- 9 trois soumissions chez... soit chez Excavation
- Roger Dion...
- Q. [120] Celui qu'on... dont on vient juste de parler?
- 12 R. Absolument. Le deuxième soumissionnaire était Les
- Ponceaux de l'Estrie, donc le commerce à monsieur
- 14 Coulombe, et le troisième soumissionnaire était Les
- Spécialistes du Ponceau, ici je vois Acton Vale,
- mais c'est Granby.
- 17 Q. [121] C'est Granby. O.K.
- R. C'est... C'est Granby. Maintenant, lorsque les
- soumissions ont été faites, monsieur le
- propriétaire a reçu un appel quelques... quelques
- semaines plus tard, à savoir s'il avait fait son
- choix quant à... quant à l'achat de ces fameux
- ponceaux.
- Q. [122] Parlez-nous donc, c'est ça, quand il reçoit
- un appel, est-ce qu'il est capable de dire qui est

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- la personne qui l'appelle, ou du moins identifier 1 le sexe, la langue...
- R. Absolument. Au moment de l'appel, la personne qui est au bout du fil, lorsque... lorsqu'il fait la 4 demande, c'est une personne féminin, et qui a un...
- qui a... que la personne, si on peut dire, casse le 6
- français. Donc, une personne anglophone qui casse 7
- le français. Lorsque monsieur a donné sa 8
- déposition, nous, ça nous a frappés, parce que la
- conjointe de monsieur Ray Coulombe, du nom de 10
- madame Gail Wheeler, ça correspondait en tous 11
- points à la description et la conversation que 12
- monsieur, le propriétaire d'Excavations G.A.L., 13
- nous a données. Donc, parce que madame Wheeler, 14
- effectivement, parle français, mais avec une forte 15
- accent anglophone. Donc, pour nous c'était elle qui 16
- avait fait l'appel à savoir si le choix était là. 17
- Q. [123] Alors, vous tirez cette conclusion-là, à ce 18
- moment-là? 19
- R. Absolument. 20
- Q. [124] O.K. On va tourner la page, on s'en va... 21
- R. Juste un... 22
- Q. [125] Oui? 23
- R. ... une dernière précision. Une semaine après 24
- l'appel et avoir reçu ces ponceaux, c'est à ce 25

- moment-là que l'incendie a eu lieu. Donc, quelque 1 temps après l'appel, monsieur a fait son choix, n'avait pas mentionné son choix à madame Wheeler, a 4 mentionné que son choix n'était pas fait. Par contre, lorsque, je vous dirais, une semaine ou une 5 semaine et demie après, lorsqu'il a reçu sa réserve 6
- Q. [126] Et ces ponceaux il les avait achetés de? 8

de ponceaux, celle-ci a passé au feu.

- R. De Excavation Roger Dion.
- Q. [127] O.K. Les ponceaux arrivent et le feu prend 10 dedans? 11
- R. Absolument. 12

- Q. [128] O.K. On arrive dans votre tableau à décembre 13 deux mille dix (2010) et là, on va peut-être faire 14 l'historique, là, il n'y a pas de date précise, on 15 a décembre deux mille dix (2010), Matériaux St-Élie 16 (ACE) entre parenthèses, expliquez-nous qu'est-ce 17 que c'est ce commerce-là? 18
- R. En fait, c'est... c'est un commerce, un commerce, 19 un genre de commerce... 20
- Q. [129] Une quincaillerie? 21
- R. Quincaillerie, effectivement. Une quincaillerie, 22 dans lequel, une vente au détail d'un... d'objets 23 de construction et entre autres à cet endroit-là, 24 il y a aussi une réserve de ponceaux. 25

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013

- Q. [130] Où se trouve Saint-Élie?
- R. Saint-Élie-D'Orford se trouve, je vous dirais, très
- près de Sherbrooke, maintenant fait partie de
- l'agglomération de Sherbrooke, de la Ville de
- Sherbrooke. Mais je vous dirais sur l'autoroute 10 5
- c'est un peu avant Sherbrooke.
- Q. [131] O.K. Sur la 10? 7
- R. Sur la route 220, là.
- O. [132] O.K. Mais là, Matériaux Ace, ils ne sont pas
- sur l'autoroute 10, eux autres sont sur la 220? 10
- R. Absolument, dans le village. 11
- Q. [133] Dans le village? 12
- R. De Saint-Élie. 13
- Q. [134] O.K. De Saint-Élie. Et physiquement, on ira 14
- tantôt à Saint-Denis. On est allé à Saint-Denis de 15
- Brompton, l'incendie chez Matériaux Anctil. Si on 16
- prend Sherbrooke, placez-nous Saint-Élie puis 17
- Saint-Denis de Brompton juste pour qu'on comprenne 18
- comment... 19
- R. En fait, sont parallèles, en ce sens que la route 20
- 220 est parallèle à la route 222. Sur la 220, c'est 21
- Matériaux St-Élie et parallèlement l'autre côté sur 22
- la route 222 qui était Saint-Denis de Brompton 23
- c'est les Matériaux Rona Anctil. 24
- Q. **[135]** O.K. 25

- 1 R. Donc...
- Q. [136] On est en milieu un peu plus rural à c'et
- 3 endroit-là.
- 4 R. Absolument.
- Q. [137] O.K. Et le commerce des ponceaux ça se vend
- bien à cet endroit-là.
- 7 R. Absolument.
- Q. [138] Là, vous nous parlez de déclaration Joshua
- Bélanger. Alors, mettez-nous en contexte, qui est
- Joshua Bélanger que vous avez rencontré le douze
- 11 (12) janvier deux mille onze (2011)?
- R. En fait, le douze (12) janvier, monsieur Bélanger a
- été arrêté pour certains vols de véhicules. Et à ce
- moment-là il est rencontré par les policiers et
- monsieur Bélanger nous met au fait qu'il y a eu une
- tentative d'incendie au début du mois de décembre
- deux mille dix (2010) chez Matériaux St-Élie.
- Je vous résume, je vous résume ce qui a été
- mentionné. Monsieur Bélanger est allé récupérer
- 20 monsieur Richard Robert à Stanstead. Stanstead
- étant sur la frontière américaine par l'autoroute
- 55. Donc, monsieur Bélanger va récupérer monsieur
- Robert à son domicile.
- Lorsque monsieur Robert, Richard Robert est
- arrivé au véhicule, est rentré à l'intérieur du

véhicule, monsieur Robert avait un sac à dos. Et lorsqu'il est rentré à l'intérieur du véhicule, monsieur Bélanger a mentionné : « Ton sac à dos sent le gaz ». Monsieur Robert a rétorqué : « C'est pas moi qui sens le gaz, c'est ton véhicule ».

Bref, les gens se dirigent maintenant vers Saint-Élie-D'Orford. Monsieur Robert demande à monsieur Bélanger de le déposer pas tellement loin des Matériaux St-Élie, à cet endroit, et mentionne à monsieur Bélanger : « Va prendre... va faire un tour de véhicule, reviens dans environ trente (30) minutes ».

Donc, monsieur Robert sort du véhicule et quitte vers les Matériaux. Monsieur Bélanger quitte sur son côté en véhicule, et je vous dirais vingtcinq (25) minutes plus tard, monsieur Bélanger revient et récupère monsieur Robert pas tellement loin d'où est-ce qu'il l'avait déposé.

Lorsque monsieur Robert est revenu dans le véhicule, il a mentionné à monsieur Bélanger que l'incendie n'avait pas fonctionné. Que les cinq, six autres incendies qu'il avait faits, ça avait fonctionné puis il ne comprend pas pourquoi que cet incendie-là n'a pas fonctionné. Évidemment qu'il visait la réserve de ponceaux. Et a mentionné aussi

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013

- à monsieur Bélanger que il faisait ça pour donner
- un coup de main à monsieur Coulombe à vendre ses
- ponceaux.
- Q. **[139]** O.K.
- R. C'est ce qui a été mentionné sous déclaration.
- Q. [140] Ah, ça c'est Joshua Bélanger qui tient ces aveux-là de Richard Robert... 7
- R. Absolument.
- Q. [141] ... et qui vous les rapporte le douze (12)
- janvier deux mille onze (2011)? 10
- R. Absolument, Madame la Présidente. 11
- Q. [142] O.K. Je vous laisse continuer. Dans le temps, 12
- on arrive au vingt et un (21) décembre, page 13
- suivante? 14
- R. Donc, le vingt et un (21) décembre deux mille dix 15
- (2010), cette fois-ci le bon commerce, le bon... 16
- réserve de ponceaux du commerce Matériaux Magog-17
- Orford a été, a été la cible. Donc, c'est le 18
- commerce que je mentionnais tantôt qui était situé 19
- face au ministère des Transports du Québec. Donc, 20
- cette fois-ci le bon commerce ou la bonne réserve a 21
- été... a été visée finalement. 22
- 23 Donc, incendie de ponceaux, encore une fois
- c'est des drains de quatre pouces qui sont visés. 24
- Le commerce se situe face au ministère du Transport 25

et les réserves étaient situées derrière le 1 commerce Rona. Donc, à l'arrière. Les gens se sont rendus par le chemin Pomerleau parce que le commerce se situe entre la rue Centre et la rue 4 Pomerleau. Et la réserve était très près de la rue 5 Pomerleau à l'arrière du commerce. Donc... Q. [143] On a un feu à quelle heure, à ce moment-là? 7 R. Le feu est à dix-neuf heures (19 h 00), alentour de dix-neuf heures (19 h 00), dix-neuf heures cinq (19 h 05). Dix-neuf heures quatre (19 h 04) 10 exactement. 11 Q. [144] Est-ce que le commerce est ouvert, le 12 commerce, est-ce que la quincaillerie est ouverte, 13 à ce moment-là? 14 R. Absolument, Madame la Présidente. Il fermait à 15 vingt et une heures (21 h) ce soir-là. 16 Q. [145] O.K. Le commerce est ouvert. Et qu'est-ce que 17 les pompiers, la police, qu'est-ce que la scène de 18 crime vous révèle à ce moment-là? 19 R. En fait, sur place a été retrouvé un bouchon et un 20 bas avec une odeur d'accélérant dessus. Donc, ça 21 nous indique qu'il y a un accélérant qui a été 22 utilisé pour mettre le feu. A aussi été retrouvé un 23 sac d'épicerie contenant une paire de gants avec 24

une odeur d'essence. Le sac d'épicerie et le gant

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

ont été retrouvés au bout du chemin Pomerleau, je 1 vous dirais, à l'intersection du boulevard Industriel. Ça a été trouvé tout à fait par hasard 4 par une dame provenant de Stanstead qui a vu le sac, qui a arrêté, qui a eu l'odeur et qui nous l'a rapporté. Quand je dis « nous », la police. A 6 rapporté le sac et le gant sur les lieux de 7 l'incendie. Et, évidemment, ça a été saisi et 8 envoyé à l'analyse. 9

- Q. [146] Sur les lieux de l'incendie. Donc, pendant 10 que le feu brûlait, dans les minutes suivant 11 l'incendie? 12
- R. Quelques instants après. 13
- Q. [147] Donc, une paire de gants, odeur d'essence, 14 bouchon. Est-ce qu'on a été capable d'établir en 15 fait la nature de l'accélérant à partir des 16 prélèvements qui ont été faits? Je vois qu'il y a 17 du matériel envoyé au laboratoire de police 18 scientifique. 19
- R. Je ne pourrais pas vous dire exactement si on est 20 arrivé à une conclusion, à savoir quel type 21 d'accélérant a été trouvé. Maintenant, on avait 22 demandé aussi une preuve ADN, à savoir s'il y avait 23 de l'ADN qui avait été... S'ils pouvaient obtenir 24 1'ADN soit des gants ou des bouchons. Et on a 25

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- obtenu un profil partiel d'ADN concernant les 1 objets envoyés.
- O. [148] Et ce profil-là, on le rattache, est-ce qu'on le rattache avec une personne ou avec d'autres incendies?
- R. C'est le même profil ADN du premier incendie chez Maisons Orford, le premier incendie où est-ce que 7 la maison a brûlé, il a été retrouvé des bouteilles 8 avec des bouchons. Les bouchons et les bouteilles ont été envoyés à l'ADN. Et le profil partiel est 10 sensiblement le même que le profil partiel de cet 11 incendie du vingt et un (21) décembre deux mille 12 dix (2010). 13
- Q. [149] Est-ce que, autour de la scène, est-ce qu'on 14 a été en mesure d'établir par d'autres moyens 15 d'enquête, là, l'identité des gens qui ont tourné 16 autour de ce feu-là? Je pense particulièrement à 17 des bandes vidéos? 18
- R. Effectivement, Madame la Présidente, ce soir-là, 19 alentour de dix-huit heures vingt (18 h 20), il y a 20 des bandes vidéos de la caisse populaire qui ont 21 été récupérées. Et on aperçoit à la caisse 22 populaire un dénommé Joshua Bélanger. 23
- Q. [150] C'est le même Joshua qu'on a parlé? 24
- R. Oui, c'est la même personne. 25

- Q. **[151]** O.K.
- R. Joshua est la même personne. On aperçoit Joshua
- Bélanger à cet endroit-là avec son fameux Toyota
- Tercel. Je dis « fameux », parce qu'on l'a vu à
- 5 quelques reprises circuler...
- 6 Q. [152] O.K.
- R. ... avec son Toyota Tercel. Et le numéro de plaque
- 8 correspondait effectivement à monsieur Bélanger.
- 9 Q. [153] Monsieur Bélanger. Et puis quand vous dites à
- la caisse populaire, replacez-nous, la caisse
- populaire par rapport à l'incendie?
- R. Oui. La caisse populaire est située au coin de la
- rue Pomerleau et Sherbrooke. Donc, Sherbrooke étant
- une artère principale à Magog, lorsqu'on rentre à
- Magog, on descend la rue Sherbrooke. Si on tourne à
- gauche, on tourne sur la rue Pomerleau. Elle est
- située juste sur le coin de la rue Pomerleau et
- Sherbrooke. Et un peu plus loin sur Pomerleau se
- trouve le lieu de l'incendie. Donc, la réserve de
- ponceaux était près de la rue Pomerleau.
- Q. [154] Puis l'incendie à quelle heure, est-ce qu'on
- peut... Vous avez donné tantôt l'heure d'appel pour
- l'incendie?
- R. Dix-neuf heures quatre (19 h 4).
- Q. [155] Dix-neuf heures quatre (19 h 4). Alors, on

- 2 (18 h 20). Juste pour les fins, pour qu'on se
- comprenne bien, on va situer aussi un magasin qui

voit monsieur Joshua à dix-huit heures vingt

- s'appelle Tigre Géant. Est-ce qu'il y en a un dans
- 5 cet environnement-là?
- R. Absolument. Le Tigre Géant est situé au coin de la
- rue Centre et de la rue Sherbrooke. Donc, un peu
- plus, je vous dirais, un peu plus au sud... C'est
- 9 difficile à situer.
- Q. [156] Est-ce que c'est la rue suivante de
- 11 Pomerleau?

- R. Oui, c'est la rue suivante. C'est la rue suivante
- où se trouve la façade du commerce Rona finalement.
- 0. [157] Rona est sur la rue Centre. Mais l'arrière
- donne sur Pomerleau?
- 16 R. Absolument.
- Q. [158] Le Tigre Géant est là, la caisse populaire
- est là au coin de la rue Sherbrooke?
- 19 R. Absolument.
- Q. [159] On a un quadrilatère là.
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [160] Donc, on a un magasin Tigre Géant à cet
- endroit-là. Bon. C'est beau. Vous indiquez des
- dommages d'environ vingt mille dollars (20 000 \$)?
- R. Oui, absolument, des dommages... en fait, c'est

- vingt-quatre mille huit cents dollars (24 800 \$)

 exactement. Environ vingt mille dollars (20 000 \$).
- Q. [161] O.K. Les suites de cet incendie-là du vingt
 et un (21) décembre deux mille dix (2010), et là je
 comprends que votre enquête bat à plein à ce
 moment-là, dites-nous, contez-nous ce que vous
 faites comme enquête à ce moment-là.
- R. Ce que nous avons fait, c'est qu'on avait déjà un 8 registre téléphonique, ce qu'on appelle un DNR, on 9 avait déjà un registre téléphonique du numéro de 10 téléphone appartenant à monsieur Richard Robert. 11 Maintenant, ce qu'on a fait, c'est que cette 12 journée-là, on a obtenu un registre téléphonique 13 pour le téléphone de madame Brittany Lapena, qui 14 était à ce moment-là la conjointe de monsieur 15 Richard Robert. Et ce qu'on a fait, c'est qu'on a 16 mis en contact ces deux téléphones-là à Magog, 17 alentour de dix-huit heures quarante-cinq 18 (18 h 45). Et pourquoi on mentionne à Magog? Parce 19 que le téléphone à ce moment-là, si on peut dire, 20 frappe la tour ou touche la tour située à Magog, 21 pas tellement loin du lieu de l'incendie. Donc, 22 assurément, on met Richard Robert... 23
- Q. [162] Son téléphone?
- R. Oui, absolument. Oui, son téléphone dans le secteur

de Magog à ce moment-là. 1

douze (12) janvier?

- Q. [163] O.K.
- R. Donc, on présume à ce moment-là que monsieur Robert est avec monsieur Bélanger.
- Q. [164] La diapositive suivante. Je comprends que c'est... Reparlez-nous, ca, c'est la même déclaration de monsieur Joshua Bélanger, celle du 7
- R. Absolument.
- Q. [165] Est-ce qu'il y a des éléments additionnels? 10
- R. Bien effectivement, dans la déclaration de monsieur 11 Janvier (sic), la suite de la déclaration dans 12
- laquelle je vous ai récité tantôt, monsieur 13
- Bélanger nous dit avoir rencontré effectivement 14
- monsieur Richard Robert ce soir-là, dans la cour du 15
- Tigre Géant, pour faire l'achat de marijuana et par 16
- la suite, nous mentionnait qu'il n'avait pas eu de 17
- nouvelles, là, c'est... ça finissait à l'achat de 18
- marijuana. Maintenant, à vingt et une heures 19
- trente-huit (21h38), sur le téléphone de monsieur 20
- 21 Bélanger...
- Q. [166] Vous interceptez les textos, à ce moment-là? 22
- R. Bien en fait, au moment de l'arrestation, monsieur 23
- Bélanger nous a donné accès à son téléphone 24
- cellulaire et dans le téléphone cellulaire, à vingt 25

et une heures trente-huit (21h38), on s'aperçoit 1 que monsieur Bélanger a envoyé un texto à monsieur Robert et ca indiquait: « Call me my friend, I have 4 a good news », donc Bélanger à Robert, c'est ce qui est mentionné. Par la suite, monsieur Robert répond: « Don't say a word, I'll call you 6

Q. [167] O.K.

7

tomorrow ».

- R. Encore là, pour nous, c'est une autre preuve comme quoi que monsieur Robert faisait partie de 10 l'incendie avec monsieur Bélanger. 11
- Q. [168] O.K. On avance dans le temps, page suivante, 12 on est au treize (13) février, on voit Matériaux 13 St-Élie, qui est commerce Ace. 14
- R. Absolument. 15
- Q. [169] Allez-y, je vous laisse vous expliquer ce qui 16 en est. 17
- R. En fait, cette journée-là, il faut que je vous 18 mentionne qu'à ce moment-là, il y a une balise de 19 localisation qui est déjà installée sur un véhicule 20 Pontiac Sunfire, qui appartient à Brittany Lapena, 21 qui est la conjointe, par contre, utilisé par 22 Richard Robert. Donc, cette journée-là, monsieur 23 Robert, avec madame Lapena, se dirigent sur la 24 route 220, vers les Matériaux St-Élie et on avait 25

1

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

des gens pas loin. On les a envoyés à cet endroitlà pour les empêcher, à tout le moins, essayer de contrecarrer l'incendie et on a mis un véhicule banalisé dans la cour du commerce là-bas. Donc, on a réussi à les mettre avant que le véhicule Pontiac arrive, donc quand le véhicule Pontiac est arrivé sur les lieux, celui-ci a vu notre véhicule banalisé stationné dans la cour du commerce. Le Pontiac Sunfire, avec madame Lapena et monsieur Robert à l'intérieur ont quand même tourné sur la rue du commerce pour aller se préparer et à ce moment-là, monsieur Robert a mentionné, sur l'écoute électronique, parce qu'il faut mentionner aussi qu'à l'intérieur du véhicule, du Pontiac Sunfire, avait aussi un bavard. On pouvait écouter les conversations à l'intérieur du véhicule et lorsque... lorsque... c'est ça, lorsque le Pontiac a tourné sur la rue, a vu le véhicule banalisé et il a été mentionné sur l'écoute électronique, par monsieur Robert, je vais vous dire les bons mots, là...

- Q. [170] Je vais demander à madame Blanchette de nous mettre une page blanche à l'écran aussi en ce moment.
- 25 R. Donc, les bons mots qui ont été dits par monsieur

Robert, je cite: 1

Les boeufs arrivent drette à côté de

nous. M'en allait y crisser ca dans, 3

4 la guenille sortie était prête.

Imagine-toi, tu fais ça puis les 5

boeufs arrivent. 6

Suite à ça, le véhicule Pontiac Sunfire a quitté et 7

s'en est allé directement chez monsieur Ray

Coulombe.

8

11

12

14

15

18

20

Q. [171] O.K. On va juste... pour nous faire... parce 10

que le commerce Ace, il a une drôle de disposition,

je vais vous demander, à l'aide de l'écran, vous

avez pratiqué la technique tantôt, là, faites-nous 13

un petit plan. La route 220, le commerce Ace, puis

la petite rue dont vous nous parliez, là, entre les

deux. 16

R. C'est bien. Donc en haut, c'est la route 220, le 17

commerce Ace est ici, le véhicule banalisé, à ce

moment-là, il est stationné dans l'entrée de cour, 19

il faut dire qu'on ne voulait pas le cacher...

Q. [172] O.K. 21

R. On voulait qu'il soit vu, on ne voulait pas qu'il y 22

ait d'incendie. 23

Q. [173] On va en reparler, un peu, tantôt... 24

R. O.K. 25

- Q. [174] ... de ce que vous avez fait, à ce moment-là comme technique, là.
- R. Ici, c'est une cour, on peut dire une cour à bois
- et en face, l'autre côté ici, est aussi une cour,
- mais une cour à ponceaux. La réserve de ponceaux
- était située ici, à peu près.
- Q. [175] O.K. Donc, faites-nous, avec la balise GPS, 7
- le trajet qu'a fait la voiture Pontiac.
- R. Absolument. Le véhicule a circulé comme ça, est
- tourné. 10
- Q. [176] C'est quoi, ça, c'est une rue? C'est une 11
- entrée? C'est... 12
- R. Non, c'est une rue, elle est cul-de-sac, au bout, 13
- la rue... 14
- Q. **[177]** O.K. 15
- R. ... je n'ai pas le nom de la rue précis, mais c'est 16
- un cul-de-sac au bout, là. 17
- Q. [178] Oui. 18
- R. Ça ferme. Le véhicule est tourné à l'arrière ici et 19
- est reparti. 20
- Q. [179] O.K. Bon, alors là, vous nous expliquez que 21
- la voiture, il y a un bavard dedans, il y a un GPS 22
- 23 sur la voiture, je comprends que vous... vous savez
- qu'il y a des incendies. Est-ce qu'il y avait... 24
- vous aviez eu d'autres indications, je parle peut-25

être d'une entrée subreptice dans la voiture, dans les jours précédents?

R. Oui, absolument, on était pour y revenir un peu 4 plus tard, mais on peut en parler maintenant qu'on est... on va battre le fer pendant qu'il est chaud. 5 En fait, le sept (7) et le huit (8) février, donc, 6 quelques jours avant, monsieur Robert était filé, 7 était filé, on suivait le Pontiac Sunfire, 8 finalement et celui-ci, en deux jours, a refait la 9 visite du commerce Matériaux Anctil, environnement 10 Granby, a fait la visite d'Excavation Roger Dion, 11 est allé chez Ray Coulombe, a fait la visite du 12 Matériaux St-Élie à deux reprises. Donc, pour nous, 13 c'était imminent qu'il était pour avoir un 14 incendie. Donc, le sept (7) et le huit (8), la 15 filature, le... dans la nuit du huit (8) au neuf 16 (9), on obtient un mandat pour aller faire une 17 fouille subreptice à l'intérieur du véhicule 18 Pontiac Sunfire. Et à ce moment-là on s'aperçoit 19 que, dans le coffre arrière, il y a un sac à dos 20 avec un bidon de lave-glace avec de l'essence à 21 l'intérieur. Donc, pour nous là, c'était imminent 22 qu'il était pour se passer quelque chose, ça fait 23 qu'il était en surveillance étroite là à ce moment-24 là là. 25

- Le 9 septembre 2013
- Q. [180] Vous êtes-vous équipé au cas où là?
- R. Oui, absolument. Nous avions plusieurs véhicules de
- filature et chaque véhicule de filature était
- 4 équipé d'un gros extincteur qu'on a... qu'on a loué
- pour cette occasion là, donc...
- Q. [181] Vous étiez prêt à jouer aux pompiers.
- R. On était... on était prêt à intervenir s'il y avait 7
- quelque chose...
- Q. [182] O.K.
- R. ... de notre côté. 10
- Q. [183] Alors, c'est pour ça que vous dites « on a 11
- laissé la voiture bien en vue à la... en avant du 12
- commerce là » la voiture banalisée. 13
- R. Bien, en fait, ici, on voulait... dans... dans ce 14
- cas précis-là, on voulait... on ne voulait pas 15
- que... que monsieur Robert intervienne pour la 16
- simple et bonne raison que, ce soir-là, on avait un 17
- véhicule banalisé. Il était dans le secteur, on 18
- n'avait pas toute l'équipe, ça fait qu'on n'était 19
- pas équipé pour intervenir à ce moment-là, donc... 20
- Q. [184] O.K. 21
- R. ... le but était vraiment de faire fuir monsieur 22
- 23 Robert et madame Lapena là, pour... pour cette
- fois-là là. 24
- Q. [185] O.K. 25

- R. On reviendra plus tard pour un prochain incendie au niveau de l'intervention là.
- Q. [186] O.K. Alors, ça, c'est le treize (13) février
 à ce moment-là. Vous rapportez aussi la
 conversation qu'il y a dans la voiture entre
 monsieur Robert... et c'est comme ça que vous
- placez monsieur Robert dans la voiture. C'est parce que vous l'entendez parler avec madame Lapena.
- 9 R. Oui, absolument, on l'entend parler. Et le policier 10 placé à bord du véhicule banalisé a reconnu aussi 11 monsieur Robert dans le véhicule.
- Q. [187] O.K. On avance. Et on tient... on n'a pas
 besoin de conserver cette page-là, Madame la
 Présidente. Madame Blanchette, vous pouvez
 l'enlever, c'était juste pour expliquer les lieux.
 Clear et... c'est beau. On peut fermer. On va
 revenir à la présentation. On était au trente et un
 (31) mars.
- 19 R. Absolument. Le trente et un (31) mars deux mille
 20 onze (2011), le dernier incendie de l'enquête,
 21 c'est... en fait, c'est une tentative d'incendie
 22 chez Excavation Roger Dion, donc une deux... on
 23 peut dire un troisième incendie à cet endroit-là,
 24 sachant que le premier est du dix-neuf (19) avril,
 25 le deuxième est du quinze (15) mai et le troisième,

- du trente et un (31) mars deux mille onze (2011). 1
- Donc, cette journée-là, la façon que ça se passe,
- c'est que monsieur... monsieur Robert est toujours
- 4 sur la filature et, à ce moment-là, monsieur Robert
- est accompagné de Laurent Corriveau. 5
- Q. [188] Qui est-il monsieur Corriveau? Juste un court 6 portrait. 7
- R. Monsieur... monsieur Corriveau, en fait, c'est une 8
- personne qui a plusieurs dossiers criminels, mais 9
- que, on le connaît... Écoute, il a été dans 10
- l'enquête à peu près cinq jours, maximum. 11
- Q. [189] O.K. 12
- R. Et c'est ponctuel son... c'est ponctuel son 13
- implication là et strictement pour le trente et un 14
- (31) mars deux mille onze (2011). 15
- Q. [190] O.K. 16
- R. Maintenant, monsieur Robert et monsieur Corriveau 17
- vont... vont au commerce Canadian Tire à Sherbrooke 18
- qui est situé à proximité de l'autoroute, au 19
- Plateau Saint-Joseph. Monsieur Robert est allé 20
- acheter de l'acétone à l'intérieur. Par la suite, 21
- ils ont quitté en véhicule, pas loin de là, ont 22
- changé la plaque d'immatriculation pour mettre une 23
- plaque volée, vont mettre de l'essence. Après 24
- l'essence, évidemment, quittent sans payer, 25

- remettent la bonne plaque, quittent vers Granby,
 vers Excavation Roger Dion. À cet endroit-là,
- lorsqu'ils sont près de l'incendie, ils remettent
- la plaque volée, vont tenter de mettre le feu et,
- par la suite, ils quittent.
- Q. [191] Quel était, oui, votre plan ce soir, le plan de la police, ce soir-là?
- 8 R. Absolument. Ce soir-là, il y avait l'équipe de
- filature de la Sûreté du Québec qui était en
- filature et nous, de notre côté, l'équipe
- d'enquêteurs, on avait, je vous dirais, je crois,
- quatre ou cinq véhicules qui suivaient à l'arrière
- parce que dans... dans notre livre à nous autres,
- ça se passait là, ils étaient pour mettre le feu.
- Donc, lorsque monsieur Robert et monsieur Corriveau
- se sont approchés effectivement de la réserve de
- ponceaux, monsieur Robert a lancé le... le genre de
- bouteille canisse d'acétone avec un... un chiffon à
- 1'intérieur allumé, et on a bien vu la canisse
- passer. Et le plan était de le laisser faire et,
- lorsqu'il arrivera l'incendie, on était prêt
- alentour avec nos extincteurs à essayer d'éteindre
- le feu. La mission, c'était de... de le voir faire,
- de le prendre sur le fait, par la suite, nous,
- intervenir et puis... puis le laisser continuer sur

- la filature avec l'équipe de Montréal.
- Q. [192] Il n'y avait pas de danger pour les citoyens
- autour là. Il n'y avait pas...
- R. Non, il y avait... non, il y avait rien alentour de 4
- là là.
- Q. [193] O.K.
- R. C'était... c'était sécuritaire.
- O. [194] O.K. Alors, vous dites « on a vu la canisse
- passer ». Et est-ce qu'il y a eu un feu?
- R. Malheureusement, non, parce que après quelques 10
- minutes de recherche, la canisse est tombée debout. 11
- LA PRÉSIDENTE : 12
- Q. [195] C'est certain... « malheureusement » n'est 13
- certainement pas le mot que vous... 14
- R. Non, mais... 15
- Q. [196] ... que vous vouliez dire. 16
- R. Malheureusement, quand je dis « malheureusement », 17
- c'est pour monsieur Robert, malheureusement non 18
- pour lui parce que la canisse est tombée debout. 19
- Me PAUL CRÉPEAU : 20
- Q. **[197]** Droite? 21
- R. Est tombée droite debout. Je vous dirais que si 22
- elle aurait tombé sur le côté, la canisse se serait 23
- évidemment vidée et ça aurait évidemment mis le 24
- feu. 25

- Q. [198] O.K.
- R. Mais, après quelques minutes de recherche, nous
- avons retrouvé la canisse debout avec le chiffon à
- l'intérieur allumé.
- Q. [199] Il était encore allumé...
- R. Absolument.
- Q. [200] ... puis il n'y a rien qui brûlait. 7
- R. Il n'y a rien qui brûlait.
- Q. [201] O.K. O.K. Alors, on est au trente et un (31)
- mars et... Puis je comprends, la filature est là. 10
- Qu'est-ce qu'a fait monsieur... monsieur Robert qui 11
- 12 est avec monsieur Corriveau tout ce temps-là par la
- suite? 13
- R. Bien, à ce moment-là, encore une fois, sur l'écoute 14
- électronique, monsieur Robert a appelé sa 15
- conjointe, madame Lapena, et a mentionné de faire 16
- un appel à... le fils à Raymond Coulombe du nom de 17
- Tyler Coulombe, et lui mentionner que les films 18
- étaient prêts. J'imagine que c'était le code pour 19
- lui mentionner que le... le feu a été mis. 20
- Q. [202] O.K. Projection suivante, on voit une carte 21
- de la région, on voit tous les... tous les 22
- commerces qui ont été frappés. On le laisse comme 23
- ça. On s'en va en suite, bon, l'enquête Hégémonie, 24
- et là je comprends, vous nous l'avez déjà 25

1

4

5

6

7

21

22

23

24

25

présentée, en fait, par les incendies. Maintenant, je vais vous laisser nous conter un peu ce que cette enquête-là, ce que vous avez fait, ce qui a complété, puis ce qui vous a permis de ramasser la preuve dans le dossier Hégémonie, parce que je comprends que vous allez découvrir d'autres crimes aussi.

- R. Oui, absolument. On parle de crimes de stupéfiants. 8
- Q. [203] Je parle de l'ensemble de la criminalité que vous avez découvert pendant l'enquête Hégémonie. 10
- R. Absolument. Bien, en fait, début de... de 11 l'enquête, juin deux mille dix (2010), deux (2) 12 février deux mille onze (2011), premier affidavit 13 en autorisation d'écoute électronique. À ce moment-14 là, cet affidavit visait trois personnes : monsieur 15 Raymond Coulombe, monsieur Richard Robert - qui 16 était pour nous l'incendiaire - et monsieur Richard 17 Roy, qui était qualifié à ce moment-là du bras 18 droit de monsieur Coulombe. L'affidavit vise le 19 crime d'incendies seulement. 20

Lorsque nous avons débuté l'écoute électronique à ce moment-là, a été mis à jour, au jour, le volet stupéfiants, le volet trafic d'armes à feu et le volet recel, dans lequel monsieur Raymond Coulombe était impliqué.

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- Q. [204] Je comprends, on voit, là, je comprends que vous avez fait préparer pour vos notes, un profil... profil de monsieur Raymond Coulombe?
- R. Absolument, Madame la Présidente.
- Q. [205] Et on ne déposera pas le document, mais je vais juste vous demander de nous le résumer dans ses principales parties, peut-être au niveau, 7 d'abord, de ses condamnations criminelles.
- R. Oui. Monsieur Coulombe a des condamnations débutant dans les années soixante-sept (67), mil neuf cent 10 soixante-sept (1967), allant jusqu'à l'année deux 11 mille six (2006), pour plusieurs articles au Code 12 criminel. On parle de vols, on parle de voies de 13 fait, d'introductions par effraction, recel, 14 menaces, trafic de stupéfiants, possession illégale 15 de tabac, de cigares, usage négligent d'armes à 16 feu. Je vous dirais qu'il en a plusieurs au Code 17 criminel, là. Un polycriminalisé, si on peut dire, 18 là. 19
 - Q. [206] O.K. Armes à feu, usage d'armes à feu, là, alors ça tourne souvent autour de ces choses-là.
- R. Absolument. 22

20

21

Q. [207] Ça ce sont ses condamnations. Je comprends 23 aussi que vous avez été en mesure, peut-être par du 24 renseignement criminel aussi, de rattacher, ou 25

- avoir de l'information concernant monsieur 1 Coulombe. En deux mille six (2006), est-ce... En deux mille huit (2008), est-ce qu'il... est-ce 4 qu'il y a une ordonnance d'interdiction de possession d'armes à feu? 5 R. Absolument. Deux mille huit (2008), interdiction de 6 possession d'armes à feu. Maintenant, nous, le 7 renseignement que nous avons débute en... en mil 8 neuf cent quatre-vingt-sept (1987) où est-ce que 9 monsieur Coulombe a fait l'objet d'un projet 10 d'écoute électronique concernant des incendies. 11 Dans les années, en mil neuf cent quatre-vingt-dix 12 (1990), monsieur Coulombe a été enquêté concernant 13 du trafic de stupéfiants et des champignons 14
- d'un réseau de trafiquants de stupéfiants.

 Plusieurs sujets sont visés, dont des gens de sa
 famille.

magiques. Par la suite, en quatre-vingt-... quatre-

vingt-douze (92), monsieur Coulombe est en charge

Q. [208] Des gens de sa famille, O.K.?

15

- 21 R. Vous allez voir, tout au long, que je vais relater,
 22 là, c'est... Il est tout le temps, comme, mentionné
 23 comme dirigeant, tête dirigeante de réseaux.
- Q. [209] O.K. En quatre-vingt-douze (92)...
- R. Donc, c'est une personne qui est très influente.

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- Q. [210] Est-ce que, avec... Est-ce qu'il fait affaire avec une famille en particulier, outre les siens,
- là?
- R. Absolument. En quatre-vingt-douze (92), fait...
- Q. [211] Monsieur Kyling?
- R. Oui. C'est ça. Je dis complote... est partenaire
- avec monsieur Kyling, Karl Kyling, qui lui, à ce
- moment-là est décédé aujourd'hui demeure dans
- la région... demeurait dans la région de
- Cowansville, Bedford. 10
- Q. [212] Oui? 11
- R. Donc... 12
- Q. [213] Les Kyling, c'est... 13
- R. La famille Kyling, c'est des... Si on se réfère au 14
- projet Cure, qui a eu lieu dans les années deux 15
- mille six (2006), deux mille sept (2007), c'est des 16
- gens dans lequel ceux-ci ont été enquêtés pour du 17
- trafic de marijuana, entre autres vers les États-18
- Unis. 19
- Q. [214] O.K. On va juste faire le tour aussi du type 20
- d'activité. En quatre-vingt-douze (92), est-ce que 21
- monsieur Coulombe est actif? 22
- R. Monsieur Coulombe est actif. Au niveau du recel 23
- aussi. En quatre-vingt-douze (92), au niveau du 24
- recel de matériaux de construction. Comme je vous 25

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

dis, comme... comme je vais vous répéter, il est 1 actif dans plusieurs domaines. C'est... Très impliqué, là, dans... dans n'importe quoi, là. Tout 4 ce qu'il y a, excusez l'expression, une piastre à faire, il est là. C'est... C'est monsieur Coulombe. 5 (10:37:36)6

M. RENAUD LACHANCE, commissaire:

7

20

21

22

23

24

- Q. [215] Permettez... Vous avez dit tout à l'heure 8 « il est tête de réseaux », là. Dans quel sens que c'est un... vous dites que c'est un réseau? Quoi, y 10 a-t-il un clan derrière lui, il y a des... 11
- R. Absolument. C'est une personne qui dirige, qui 12 dirige des gens. C'est des gens qui vont travailler 13 pour lui ou avec lui, mais monsieur Coulombe est 14 souvent le... la personne-ressource. La première 15 personne, la personne qui va diriger le réseau. Ou 16 qui va être pas... pas loin de la tête du réseau, 17 là. Pas loin de la, la... du penseur, si on peut 18 dire, ou de la personne influente du réseau. 19
 - Q. [216] Et ce monsieur-là est devenu, bon, dans les faits, là, actionnaire, propriétaire d'un commerce de ponceaux, Les Ponceaux de l'Estrie. Est-ce que vous avez l'impression que ces... les gestes, là, d'incendie, lui donnaient un certain monopole, dans les faits, en affectant tous les concurrents, il se

retrouvait en monopole ou pas... pas vraiment? 1 R. Bien, en fait, ce qui s'est passé, c'est que lorsque nous avons rencontré les victimes 4 d'incendies, à partir des incendies, les gens ont décidé de ne plus soumissionner sur différents contrats dans lesquels monsieur Coulombe, ou Ponceaux de l'Estrie, soumissionnait. Entre autres, 7 le commerce Anctil, je vous dirais, que pendant 8 quelques mois voire quelques années ne voulait même 9 plus vendre de ponceaux, ne voulait même plus 10 compétitionner. Les Anctil ont eu des problèmes 11 d'assurance, ont eu des problèmes à sécuriser leur 12 site, leur commerce. Je vous dirais que ça a pas 13 été, ça a vraiment pas été facile de leur côté. Ils 14 ont pris, ils ont pris ça vraiment dur et ils ont 15 carrément décidé d'arrêter de faire compétition 16 avec monsieur, monsieur Coulombe, à ce moment-là. 17 (10:39:15)18 Me PAUL CRÉPEAU : 19 Q. [217] Bon, on voit en quatre-vingt-douze (92), 20 dites-nous donc, généralement le type d'activités 21

Q. [217] Bon, on voit en quatre-vingt-douze (92),
dites-nous donc, généralement le type d'activités
dans lequel monsieur Coulombe est enquêté ou
l'informa... parce que des fois c'est de
l'information ou des sources policières que vous
avez. Juste rapidement le type d'activités

criminelles auxquelles on le relie?

- R. Bien dans les années quatre-vingt-douze (92), c'est ça c'est le recel. Dans les années quatre-vingt-treize (93), mille trois cents (1300) plants de cannabis sur une ferme, selon l'information ça
- appartient à monsieur Coulombe.

- Je vous dirais encore une fois en quatrevingt-treize (93), activités de trafic de
 stupéfiants. Aurait acheté une ferme en bordure de
 la frontière canado-américaine, cette ferme
 servirait à la culture de cannabis. Encore une fois
 c'est monsieur Coulombe. Encore une fois en quatrevingt-treize (93)...
- Q. [218] Camion remorque?
- R. Le camion remorque, camion remorque...
- Q. [219] Le trois (3) mars quatre-vingt-treize (93)?
- 17 R. Oui, absolument. Le trois (3) mars, monsieur James
 18 Coulombe, suspecté dans un vol de remorque à
 19 Montréal. La remorque contenait pour six millions
 20 de dollars (6 M\$) de marchandises, elle aurait été
- retrouvée près de Waterloo. Seulement quelques
 boîtes étaient manquantes. Ray Coulombe, le chef de
- la famille pourrait être l'instigateur de ce vol.
- Q. [220] James est qui par rapport à Ray?
- R. Un membre de la famille.

- 73 -

Q. [221] O.K. Le quatorze (14) novembre quatre-vingttreize (93), un événement déterminant?

- R. Absolument. Absolument. Monsieur, à ce moment-là, monsieur Coulombe a été victime d'une tentative de meurtre. En quatre-vingt-treize (93), il y a une bombe qui a été placée sous son camion, directement 6 dans la cour, dans sa cour de résidence. Donc, à 7 son départ à six heures cinquante (6 h 50) le matin 8 la bombe a explosé et monsieur Coulombe fut blessé 9 à une jambe. Puis, à ce moment-là, il y a aucun 10 suspect qui a été... qui a été trouvé, à ce moment-11 là. 12
- Q. [222] On continue. Allez en quatre-vingt-quatorze (94)?
- R. Je veux juste faire...
- 16 Q. [223] Oui?
- R. ... une petite précision pour... Madame la 17 Présidente, Monsieur le Commissaire. La résidence 18 de monsieur Coulombe est située juste au côté du 19 commerce Les Ponceaux de l'Estrie. Donc, lui lors 20 des filatures ne sortait pas beaucoup, avait 21 strictement à partir de chez lui qui est à côté et 22 allait au commerce des Ponceaux. Donc, juste pour 23 vous situer le commerce des Ponceaux vis-à-vis sa 24 résidence, c'est comme la résidence est juste à 25

- côté... 1
- Q. [224] O.K.
- R. ... du commerce Les Ponceaux.
- 4 Q. [225] En quatre-vingt-quatorze (94)?
- R. En quatre-vingt-quatorze (94), encore une fois,
- monsieur Coulombe est enquêté dans un dossier
- concernant la culture hydroponique. Plusieurs 7
- sujets, à ce moment-là, sont d'intérêt, le plus
- connu ou les plus connus Werner Kyling du projet
- Cure. Monsieur Gerry Couture qui faisait aussi 10
- partie du projet Cure. Robert McLean... 11
- Q. [226] Alors, des gens reliés au milieu du trafic? 12
- R. Des gens reliés au milieu des stupéfiants, de la 13
- marijuana. 14
- Q. [227] Quatre-vingt-quatorze (94), est-ce qu'on 15
- l'enquête aussi pour du trafic de stupéfiants à 16
- Sherbrooke? 17
- R. Absolument. Monsieur Coulombe est enquêté dans le 18
- cadre d'un projet visant le trafic de stupéfiants 19
- dans la région de Sherbrooke. Il y avait aussi 20
- quelques sujets qui étaient visés à ce moment-là, 21
- on parle de monsieur Maurice « Mom » Boucher qui 22
- est un membre, qui est ou qui était un membre en 23
- règle des Hells Angels, Montréal. 24
- Monsieur, aussi, Roger Barbeau, monsieur 25

6

7

8

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Michel Mathieu. Michel Mathieu c'est une personne 1 impliquée énormément dans le crime organisé dans le secteur de Sherbrooke aussi. Monsieur D'Avignon 4 aussi beaucoup impliqué dans le crime organisé dans le secteur de Sherbrooke. 5

- Q. [228] O.K. On le voit avec ces gens-là. Et là on va peut-être en passer rapidement. Les années quatrevingt-quatorze (94), bon, d'autres activités.
- Quatre-vingt-seize (96), au mois de mars? 9
- R. Oui, en mars quatre-vingt-seize (96), perquisition 10 à son domicile. À ce moment-là, lorsque... lors de 11 la perquisition, monsieur Coulombe avait à sa 12 portée un fusil calibre 12 chargé. Il était 13 considéré armé puisqu'il a été victime d'un 14 attentat il y a quelques années dans le cadre de la 15 querre des motards. 16
 - Q. [229] Quatre-vingt-seize (96) il est armé, qu'estce qui arrive en octobre quatre-vingt-dix-sept (97)?
 - R. En quatre-vingt-dix-sept (97), deuxième tentative de meurtre sur monsieur Raymond Coulombe. Monsieur Coulombe a été victime d'une tentative de meurtre. Une personne a fait feu sur lui au moment où il quittait à pied le commerce Les Ponceaux de l'Estrie. Il a été atteint de trois projectiles, a

été blessé à l'abdomen et à la jambe. 1

Dans ce cas-ci, à l'heure où on se parle,

on connaît les suspects. Deux suspects, deux 3

4 membres en règle des Hells Angels de Sherbrooke. La

personne qui a fait feu c'est monsieur, monsieur

Steve Duguette, membre Hells Angels Sherbrooke. Et 6

la personne qui conduisait le véhicule est 7

monsieur, monsieur Vallerand, membre aussi Hells 8

Angels Sherbrooke.

- Q. [230] Et cette information-là vous provient, 10
- précisément celle-là? 11
- R. L'information provient de monsieur Sylvain 12
- Boulanger, un témoin spécial dans le cadre du 13
- projet SharQc. 14
- Q. [231] SharQc. O.K. Alors, monsieur, il y a des gens 15
- qui en veulent à monsieur... monsieur Coulombe, 16
- manifestement. 17
- R. Absolument. 18
- Q. [232] Est-ce que des informations, là, des années 19
- suivantes, relations avec... justement ses 20
- relations avec les motards est-ce qu'on a de 21
- l'information spécifiquement, quatre-vingt-dix-neuf 22
- (99), là? 23
- R. En quatre-vingt-dix-neuf (99), monsieur Coulombe 24
- serait constamment armé et très hot. Depuis les 25

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

derniers événements qui sont... qui sont arrivés, 1 soit les attentats et la tentative de meurtre, il pourrait tirer à vue quiconque entre sur sa propriété de soir ou de nuit, que ce soit des 4 civils ou des policiers. Il ne veut plus prendre de risque pour sa vie. 6

Q. [233] O.K.

- R. Entre autres. Par la suite, en deux mille un 8 (2001), monsieur Coulombe serait relié à une serre dans le secteur de Cabano, dans le Bas-Saint-10 Laurent. On sait que monsieur Coulombe a de la 11 famille dans ce secteur-là. Et il y a un projet 12 d'enquête aussi qui a eu lieu dans ce coin-là, dans 13 lequel la famille Coulombe a été impliqué, dont 14 monsieur Raymond Coulombe. L'information que ça 15 donnait, c'est que monsieur Coulombe, dans ce 16 secteur-là, quand il allait là, il était considéré 17 comme armé. 18
- Q. [234] Les années avancent. Puis, là, on en a 19 beaucoup. Mais en deux mille quatre (2004), autour 20 d'octobre, novembre, est-ce qu'on est capable de 21 relier monsieur Coulombe à des activités spéciales? 22
- R. Effectivement, monsieur Coulombe a vendu un 23 pistolet 9 millimètres au montant de deux mille 24 dollars (2000 \$) à un dénommé monsieur Stéphane 25

- Harnois. Et Harnois, à ce moment-là, a été arrêté et reconnu coupable de possession d'arme à feu à ce moment-là.
- 4 Q. [235] Quand vous dites « monsieur Coulombe a vendu », il n'est pas armurier, lui, il n'a pas de permis pour vendre des armes à feu? 6
- R. Non. Monsieur Coulombe, non, n'a pas... À notre 7 connaissance, on n'a jamais trouvé aucun permis ou 8 aucun commerce d'armes légal concernant monsieur Coulombe. 10
- Q. [236] Spécifiquement dans cette version-là de 11 monsieur Harnois qu'il vous donne, est-ce qu'il 12 vous explique comment est-ce qu'il a payé cette 13 arme-là à monsieur Coulombe? 14
- R. En fait, ce qui se passe, c'est que... En fait, 15 monsieur Harnois s'est présenté au poste de la 16 Sûreté du Québec parce qu'il croyait que sa vie 17 était menacée. Monsieur Harnois avoue être armé 18 afin de se protéger et de protéger sa famille. Son 19 véhicule est fouillé à ce moment-là. Monsieur 20 Harnois, le véhicule est fouillé directement à la 21 Sûreté du Québec. Puis il y a un 9 millimètres qui 22 est trouvé en sa possession. Il explique qu'il 23 avait acheté cette arme de monsieur Raymond 24 Coulombe pour sa protection contre un dénommé 25

- Richard Skinner à ce moment-là et un dénommé

 Stéphane Crête, sachant que ces gens-là étaient des

 membres Evil Ones Granby à cette époque.
- Q. [237] Evil Ones, est-ce qu'on est capable de placer
 ce groupe-là Evil Ones à Granby à l'époque, est-ce
 qu'on le relie à un autre groupe de motards?
 - R. Bien, c'était un club école des Hells Angels de Sherbrooke, qui était chapeauté par les Hells de Sherbrooke.
- Q. [238] Comment est-ce qu'il l'a payée cette arme-là à monsieur Coulombe?
- R. Dans sa déclaration que monsieur Harnois a faite, 12 il mentionne avoir payé cette arme-là deux mille 13 dollars (2000 \$), par contre a été payée en 14 matériel. Parce que monsieur Coulombe, chez lui, on 15 pouvait payer cash ou on pouvait amener différents 16 matériaux, différentes choses que lui pourrait 17 revendre par la suite. Je vais vous énumérer le 18 matériel qui a été fourni à monsieur Coulombe pour 19 repayer l'arme : fournaise à l'huile, deux airs 20 climatisées, cinq palettes de briques, un réservoir 21 à gaz de camion avec huile à chauffage à 22 l'intérieur, du filage électrique, des néons, 23 lumières, des « sockets », des boîtes octogones 24 pour des serres, ainsi de suite. Donc, monsieur 25

- Coulombe acceptait n'importe quoi pour se faire 1 payer.
- Q. [239] On va terminer avec deux mille six (2006).
- 4 Est-ce que, en deux mille six (2006), monsieur
- Coulombe a cautionné quelqu'un qui avait des
- problèmes avec la justice?
- R. En deux mille six (2006), monsieur Coulombe a 7
- cautionné monsieur Richard Roy qui, à ce moment-là, 8
- nous, on le considérait comme son bras droit. A
- signé... à l'engagement de Richard Roy pour sa 10
- remise en liberté, a versé un montant de cinq mille 11
- dollars (5000 \$) comme dépôt au palais de justice 12
- de Granby à ce moment-là. Roy est accusé de 13
- possession d'armes prohibées dans son véhicule et 14
- de possession de stupéfiants. 15
- Q. [240] Toujours en deux mille six (2006), en 16
- novembre, monsieur Coulombe est arrêté pour un 17
- ivressomètre? 18
- R. Oui. À ce moment-là, monsieur Coulombe est arrêté 19
- effectivement pour une faculté affaiblie et est 20
- également en possession de cocaïne. Lors de la 21
- fouille du véhicule de monsieur Coulombe, quatre-22
- vingt onze (91) balles de calibres 22, ainsi qu'une 23
- carte d'affaires... 24
- Q. **[241]** D'un armurier? 25

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. D'un armurier, qui a été trouvée. À ce moment-là, monsieur Coulombe était soumis à une interdiction de possession de toute arme et de toute munition. Coulombe a déclaré qu'il aurait toujours une arme à feu pour se protéger et protéger sa famille contre les motards. On revient un peu plus tôt. Celui-ci avait mentionné la même affaire que, suite aux tentatives, il serait toujours armé. Il a également affirmé que si quelqu'un défonçait chez lui, ses armes étaient prêtes à tirer. Qu'il attendrait dans le haut de l'escalier et les abattrait. Rappelons que monsieur Coulombe a été victime de deux tentatives de meurtre, dont une par explosif dans son véhicule et l'autre par balle. Les deux tentatives de meurtre ont été perpétrées alors que Coulombe était chez lui.

Suite à l'arrestation et à la déclaration de monsieur Coulombe, une perquisition a été effectuée le deux mille six, onze, vingt-huit (2006-11-28) à la résidence du sujet. Les items suivants ont été saisis : un fusil de calibre 12 chargé non verrouillé et appuyé sur le côté du mur près de son lit; des balles de calibre 22; des balles de calibre 9 millimètres et des balles de calibre 32 millimètres.

- 1 Q. [242] C'est un homme armé monsieur Coulombe.
- R. Absolument. Puis comme il mentionnait, ce n'est
- pas... ce n'est pas inscrit à l'intérieur, mais ce
- qu'il a mentionné aussi, que ce n'est pas parce
- qu'un juge va lui interdire d'avoir une arme à feu
- que lui n'en aurait pas. Il y avait eu deux
- tentatives de meurtre sur sa personne. Il fallait
- qu'il se protège. Il fallait qu'il protège sa
- famille. Ça fait que même s'il y avait une
- interdiction de posséder arme à feu, il était pour
- en avoir une pareil.
- Q. [243] Et on va terminer, une dernière information
- que vous avez qui le relie à une activité en
- novembre deux mille sept (2007).
- R. Oui, en novembre deux mille sept (2007)...
- Q. [244] Je comprends qu'il y a eu un vol de drogue en
- 17 quelque part là.
- 18 R. Oui, c'est ça. En fin de compte, Michael Elridge
- savait que les criminels n'étaient pas à leur
- local, dans la région de Montréal, donc celui-ci
- savait que les criminels n'étaient pas là, donc
- s'est dirigé à cet endroit-là pour voler une somme
- de trois mille dollars (3 000 \$). À ce moment-là,
- il a volé aussi deux kilogrammes de cocaïne, il a
- volé quatre armes à feu et cinq mille dollars

(5 000 \$) en argent. Les voleurs ont remis la marchandise volée... c'est ça, les voleurs ont remis la marchandise à monsieur Elridge qui lui, a revendu la drogue et les armes à monsieur Raymond Coulombe pour cinquante mille dollars (50 000 \$).

- Q. [245] Alors monsieur Coulombe, il achetait, lui?
- R. Oui, c'est ça, ça fait que monsieur Elridge avait 7 des hommes, envoyait ses hommes, par la suite, 8 monsieur Elridge a récupéré le stock et a vendu la marchandise, si on peut dire, à monsieur Coulombe. 10 Il faut savoir que monsieur Coulombe, là, je vais 11 peut-être y revenir un peu plus tard, là, lorsqu'on 12 a perquisitionné chez lui, à la fin du projet 13 Hégémonie, le vingt et un (21) juin deux mille onze 14 (2011), c'était un magasin général, il y avait 15 énormément de marchandises de toutes sortes. 16
- Q. [246] De la nature? Marchandises?

18

19

20

- R. Beaucoup... il devait y avoir, à peu près, je vous dirais trente (30) barils de vis à gyproc, des barils bleus, des gros barils bleus, des lames de... de scie à onglet, des lames à rasoir...
- Q. [247] Des bottes de construction?
- 23 R. Des bottes de construction, je vous dirais, une 24 panoplie, un magasin général.
- 25 Q. [248] Mais il n'opère pas de commerce, monsieur...

- R. Absolument pas.
- Q. [249] O.K.
- R. Absolument pas.
- Q. [250] Puis ce n'est pas vendu à chez Ponceaux de
- l'Estrie, ca, c'est chez monsieur Coulombe?
- R. Il y en avait une petite partie directement au
- commerce, mais je vous dirais que la plupart des
- objets retrouvés étaient sur le terrain, monsieur
- Coulombe possédait un genre de petite grange et
- c'était tout à l'intérieur de cette grange-là... 10
- 11 Q. **[251]** O.K.
- R. ... ça fait que pour payer ses gens, lui, acceptait 12
- de la marchandise, finalement, là. 13
- Q. [252] O.K. Je vous laisse continuer, alors on a vu 14
- le profil de monsieur Coulombe. Autres éléments 15
- d'enquête sur lesquels on peut passer peut-être 16
- plus rapidement, là, mais on va... on a vu peut-17
- être une inf... dès le début de l'enquête, une 18
- information, le vingt-six (26) avril deux mille dix 19
- (2010), pas une information, mais un appel anonyme? 20
- R. Absolument. Suite... il était survenu trois 21
- incendies. La Régie de police Memphrémagog a reçu 22
- un appel anonyme d'une personne qui voulait parler 23
- à un enquêteur à cet endroit-là. Lors de l'appel, 24
- dans la soirée, il n'y avait pas personne de 25

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013

disponible et ce qui a été mentionné au 1 répartiteur, c'est que « C'est peu probable que Ponceaux de l'Estrie passe au feu ». Ca fait que 4 l'informateur anonyme a mentionné ça. Évidemment qu'on a tenté de retracer l'appel, essayé de voir 5 qui aurait pu mentionner ça, bref, l'appel n'a 6 7 pas...

- Q. [253] O.K. 8
- R. ... on a su d'où provenait l'appel, maintenant de mettre quelqu'un au bout du fil, on n'a pas été 10 capable. 11
- Q. [254] Maintenant, je vous laisse aller, contez-nous 12 un peu ce que l'enquête Hégémonie révèle sur les 13 activités de Ray Coulombe. 14
- R. En fait, plusieurs filatures ont été faites sur 15 monsieur Coulombe. Par contre, ce qu'on constatait, 16 c'est que monsieur Coulombe est très peu... se 17 déplace très peu, va à son commerce, va sur ses 18 terres à l'arrière de chez lui, sort très peu de 19 chez lui à part d'aller faire l'épicerie, là, mais 20 je veux dire, au niveau de ses activités 21 criminelles, ne sort pas de chez lui. Tout se passe 22 chez lui. Si tu veux vendre quelque chose, tu vas 23 chez lui. Si tu veux acheter quelque chose, tu vas 24 chez lui. Lui, ne fera pas... lui, ne se déplacera 25

pas pour faire quelque chose concernant ses

activités criminelles pour la majorité du temps,

c'est ce qu'on constate.

- Q. [255] Alors, je vous laisse... vous avez des sources qui vous ont parlé? Page suivante...
- R. On a différentes sources d'information qui nous mentionnaient, entre le mois de septembre deux 7 mille dix (2010) et le mois d'avril deux mille onze 8 (2011), les sources mentionnent que monsieur Coulombe vend de la marijuana et vend des armes, 10 que ces armes-là sont cachées sous la terre dans le 11 bois et qu'il y a aussi, sur la terre, des 12 véhicules volés. Les sources mentionnent aussi que 13 monsieur Coulombe engage des gens pour mettre le 14 feu. Mentionnaient aussi que monsieur Coulombe a 15 des stupéfiants et de l'argent enterrés sur son 16 terrain à des profondeurs où les chiens ne peuvent 17 pas les sentir. Maintenant, il est mentionné aussi 18 que monsieur Coulombe a des barils pleins de 19 cannabis et de pilules et envoie son fils Tyler les 20 récupérer lors de la commande. Ce fait-là, sur 21 l'écoute électronique, on a été capable de 22 l'établir exactement. On a trouvé les barils sur le 23 terrain et pendant l'écoute, c'est son fils qui 24 allait chercher les choses dans le baril pour 25

- approvisionner, par la suite, à la résidence, 1
- monsieur Coulombe.
- Q. [256] O.K.
- R. Et dernière mention, monsieur Coulombe fait brûler ses compétiteurs.
- Q. [257] O.K. Ça, c'est différentes sources qui vous 6 donnent ces informations-là. 7
- R. Absolument.
- Q. [258] Maintenant, d'autres moyens d'enquête, la filature? 10
- R. Oui, aussi, nous avons fait énormément de filature 11 sur monsieur Richard Robert, entre le mois de 12 novembre deux mille dix (2010) et le mois de mars 13 deux mille onze (2011). Ce qu'on peut remarquer, 14 c'est que monsieur Robert est allé à plusieurs 15 reprises chez monsieur Raymond Coulombe et chez 16 monsieur Tyler Coulombe. On sait que notre personne 17 qui mettait le feu, la personne qu'on suspectait 18 était monsieur Richard Robert, à ce moment-là, et 19 celui-ci avait énormément de contacts avec monsieur 20 Raymond Coulombe. 21
- Q. **[259]** O.K. 22
- R. Le quatre (4) janvier deux mille onze (2011), je 23 vous mentionnais tantôt qu'il y avait une balise 24 qui avait été installée sur le Pontiac Sunfire, 25

- donc, exactement la date de l'installation a été le 1
- quatre (4) janvier...
- Q. [260] O.K.
- R. ... deux mille onze (2011).
- Q. [261] Bon, douze (12) janvier, vous nous avez parlé
- tout à l'heure de Joshua Bélanger, est-ce qu'il y a
- 7 des éléments additionnels dans cette page
- d'informations là?
- R. Non, il n'y pas rien d'additionnel.
- Q. [262] O.K. Je vous laisse aller. Alors, on a, 10
- 11 par...
- R. C'est la suite... 12
- Q. [263] Oui. 13
- R. On arrive au deux (2) février deux mille onze, je 14
- l'ai mentionné tantôt, Madame la Présidente, c'est 15
- l'autorisation d'interception des communications 16
- privées. Donc, la première, parce qu'il y en a eu 17
- deux pendant l'enquête et la première a eu lieu le 18
- deux (2) février deux mille onze (2011) pour des 19
- crimes d'incendie seulement qui visait trois 20
- personnes, monsieur Coulombe, monsieur Richard Roy 21
- et monsieur Richard Robert. 22
- Q. [264] Sept (7) et huit (8) février. 23
- R. On a... on en a mentionné tantôt, Madame la 24
- Présidente. Sept (7) et huit (8), il a fait le tour 25

- de certains commerces qui ont été incendiés un peu plus tôt dans l'année.
- O. [265] L'entrée... la fouille subreptice du Pontiac Sunfire le neuf (9). 4
- R. Encore là, je l'ai mentionné tantôt, fouille subreptice, bidon d'essence retrouvé dans un sac à
- dos dans le coffre arrière et un kangourou, un... 7
- un... 8
- Q. [266] Un...
- R. ... un gilet blanc coton ouaté kangourou de couleur 10 11 blanc.
- Q. **[267]** O.K. 12
- R. Fait à noter, au moment de la tentative d'incendie 13
- du treize (13) février au commerce à Saint-Élie, 14
- monsieur portait le fameux kangourou blanc. 15
- Q. [268] O.K. 16
- R. Treize (13) avril, bien, on en a parlé tantôt, 17
- c'est la tentative d'incendie chez Matériaux St-18
- Élie. 19
- Q. [269] Vous avez... vous avez dit le treize (13) 20
- avril, mais je comprends que vous voulez parler du 21
- treize (13) février. 22
- R. Oui, absolument, c'est... c'est une erreur, le 23
- treize (13) février, effectivement. 24
- Q. [270] O.K. Alors, c'est là qu'il y a une 25

- conversation interceptée sur le bavard dans l'auto. 1
- R. Oui, effectivement.
- Q. [271] O.K. Ensuite...
- R. On va aller...
- Q. [272] Allez donc au vingt-neuf (29) mars.
- R. Absolument. Vingt-neuf (29) mars deux mille onze (2011), je reviens au témoignage que j'ai eu juste 7 un petit peu avant. On se souvient de la... la tentative d'incendie du trente et un (31) mars deux mille onze (2011) chez Excavation Roger Dion où 10 est-ce que la fameuse canisse est tombée debout. 11 Deux jours avant, sur l'écoute électronique, 12 monsieur Richard Robert s'est rendu chez monsieur 13 Ray Coulombe. Monsieur Coulombe n'était pas là et 14 celui-ci a parlé avec madame Gail Wheeler. Il y 15 avait un bavard d'installé à l'intérieur de la 16 résidence de monsieur Raymond Coulombe. Donc, on 17 les... on est en mesure de... de capter la 18 conversation qui a eu lieu entre monsieur Richard 19
 - Q. [273] Juste, juste pour les fins de... pour les besoins de l'enquête ici, je comprends, toutes ces... tous ces moyens d'enquête-là, soit les bavards, les registres de communication, dans ce cas-ci, le bavard installé dans le domicile, est-ce

Robert et madame Wheeler.

20

21

22

23

24

que c'est toujours fait sous autorisation 1 judiciaire? R. Absolument, Madame la Présidente, c'est... c'est... Q. [274] Dans le cadre de l'enquête pour le procès Hégémonie. R. Absolument. Q. **[275]** O.K. 7 R. Absolument. Q. [276] De sorte qu'il y a un bavard. Et qu'est-ce qu'on entend sur ce bavard-là? 10 R. Donc, monsieur Richard Robert discute avec madame 11 Gail Wheeler. Ce qui est... ce que monsieur Robert 12 dit à ce moment-là à madame Wheeler, c'est que : 13 Je voulais te montrer les tuyaux 14 arrivés chez... 15 ca a été compris par la suite 16 Je voulais ensuite lui montrer les 17 choses en photo. 18 Il parle de machine gun. « Machine gun » ici, on 19 parle d'arme à feu. Un « machine gun », c'est une 20 arme à feu. Parce que monsieur Robert, durant 21 l'enquête, était en contact avec une personne 22 américaine dans lequel la personne américaine ou 23

l'Américain fournissait les armes à feu à monsieur

Richard Robert. Donc, monsieur Robert faisait le

24

trafic d'armes à feu en plus de faire... commettre 1 les incendies, donc... puis sachant que monsieur Coulombe achetait les armes à feu de monsieur 4 Robert. Q. [277] Alors, monsieur Robert veut parler d'armes à feu. 6 R. Il veut parler de tuyaux, probablement que monsieur 7 Robert a pris en photo des tuyaux, les... les 8 réserves... Q. [278] O.K. 10 R. ... de ponceaux et, en même temps, a sûrement pris 11 une photo d'une arme à feu qu'il veut montrer à 12 monsieur Coulombe. Ensuite, Gail l'interrompt en 13 disant : 14 Écoute, il est plus important que Dion 15 maintenant. 16 « Dion », dans notre tête, on sait que c'est 17 Excavation Roger Dion. Ensuite, Gail Wheeler 18 demande de venir à l'extérieur. Donc, à partir de 19 ce moment-là, ce que je viens de vous relater, 20 c'est la conversation à l'intérieur de la résidence 21 et là on s'en va à l'extérieur. Mais, pour nous, ça 22

a été fructueux, ils sont allés parlé à côté du

Pontiac Sunfire dans lequel on avait aussi un

bavard à l'intérieur du véhicule, donc on a pu

23

24

- continuer à suivre la conversation. Et madame 1
- Wheeler mentionne à ce moment-là à monsieur Richard
- Robert:
- 4 Tu sais que... tu sais ce que tu fais.
- Il répond : 5
- Oui. 6
- Elle dit : 7
- Tu niaises, ça prend trop de temps. 8
- Il mentionne que : 9
- Ce sera fait cette semaine. 10
- Suite à cette conversation-là, on a la tentative 11
- d'incendie du trente et un (31) mars. 12
- Q. [279] Deux jours après. 13
- R. Absolument. 14
- Q. [280] O.K. On va tourner les pages puis là on va 15
- arriver dans le document, il y en a un qui 16
- s'appelle « Volet stupéfiant ». Et ça, je vais vous 17
- demander de nous résumer peut-être juste là, dans 18
- le « Volet stupéfiant » et, ça, je comprends que 19
- c'est la partie qui commence dans le procès 20
- Hégémonie qui commence ce matin à Sherbrooke... 21
- R. Absolument. 22
- Q. [281] ... devant jury. 23
- R. Absolument. 24
- Q. [282] Alors, on va juste... 25

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- 2 Comme...
- 3 Me PAUL CRÉPEAU:
- 4 ... faire...
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- 6 Oui.
- 7 Me PAUL CRÉPEAU :
- 8 ... un léger survol. Non, juste pour relier à des
- 9 activités d'un gang.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- Je n'ai pas de problème, c'est juste est-ce que, vu
- qu'on commence quelque chose d'autre...
- 13 Me PAUL CRÉPEAU:
- 14 Oui.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 ... voulez-vous le faire maintenant ou vous voulez
- prendre la pause de onze heures (11 h 00)?
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :
- On pourrait prendre la pause. Oui, oui, Madame la
- Présidente, je... je regardais... je ne regardais
- plus l'heure, moi.
- 22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 23 REPRISE
- LA GREFFIÈRE :
- Monsieur Viens, vous êtes toujours sous le même

1 serment.

- R. Merci.
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [283] Monsieur Viens, on va continuer votre 4 histoire. Vous abordiez à ce moment-ci le volet stupéfiant, c'est-à-dire l'autre partie de l'enquête. Et là je vais vous laisser aller. Contez 7 à Madame la Présidente et Monsieur le Commissaire, 8 ce que l'enquête Egemoni vous a révélé sur d'autres activités criminelles de monsieur Coulombe et de 10 son groupe. 11
- R. Absolument. Pour débuter, le volet stupéfiant est 12 un volet majoritairement un volet de preuve en 13 écoute électronique. Donc, la première autorisation 14 d'écoute électronique a été obtenue le deux (2) 15 février deux mille onze (2011). À ce moment-là, on 16 visait monsieur Coulombe, monsieur Richard Roy, 17 monsieur Richard Robert et c'était le volet 18 incendie. La deuxième autorisation d'écoute 19 électronique a été obtenue soixante (60) jours plus 20 tard, donc le premier (1er) avril deux mille onze 21 (2011). Donc, cette deuxième autorisation-là visait 22 vingt (20) personnes dont monsieur Coulombe, 23 monsieur Wheeler et monsieur Robert. Et fait à 24 noter que la deuxième autorisation était en matière 25

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

de gangstérisme. Donc, pour... pour vous parler du volet stupéfiant, monsieur Coulombe avait une personne avec qui était, je le qualifierais d'associé du nom de monsieur Luc Rondeau. Ces... ces deux personnes, leur mission, si on peut dire, était de... d'obtenir de la... de la marijuana de différents fournisseurs en Estrie.

Monsieur Coulombe connaissait des gens qui lui fournissaient de la marijuana. Monsieur Luc Rondeau connaissait des gens qui lui fournissaient de la marijuana et ensemble faisaient... ensemble amenaient un point de chute, si on peut dire, la marijuana récoltée, et mélangeaient le tout pour ensuite ensacher la marijuana en livre de... de marijuana. Par la suite, c'est inséré dans des valises, des valises de transport noires, des grosses valises noires de transport pour les avions ou les trains. C'était mis à l'intérieur dans des sacs Cryovac dans lesquels l'air était enlevé et, par la suite, valises fermées. Donc, à ce momentlà, l'odeur... la valise n'avait aucune odeur et, par la suite, les valises étaient acheminées par train de Montréal vers Belleville, Ontario et Toronto.

Q. [284] Ça, c'était le point... le point de vente ou

le point de livraison pour la drogue. 1

R. Absolument, Madame la Présidente. Donc, monsieur

Coulombe et monsieur Rondeau étaient

4 majoritairement dans les stupéfiants, mais aussi

monsieur Coulombe avait d'autres personnes reliées

avec lui dont un dénommé monsieur Benoit Leclerc.

Monsieur Leclerc, son rôle était de fournir à monsieur Coulombe de la cocaïne en kilo, était de lui fournir des pilules OxyContin et était aussi de lui fournir de la marijuana. On avait à l'intérieur du volet stupéfiant, une personne de la région de Cornwall qui venait récupérer des « culule »... des pilules à coup de... de mille (1 000) directement chez monsieur Raymond Coulombe. Et à ce moment-là, c'était monsieur Benoit Leclerc qui fournissait les pilules d'OxyContin.

- Q. [285] Comment s'appelle votre résident de l'Ontario 17 qui venait? 18
- R. Monsieur Forget. 19
- Q. [286] O.K. 20

7

8

9

10

11

12

13

14

15

- R. Et un certain soir sur l'écoute électronique, on a 21
- pu capter certaines informations dont une 22
- transaction de pilules où est-ce que monsieur 23
- Forget a remis un montant de quarante-quatre mille 24
- dollars (44 000 \$) directement à monsieur Coulombe 25

pour l'achat de ces fameuses pilules OxyContin.

Donc, monsieur Coulombe était aussi, à part la marijuana, on comprend qu'il était dans les pilules OxyContin, était aussi dans la cocaïne. Et monsieur Coulombe aussi avait, si on peut dire, des ramifications à travers des... du trafic d'armes à feu et, je l'ai mentionné un peu plus tôt, avec monsieur Richard Robert et les armes provenaient des États-Unis.

Donc, pour le... le volet stupéfiants, la majeure partie des activités était dans la marijuana et le modus operandi de monsieur Coulombe et de monsieur Rondeau était - je vais me répéter un petit peu là, mais pour vous amener plus en détail vers l'Ontario - était de récupérer la marijuana, par la suite, l'ensacher parce que...

Pourquoi je mentionne « ensaché » et le cryovac? Lorsque la marijuana est acheminée en Ontario, les gens en Ontario, ce qu'il fallait que ce soit, c'est que lorsqu'ils ouvraient le sac de une livre de pot, ça prenait une forte odeur. Si cette marijuana-là avait pas une forte odeur, ils refermaient le sac, puis Rondeau revenait avec le sac vers ici. Ça fait que ce qui était... ce qui était les commandes, ce que Rondeau et Coulombe

1

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

21

22

23

24

25

passaient de commandes à leurs fournisseurs alentour en Estrie et un peu dans la région de Montréal, c'était d'avoir de l'extérieur de la marijuana qui a été... qui a... qui a poussé à l'extérieur et de la marijuana qui poussait à l'intérieur. En sorte que sachant que la marijuana qui pousse à l'extérieur coûte beaucoup moins cher que l'intérieur, lui, ce qu'il faisait, c'est qu'il achetait à coût moindre la marijuana de l'extérieur et la mélangeaient avec de l'intérieure. Donc, ils pouvaient vendre ça à fort prix, comme ils faisaient passer que c'était juste de l'intérieure qu'ils vendaient, et finalement c'était pas ça. C'est, ils mélangeaient de l'extérieure avec de l'intérieure, parce que l'intérieure avait une forte odeur. Ça fait que, en quelque sorte, on peut dire qu'ils trompaient...

Q. [287] Il fraudait ses clients.

R. ... qu'il fraudait ses clients, là, en Ontario, si 19 on peut dire. 20

> Donc, pendant le mois de, je vous dirais le mois de février, quinze (15) février deux mille onze (2011) et le trois (3) juin deux mille onze (2011), nous avons répertorié onze (11) voyages par train vers l'Ontario de valises. On compte à peu

près, au total, à peu près entre deux cent cinquante (250) et deux cent soixante-dix (270) livres qui ont transigé vers l'Ontario, donc vers Belleville, par train.

1

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Évidemment que lorsqu'on a ça sur l'écoute électronique, c'est beau, maintenant il faut confirmer que c'est bel et bien de la marijuana qu'il y a à l'intérieur des valises.

Donc, au mois de mai deux mille onze (2011), le dix (10) mai deux mille onze (2011) exactement, nous avons mis sur pied un scénario pour saisir une valise à l'intérieur du train. Donc, ce qu'on a fait, c'est que, avec un maîtrechien, lorsque monsieur Rondeau est allé à l'intérieur du train, a placé sa valise à l'intérieur du train dans les... dans les racks, lorsque monsieur Rondeau a pris place, nous avons trois agents enquêteurs qui ont pris place à bord du train, et deux autres enquêteurs avec un maîtrechien qui ont rentré à l'intérieur du train, et le chien, évidemment, avec leur grand sens de... finalement, a trouvé la fameuse valise pour, par la suite, confirmer qu'effectivement, à l'intérieur des valises, il y avait bel et bien de la marijuana.

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Donc, à partir de ce moment-là, à partir du moment aussi qu'on saisit la valise, ils ont changé un peu leur façon de faire, si on peut dire. C'est que les gens de l'Ontario partaient de l'Ontario et venaient récupérer la marchandise directement ici. Et c'est à ce moment-là que, lorsqu'ils sont venus, le trois (3) juin deux mille onze (2011), on a mis ces gens-là sous filature, et ont été interceptés par la police provincial de l'Ontario à leur retour, ont été interceptés sur la route 401, dans le secteur de Kingston. Ils appellent ça Thousand Islands. Donc, ils ont été interceptés là, pour constater que monsieur Tom Oak, parce que Tom... monsieur Tom Oak était le... la personne qui recevait la marchandise en Ontario, donc était le preneur de la marchandise. Donc, lorsqu'il est venu au Québec, a pris la marchandise, est retourné vers l'Ontario, et monsieur s'est fait prendre par la police provinciale de l'Ontario.

Fait à noter : on était sur la filature et, pour une raison qui était inconnue à ce moment-là, la police provinciale de l'Ontario a intercepté le véhicule. Je vous dirais que sur le moment, là, fait cocasse, on se demandait ce qui se passait, là, on n'était pas... on n'était pas trop certain.

Tout ça pour dire qu'il sui... il a été intercepté

parce qu'il suivait un véhicule de trop près, et

c'est la raison pourquoi qu'il a été intercepté, et

le tout a déboulé, parce que c'était pas prévu

qu'on l'intercepte là, bref.

À ce moment...

7 Q. [288] O.K. Oui?

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- R. À ce moment-là, monsieur... monsieur Oak, Tom Oak,
 était en possession... Juste un instant, je vais
 tout vous dire la quantité, qui est une bonne
 quantité. Je l'ai-tu notée...
- Q. [289] Oui, en bas de la page. Trente-sept (37) livres?
- 14 R. Oui. Trente-sept (37) livres de marijuana, avec des 15 listes... des listes de contacts, de la cocaïne, et 16 de la pilule.

Suite à ça, suite à ces interventions-là, suite à l'enquête concernant les stupéfiants, évidemment que nous avons procédé à un ratissage, soit les arrestations et les perquisitions le vingt et un (21) juin deux mille onze (2011), dans lequel nous avons perquisitionné dix-huit (18) endroits et procédé à l'arrestation de trente et une (31) personnes, dont monsieur Raymond Coulombe...

Q. [290] Madame Blanchette, s'il vous plaît,

tournez... Je vais vous amener au visage, là, de

monsieur Coulombe, c'est... il y a une photo.

3 Voilà. La suivante. Voilà.

R. Donc, les personnes arrêtées à ce moment-là étaient

monsieur Raymond Coulombe, monsieur Tom Oak,

monsieur Luc Rondeau, monsieur Dominic Therrien, et

d'autres personnes. Les gens que je vous ai nommés,

c'est les gens qui ont été accusés dans le présent

dossier au niveau du gangstérisme. Il y avait

quatre personnes visées au niveau du gang, et ces

gens-là ont été arrêtés pour le gangstérisme. Les

autres personnes sont accusées, ont été accusées

soit de complot de trafic, jusqu'à recel de

marchandise.

7

8

11

12

13

16

Q. [291] Alors on a peut-être, tant qu'à être dans les

photos, sur la page suivante on voit monsieur

17 Richard Robert?

R. Absolument. La première photo était monsieur...

monsieur Coulombe, Raymond. La deuxième photo,

qu'on voit présentement, c'est monsieur,

effectivement, monsieur Richard Robert.

Q. [292] O.K., et la troisième?

R. La prochaine photo, la photo de madame Gail

Wheeler.

25 Q. [293] O.K.

- Le 9 septembre 2013
- R. Conjointe de monsieur Ray Coulombe.
- Q. [294] Et je comprends que ce n'est pas sa première
- conjointe, lui. Il y a plusieurs familles dans
- la... autour de monsieur Coulombe, une première
- femme, des enfants?
- R. Absolument. En fait, monsieur Coulombe a eu une 6
- première femme. 7
- Q. [295] Oui? 8
- R. D'où monsieur a eu deux en... deux enfants avec
- elle. Et madame... madame Wheeler est la deuxième 10
- 11 conjointe, avec laquelle il a eu trois enfants.
- Q. [296] Nommez-nous donc les deux enfants d'un 12
- premier mariage? 13
- R. Le premier mariage est madame Tina Coulombe, et la 14
- deuxième personne, blanc de mémoire. Je ne saurais 15
- vous dire. 16
- Q. [297] Reina, Ré... Non? 17
- R. Rae Lynn. 18
- Q. [298] Rae Lynn? 19
- R. Tina et Ray Lynn? 20
- R. Absolument. 21
- Q. [299] Du premier mariage et du deuxième mariage? 22
- R. Tyler. 23
- Q. [300] Oui? 24
- R. Rayn et la plus jeune étant..., blanc de mémoire, 25

- blanc de mémoire.
- Q. [301] Mais la plus jeune a rien à voir?
- R. A rien à voir. Rayn, Rayn a été arrêtée dans le
- présent projet. Tyler a été arrêté, mais la plus
- jeune non, c'est une personne, elle est aux études
- puis semblait vouloir aller dans le bon chemin.
- Q. [302] O.K. L'arrestation de monsieur Coulombe, est-
- ce qu'il..., est-ce qu'il vous a fait des aveux
- lors de son arrestation au mois de juin?
- R. Effectivement, monsieur rencontre (sic)..., a été
- rencontré par les policiers enquêteurs et lors de
- son interrogatoire monsieur Coulombe mentionnait
- que... Richard Robert était avec lui pour les
- incendies, mentionnait aussi que monsieur Robert
- était impliqué dans les incendies chez le ministère
- des Transports du Québec, également Matériaux
- Saint-Élie au niveau de la tentative et mentionnait
- aussi ceux d'Excavation Roger Dion à Saint-
- 19 Alphonse-de-Granby.
- 20 Q. [303] O.K.
- 21 R. Par la suite, un peu plus tard dans
- l'interrogatoire, monsieur Coulombe a mentionné
- qu'il a donné trois mille dollars (3000 \$) à
- monsieur Robert pour les incendies.
- Q. [304] Maintenant, est-ce qu'il y a eu une autre

- facette pour terminer ce dossier-là après
 l'arrestation de monsieur Coulombe?
- R. Absolument. Au niveau, juste pour vous mentionner, 4 au niveau des enquêtes caution, entre autres, est demeuré détenu monsieur Ray Coulombe, est demeuré détenu aussi monsieur Richard Robert. Au mois d'octobre deux mille onze (2011), monsieur Robert, 7 Richard Robert a communiqué avec notre bureau pour 8 nous mentionner que monsieur Coulombe aimerait obtenir deux armes à feu pour..., pour..., pour ne 10 pas dire pour amener chez son fils Tyler en fait. 11 Au départ, au départ c'était ça, deux armes à feu 12 pour son fils, monsieur Robert n'était pas au 13 courant à ce moment-là quelle était l'utilité 14 d'avoir les armes à feu. 15
- 16 Q. [305] O.K.

24

- R. Donc, un peu plus tard, évidemment que les
 décisions se sont prises au niveau de nos services
 à savoir si..., qu'est-ce qu'on faisait avec ça.

 Donc, on a continué, on a décidé de continuer à
 travailler avec monsieur Robert au niveau de la
 facette des armes à feu.
 - Donc, un peu plus tard, je vous dirais, quelques jours après, on apprend que les armes à feu devront servir pour commettre deux meurtres,

1

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

éliminer deux personnes. Donc, les armes à feu sont pour faire éliminer un dénommé Lyford Flanders que monsieur Coulombe soupconnait d'avoir parlé.

Et la deuxième personne était pour éliminer monsieur Dave Crook. Dave Crook qui a déjà travaillé avec monsieur Coulombe à son commerce, mais savons que ces personnes-là travaillaient aussi pour la fille de Ray, Tina et son conjoint Stéphane Doucet qui eux étaient propriétaires d'Isolation Foster dans le secteur de Lac Brome.

Donc, ces deux personnes-là étaient visées par monsieur Coulombe. Donc, on a décidé de mettre un scénario en place, on a décidé de monter un plan pour un scénario pour contrecarrer ou pour voir jusqu'où qu'on pouvait... Parce que le but..., le but de la..., le but du plan était de pouvoir en fin de compte porter des accusations de complot de meurtre et probablement de possession d'armes à feu.

- Q. [306] O.K. Expliquez-nous ce qui se passe dans les journées suivantes?
- R. En fait, nous, en fait, monsieur Robert a continué 22 dans la même veine lorsqu'il nous a appelé, on lui 23 a demandé de continuer avec nous et ce qui a été 24 fait, monsieur Robert a mentionné à monsieur 25

VOLUME 114 Le 9 septembre 2013

Coulombe qu'il était pour se procurer les deux armes à feu et que c'était son frère, le frère à monsieur Robert, qui était pour commettre les meurtres.

Maintenant son frère était un..., monsieur Robert a vraiment un frère, mais n'a jamais été mis au fait que c'était lui qui était pour commettre les meurtres finalement.

Q. [307] C'est une histoire?

4

6

7

8

19

20

21

22

23

24

25

R. C'est une histoire, effectivement, Madame la 10 Présidente. C'est vraiment une histoire. Suite à 11 ca, monsieur Coulombe voulait plus deux armes, mais 12 trois armes à feu. Un qui était pour servir pour le 13 frère à monsieur Robert et les deux autres qui 14 étaient pour donner au fils de monsieur Coulombe, 15 soit Tyler Coulombe. Parce que Tyler avait été 16 libéré, lui, au moment de l'enquête sous caution, a 17 été remis en liberté. 18

> Donc, ce qu'on a fait, c'est qu'on a impliqué deux agents d'infiltration pour finalement livrer les armes à feu à madame Gail Wheeler, parce que madame Gail Wheeler était elle aussi à l'extérieur, à son domicile, elle était à l'extérieur. Le seul qui était détenu c'est monsieur Coulombe pour ce qui est de la famille

Coulombe. 1

Donc, on a convenu de livrer effectivement les armes à feu à madame Gail Wheeler avec l'accord 3 4 de monsieur Coulombe. Ce qu'on a fait c'est qu'on a donné rendez-vous à madame Wheeler pour lui remettre les armes à feu. Et un des agents 6 d'infiltration était, entre guillemets, le frère 7 de.... 8

- Q. [308] Dans l'histoire?
- R. ... de monsieur Robert dans l'histoire. 10
- Q. [309] Pour qu'on se comprenne bien, un agent 11 d'infiltration c'est un agent de police qui 12 travaille comme agent double à ce moment-là? 13
- R. Absolument, c'est carrément un agent double de la 14 Sûreté du Québec qui a..., en fait deux 15 agents doubles de la Sûreté qui ont fait le 16 travail. Donc, pour cette journée-là les agents 17 d'infiltration dans un véhicule se sont présentés à 18 un restaurant dans lequel ils s'étaient donnés 19 rendez-vous, les agents d'infiltration et madame 20 Wheeler. Un des agents d'infiltration a rencontré 21 madame Wheeler à l'intérieur du restaurant et 22 madame Wheeler ce qu'elle a mentionné, elle a 23 mentionné que ça coûtait, pour lui remettre cinq 24 mille dollars (5000 \$)... Madame Wheeler, il 25

fallait qu'elle remette cinq mille dollars (5000 \$) 1 à l'agent d'infiltration. Et elle a mentionné en même temps que : « Regarde, ces armes-là -excusez 4 le mot, l'expression- c'est pour le "criss" de fou en dedans, c'est pour lui ces affaires-là, c'est 5 lui qui veut commettre les affaires. » 6 Q. [310] C'est madame Wheeler qui parle du « criss de 7 fou en dedans »? 8 R. Oui, absolument. Au départ, madame Wheeler ne 9 semblait pas vouloir prendre possession, ne 10 semblait pas vouloir embarquer. Mais monsieur 11 Coulombe, c'était sa seule façon de prendre 12 possession des armes et continuer de son côté son 13 plan pour pouvoir commettre les meurtres. Donc, 14

madame Wheeler a mentionné, a bien pris soin de

mentionner aux agents d'infiltration que :

15

16

19

20

21

22

23

24

25

« Regarde, c'est cinq mille piastres (5000 \$) puis 17 c'est pour le "criss" de fou. » 18

> Finalement, ce qui se passe, c'est que, avec l'agent d'infiltration à l'intérieur et madame Wheeler quittent le restaurant, retournent au véhicule des agents d'infiltration dans lequel étaient les fameuses armes à feu dans la valise. Madame Wheeler... L'agent d'infiltration a donné les armes à feu à madame Wheeler. Et entre-temps,

1

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Tyler Coulombe arrive. Et lorsque madame Wheeler a voulu mettre les armes à feu dans le Pickup de monsieur Tyler, le groupe d'intervention de la Sûreté du Québec est intervenu et procédé à l'arrestation de madame Wheeler et de monsieur Tyler Coulombe.

> En fait, le scénario a terminé là, parce que la suite était sensée que l'agent d'infiltration embarquait avec Tyler Coulombe avec les armes à feu et allait directement chez Isolation Foster, Tina Coulombe et monsieur Stéphane Doucet où travaillait Dave Crook. Ça fait que la mission était, ensemble allait là mais, pour une raison de sécurité, on a pris soin d'arrêter le scénario là et de procéder à l'arrestation de ces gens-là. Donc, monsieur Coulombe pensait qu'il y avait deux personnes qui l'avaient, entre quillemets, vendu. C'est pour ces raisons-là qu'il voulait éliminer ces deux personnes-là.

- Q. [311] Est-ce qu'il y a eu des accusations de portées relativement à cette histoire d'arme à feu ou de possession, complot de meurtre?
- R. Effectivement, monsieur Raymond Coulombe a été réarrêté en octobre pour possession d'armes à feu, ainsi que complot de meurtre. Gail Wheeler aussi a

18

19

20

1

4

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

85NP-779 : Présentation de Stéphan Viens sur le Projet Hégémonie

21

22

Me PAUL CRÉPEAU :

23 Il y aura peut-être des petites corrections de 24 forme à faire au document. J'ai demandé à monsieur 25 Viens de me faire parvenir le document sous forme

- PowerPoint afin que, on fera des ajustements de
- forme et non pas de contenu.
- LA PRÉSIDENTE :
- 4 Oui, parce qu'il y a des coquilles dans
- l'orthographe. Il n'y en a pas beaucoup. Vous avez 5
- dit, Madame, 85P... 6
- LA GREFFIÈRE : 7
- 85NP-779. 8
- LA PRÉSIDENTE :
- 85NP-779. 10
- Me PAUL CRÉPEAU : 11
- Q. [314] On se retire du PowerPoint maintenant. On 12
- continue un petit peu. On a des choses encore à 13
- établir, Monsieur Viens. L'existence de Ponceaux de 14
- l'Estrie. On en a parlé un petit peu. Je voudrais 15
- juste qu'on termine cette bulle-là. Au cours de 16
- votre enquête, avez-vous été en mesure de 17
- déterminer la date, quand ce commerce-là a commencé 18
- à opérer la vente de ponceaux? 19
- R. Non, je ne pourrais pas vous dire la date exacte. 20
- Je sais que ça fait plusieurs années que monsieur 21
- Coulombe apparaît sur les registres d'entreprise 22
- avec monsieur Highland mais je ne pourrais pas vous 23
- dire exactement depuis quand monsieur Coulombe est 24
- propriétaire. 25

- Q. [315] Et son coactionnaire ou l'autre individu qui travaille avec lui, monsieur Highgland vous nous avez donné une date tout à l'heure. Avez-vous été en mesure de préciser à quel moment il est décédé?
- R. En fait, c'est en deux mille huit (2008) que
 monsieur Highland est décédé. Donc, monsieur

 Coulombe et madame Wheeler ont pris le contrôle, si
 on peut dire, de Ponceaux de l'Estrie alentour des
 années deux mille neuf (2009), début deux mille
 neuf (2009).
- Q. [316] Êtes-vous en mesure de dire qui, dans les faits, opérait le commerce? Qui est là au jour le jour?
- R. En fait, la personne qui opère le commerce, c'est 14 madame Gail Wheeler. Elle est là à tous les matins. 15 Elle répond au téléphone. Elle place les commandes. 16 Puis, nous, sur la filature, on le voit. À tous les 17 matins, elle est là. À tous les soirs, elle revient 18 à la maison. Tandis que monsieur Coulombe, lui, je 19 vous dirais, fait tout sauf aller au commerce. Il y 20 va une fois de temps en temps. Mais clairement, ce 21 n'est pas lui qui gère le commerce Ponceaux de 22 l'Estrie. 23
- Q. [317] On m'a posé la question tout à l'heure, et je vous la refile, Monsieur Viens. Avez-vous été en

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- mesure... Avez-vous vérifié si l'entreprise 1
- Ponceaux de l'Estrie détenait un permis de la Régie
- du bâtiment?
- R. Les vérifications n'ont pas été faites (inaudible).
- Q. [318] Pas de cette nature-là.
- R. Non.
- Q. [319] On termine, peut-être vous l'avez précisé, je 7
- veux juste finir. Je comprends que monsieur
- Coulombe, lui, a été arrêté au mois de juin deux
- mille onze (2011)? 10
- R. Vingt et un (21) juin deux mille onze (2011). 11
- Q. [320] O.K., et de là, il est ressorti uniquement 12
- pour des motifs humanitaires, vous avez dit à la 13
- toute fin, là, si je vous disais décembre deux 14
- mille douze (2012)? 15
- R. C'est possible, je n'ai pas la date exacte, Madame 16
- la Présidente, mais assurément, là, son état de 17
- santé, je vous dirais, ne permettait plus sa 18
- détention, nécessitait des soins, des... 19
- nécessitait des gros soins, finalement, ça fait que 20
- pour les derniers... dernières semaines, monsieur a 21
- été libéré pour qu'il puisse être soigné 22
- convenablement dans un hôpital. Par la suite, 23
- monsieur est décédé. 24
- Q. [321] O.K. Les... et pour terminer, le procès... 25

- les procès des accusions qui restent dans le groupe 1
- Hégémonie, ça commence ce matin, à Sherbrooke?
- R. Oui, le procès... bien en fait, ce matin, c'est le
- 4 choix des jurés. Par la suite, c'est le début du
- procès.
- Q. [322] Ça termine les questions que j'avais pour 6
- le... 7
- LA PRÉSIDENTE : 8
- Q. [323] Il est difficile d'être plus contemporain?
- 11:57:01 10
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire: 11
- Q. [324] J'ai peut-être... dites-moi, le commerce Les 12
- Ponceaux de l'Estrie, est-ce que vous savez si au 13
- cours des deux dernières années, lorsqu'il y avait 14
- des incendies, c'est devenu plus rentable? Avez-15
- vous pu voir les états financiers de cette... de 16
- cette... 17
- R. J'ai une personne qui a travaillé au dossier, un 18
- enquêteur. Ce qu'on pouvait voir, c'est que dans le 19
- temps que monsieur Highland était propriétaire, le 20
- chiffre d'affaires était, je vous dirais, près du 21
- million de dollars (1 M\$), et lorsque monsieur 22
- Highland est décédé, le chiffre d'affaires a baissé 23
- sous le demi-million (0.5 M\$). C'est ce que 24
- pourrais mentionner à ce stade-ci aujourd'hui. 25

N - 117 -

Q. [325] Donc avec ces chiffres-là, on ne peut pas dire que les incendies ont nécessairement augmenté le chiffre d'affaires, il a baissé, à compter de deux mille huit (2008), là, vous dites, là? R. Bien en fait, ce qu'on comprend, nous, du côté... du côté policier, c'est que lorsque monsieur 6 Highland est décédé, évidemment que... probablement 7 que... il s'occupait beaucoup plus de sa business, 8 était beaucoup plus présent, était beaucoup... 9 comment je pourrais bien dire... était beaucoup 10 plus proche de sa clientèle. Il faut dire que 11 monsieur... monsieur Coulombe... monsieur Coulombe 12 est connu de nos services depuis plus de quarante 13 (40) ans. C'est une personne, dans le secteur, je 14 vous dirais en Estrie, surtout dans le secteur de 15 Granby, Waterloo, Lac-Brôme, Stukely, Eastman, 16 c'est une personne qui est très influente. C'est 17 une personne qui a beaucoup d'emprise sur les gens. 18 Tout le monde connaît cette personne-là comme étant 19 une personne très contrôlante, donc il n'y a 20 personne qui veut se frotter à Raymond Coulombe, il 21 n'y a pas personne qui veut s'approcher de Raymond 22 Coulombe, il n'y a pas personne qui veut faire 23 compétition à Raymond Coulombe. C'est une personne 24 qui, quand ça ne fait pas son affaire, il 25

s'organise pour que ça fasse son affaire. Il prend
les moyens en conséquence pour arriver à ses fins,
finalement, là, donc tu ne peux pas te frotter à
cette personne-là sans qu'il ne t'arrive quelque

chose, là. C'est ce qu'on constate soit par

information ou soit par enquête.

- Q. [326] Est-ce que vous savez si cette entreprise-là,
 Les Ponceaux de l'Estrie, a pu servir un peu à
 blanchir de l'argent qui venait de ses activités
 illégales?
- 11 R. On... je vous dirais que ce côté-là a été... a été
 12 regardé, mais on n'a pas cru bon continuer dans
 13 cette veine-là, finalement. C'est possible, mais à
 14 ce stade-ci, je ne pourrais pas... je ne suis pas
 15 en mesure de vous mentionner que ça a servi au
 16 blanchiment d'argent.
- 17 Me PAUL CRÉPEAU :
- Alors moi, je n'ai plus d'autres questions pour le témoin.
- LA PRÉSIDENTE :
- Est-ce que les parties ont des questions pour le témoin?
- Me PIERRE HAMEL:
- J'en aurais une.

7

8

10

LA PRÉSIDENTE :

1

- Venez, Maître Hamel.
- 3 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL:
- Q. [327] Alors, Pierre Hamel pour l'Association de la
- construction du Québec. Vous avez fait mention,
- donc, de Isolation Foster.
- 7 R. Absolument.
- Q. [328] C'est une compagnie qui détient une licence
- de la Régie du bâtiment, donc, qui est une
- entreprise de construction. Est-ce qu'ils étaient
- mêlés aux activités de Ray Coulombe ou aux
- activités de Ponceaux de l'Estrie?
- R. Ils n'étaient... bien, la compagnie, directement,
- n'était pas mêlée aux activités de monsieur
- 15 Coulombe. Par contre, monsieur Stéphane Doucet
- achetait des stupéfiants de monsieur Richard Robert
- puis la marchandise de monsieur Robert venait de
- monsieur Coulombe. Est-ce que l'entreprise était
- partie à ce stade-ci, puis durant l'enquête,
- l'entreprise n'était pas partie?
- Q. [329] O.K., vous faites référence à Stéphane
- 22 Doucet?
- 23 R. Absolument, monsieur Stéphane Doucet.
- Q. [330] O.K. Parce que le propriétaire enregistré,
- c'est Marcel Doucet.

- 1 R. Qui est son père.
- Q. [331] Son père, O.K. Pas d'autres questions.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- Alors, est-ce que d'autres personnes veulent
- 5 interroger?
- 6 Me PAUL CRÉPEAU:
- Mon collègue, maître Poulin, me demande juste de
- faire faire une précision. Pouvez-vous nous nommer
- les personnes qui sont en accusation, aujourd'hui,
- dans Hégémonie, là, le procès qui commence?
- 11 R. Absolument.
- 12 Q. [332] Oui.
- R. Luc Rondeau, Dominic Therrien, Stéphane Messier,
- Benoît Leclerc, Tom Hock et Claude Pouliot. Six
- personnes.
- 16 Q. [333] O.K. Et ça, c'est juste le volet
- « stupéfiants »?
- 18 R. Absolument, volet « stupéfiants ».
- 19 Q. [334] O.K.
- LA PRÉSIDENTE :
- Merci beaucoup.
- Q. [335] Merci beaucoup, Monsieur Viens. Alors, je
- comprends que personne d'autre ne veut contre-
- interroger, ou interroger, plutôt, monsieur Viens?
- Parfait. Merci beaucoup, Monsieur.

R. Merci. 1 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS 4 Me PAUL CRÉPEAU : 5 Et je vais appeler le prochain témoin. Le prochain 7 témoin, Madame la Présidente, est un détenu. Alors, je vais appeler monsieur Richard Robert, s'il vous 8 plaît. (12:02:14)10

Le 9 septembre 2013 Contre-interrogatoire
NON-PUBLICATION - 121 - Me Pierre Hamel

VOLUME 114

11

STÉPHAN VIENS

VOLUME 114RICHARD ROBERTLe 9 septembre 2013InterrogatoireNON-PUBLICATION- 122 -Me Paul Crépeau

- L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce neuvième (9ième) jour du
- mois de septembre,

3

4 A COMPARU:

5

6 RICHARD ROBERT, soudeur.

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

- 10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [336] On va vous amener un verre, là. Monsieur
- Robert, pour commencer, entrée en matière, juste...
- Je vais vous demander de nous donner, peut-être,
- votre date de naissance.
- R. Le douze, du onze, soixante-deux (12/11/62).
- Q. [337] O.K. Et je comprends que vous êtes originaire
- de la région de Montréal?
- 18 R. Oui.
- Q. [338] Grosse famille?
- 20 R. Oui.
- Q. [339] Nombreux... Nombreux frères et soeurs?
- 22 R. Six frères, six soeurs. On est treize (13) enfants.
- 23 Q. [340] O.K.
- 24 R. Quinze (15) avec mon père puis ma mère.
- Q. [341] O.K. C'est une... C'est une grosse famille.

- J'ai pas l'intention de refaire toute votre
- histoire de vie, je comprends qu'elle n'a pas été
- facile. Vous avez eu plusieurs sentences suite à
- des frasques de jeunesse, aussi bien quand vous
- 5 étiez mineur que chez les adultes.
- 6 R. Oui.
- Q. [342] O.K. Peut-être juste nous... Quand vous êtes
- à l'adolescence, est-ce que vous avez été placé, à
- un moment donné, au Centre Cartier?
- 10 R. Oui.
- Q. [343] Et à un autre endroit?
- 12 R. Mont Saint-Antoine.
- Q. [344] Au Mont Saint-Antoine.
- R. C'est là que j'ai appris mon métier.
- Q. [345] C'est ça. Vous avez été combien de temps au
- Mont Saint-Antoine?
- 17 R. Deux années.
- Q. [346] Deux années. Vous avez à peu près quel âge
- quand vous êtes là?
- 20 R. Quinze (15), seize (16) ans.
- Q. [347] O.K. Et c'est là, vous dites, où vous y avez
- appris votre métier, et votre métier, tout à
- l'heure vous... vous avez fini par dire...
- R. C'est soudeur.
- Q. [348] C'est soudeur. O.K. Alors, vous aviez... vous

NON-PUBLICATION

- avez appris la soudure à cet endroit-là. 1
- R. Oui.
- Q. [349] Avez-vous continué votre formation, après ca,
- dans ces... dans les métiers de la soudure?
- R. Oui, parce qu'il y avait des nouvelles soudures qui
- ont sorti, au MIG et au TIG, là.
- Q. [350] Oui? 7
- R. J'ai pris des cours du soir pour avoir mes cartes,
- là.
- Q. [351] O.K. Aujourd'hui, détenez-vous toutes les 10
- cartes nécessaires pour faire de la soudure? 11
- R. Tout au complet. 12
- Q. [352] Il y en a juste une que je vais vous demander 13
- de nous expliquer, parce que celle-là est 14
- surprenante. Comment s'appelle votre titre le plus 15
- élevé dans la soudure? 16
- R. Parce que j'avais les cartes haute pression, 17
- j'avais les cartes au MIG, au TIG, toutes 18
- positions, mais quand tu soudes sur un chantier, si 19
- t'as pas la carte de soudeur-tuyauteur, tu peux pas 20
- souder des tuyaux de gaz. Si t'as pas la carte 21
- sécurité, tu peux pas souder des escaliers 22
- sécuritaires. Moi je soudais n'importe quoi, ça 23
- fait que quand je me fais pogner par un... un 24
- surveillant, là, des... 25

NON-PUBLICATION

Q. [353] Un inspecteur?

- R. Un inspecteur, il me donnait une amende. Ça fait
- que je me suis choqué puis j'ai appelé à la CCQ.
- 4 Q. **[354]** O.K.
- R. Là ils m'ont dit que je tombais justement dans le
- bon temps, parce qu'ils ouvraient un cours dans
- ce temps-là je restais à Granby de serrurier en 7
- bâtiment. Ça fait que...
- Q. [355] Serrurier. Serrurier en bâtiment.
- R. Oui. 10
- Q. [356] O.K. 11
- R. Mais là j'ai dit, « Oui mais je suis pas serrurier, 12
- je suis soudeur. » Mais là elle dit, « C'est ça, 13
- mais la carte de serrurier en bâtiment, tu soudes 14
- n'importe quoi sur un chantier. » Donc, j'ai pris 15
- les cours du soir pendant un an de temps, là, 16
- pour... 17
- Q. [357] O.K. 18
- R. ... avoir la carte en question, je l'ai eue. 19
- Q. [358] Vous l'avez eue. Et vous avez toujours 20
- conservé, vous avez toujours vos cartes de 21
- compétence dans... 22
- R. Oui. 23
- Q. [359] ... dans l'industrie de la construction? 24
- R. Oui. 25

- NON-PUBLICATION
- Q. [360] Et vous êtes affilié à une centrale
- syndicale.
- R. Oui.
- Q. [361] O.K. Je comprends, d'autre part, que... Et là
- on va peut-être faire des grands pans, là, de...
- Vous avez quel âge aujourd'hui, là?
- R. Cinquante (50) ans.
- Q. [362] O.K. De... De quinze (15) ans à cinquante
- (50) ans, vous avez travaillé, mais pas
- constamment, comme soudeur. 10
- R. Non, pas constamment. J'ai perdu plusieurs emplois, 11
- là. 12
- Q. [363] O.K. Peut-être juste... 13
- R. Parce que j'avais un dossier fédéral, j'avais des 14
- dossiers provincials. À un moment donné ils s'en 15
- aperçoivent tout le temps. Quand c'est pas quand 16
- ils checkent, si tu rencontres un garde du 17
- pénitencier qui rentre dans la shop, il te voit, 18
- puis... 19
- Q. **[364]** O.K. 20
- R. Ça fait que, plusieurs fois ça m'est arrivé de 21
- perdre mon emploi comme ça, là. 22
- 23 Q. [365] Perdre votre emploi parce que vous aviez...
- R. Parce qu'ils s'aperçoivent que j'avais un po... 24
- j'avais un dossier fédéral. 25

- NON-PUBLICATION
- Q. [366] Un dossier fédéral, vous parlez des sentences
- qui...
- R. Pénitentiaires.
- Q. [367] De pénitencier. O.K. Particulièrement parce 4
- que vous travailliez dans la région de Granby?
- R. Exact.
- Q. [368] Où il y a... Où il y a un pénitencier.
- R. Il y a un pénitencier de Cowansville, oui.
- Q. [369] O.K. Et j'ai pas l'intention de toutes les
- revoir, mais peut-être, en résumé, vous nous a... 10
- vous êtes capable de nous dire combien de sentences 11
- provinciales et fédérales vous avez eues dans votre 12
- vie, à ce jour? 13
- R. Vingt-sept (27) provinciales, quatre fédérales. 14
- Q. [370] O.K. 15
- LA PRÉSIDENTE : 16
- Q. [371] Mais là, on s'entend tout de suite que les 17
- peines de fédéral sont des peines de plus de deux 18
- ans. 19
- R. C'est exact. 20
- Q. [372] D'emprisonnement. O.K. 21
- R. Oui. 22
- Me PAUL CRÉPEAU: 23
- Q. [373] Et aujourd'hui, vous êtes détenu, vous 24
- achevez votre dernière sentence. 25

- NON-PUBLICATION
- R. Oui.
- Q. [374] Qui était une sentence?
- R. De... Dans le fond c'est quatre ans, mais j'ai eu
- deux moins un parce que j'avais fait de la
- prévention.
- Q. [375] O.K. Alors, la sentence du juge, c'est deux
- ans moins un jour? 7
- R. Exact.
- Q. [376] Que vous purgez actuellement dans un centre
- de détention du Québec. 10
- R. Exact. 11
- Q. [377] En relation avec quel crime? 12
- R. Hégémonie. 13
- Q. [378] Hégémonie. Ça c'est les feux, là, dont... 14
- R. Les feux de ponceaux. 15
- Q. [379] O.K. On va s'en parler immédiatement. On 16
- va... Je veux juste comprendre qu'est-ce qui vous a 17
- amené... En deux mille dix (2010), connaissiez-vous 18
- monsieur Raymond Coulombe? 19
- R. Je l'avais jamais vu avant, c'est un de mes amis 20
- qui me l'a présenté. 21
- Q. [380] O.K. On va y arriver. Alors, votre... Avant 22
- d'arriver à ce moment-là, peut-être deux mille huit 23
- (2008), deux mille neuf (2009), vous êtes... Êtes-24
- vous en liberté? 25

- R. Oui. Parce que je venais de finir une sentence à
- 2 Bordeaux.
- O. [381] À Bordeaux. Et vous habitez quelle région à
- ce moment-là?
- 5 R. Granby.
- Q. [382] Granby. Et avez-vous du travail?
- 7 R. Non.
- 8 Q. [383] O.K. En cherchez-vous?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. [384] O.K.
- 11 R. Mais, je suis comme mal pris un peu, là. Parce
- qu'au lieu de sortir... D'habitude tu sors, tu vas
- en transition, t'sais t'as une transition, tu peux
- te trouver un emploi, tu peux...
- Q. [385] T'as de l'encadrement?
- R. Exactement. Tandis que là je suis sorti « drette »
- dans la rue avec mes deux sacs, ça fait que la
- seule place que j'ai trouvé à aller c'était chez
- mon beau-fils.
- Q. [386] Où vous avez habité?
- 21 R. Exact.
- Q. [387] O.K. Et là avez-vous des sources de revenus
- quand vous habitez là?
- R. Pas vraiment, sur le Bien-être social.
- Q. [388] O.K. Alors, expliquez-nous vous êtes sur

- 1 l'Aide sociale, le Bien-être social...
- 2 R. C'est ça.
- Q. [389] ... ça fonctionne pas, qu'est-ce qui va vous
- amener à...
- R. Ça ne fonctionne pas. Je n'ai pas le droit de
- chauffer, je n'ai pas de véhicule. Mon permis est
- enlevé pour trois autres années. Moi je suis un
- criminel, écoutez, je ne peux pas le cacher, je
- viens de vous le dire, trente et une (31)
- sentences. Si t'as pas de travail, j'irai pas
- quêter à la Maison du Père, là.
- 12 Q. [390] O.K.
- R. Je vais aller travailler. De la manière que moi je
- connais.
- Q. [391] O.K. Quand vous dites je vais aller
- travailler?
- 17 R. De la manière que moi je connais.
- Q. [392] Ça ça veut dire faire des coups?
- 19 R. Ça veut dire faire n'importe quoi qui rapporte de
- l'argent.
- Q. [393] O.K. Alors, vous avez besoin de travailler,
- de faire du revenu, avoir du revenu?
- 23 R. Exactement.
- Q. [394] O.K.
- 25 R. Me louer un appartement, m'acheter des meubles,

- payer les tickets, avoir un char.
- 2 Q. [395] O.K.
- R. Tout ce que le monde normal a, moi je le veux moi
- aussi.
- Q. [396] O.K. Et dans des périodes antérieures, vous
- avez eu des périodes où vous avez gagné votre vie
- en travaillant légitimement pendant...
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [397] O.K.
- R. J'ai été une... une bonne période d'accalmie qu'on
- 11 appelle.
- Q. [398] O.K. Quand vous aviez du travail.
- R. Oui, parce que j'avais une femme, j'avais une
- conjointe, elle était enceinte, j'ai eu une petite
- fille.
- 16 Q. [399] O.K.
- R. C'est là que j'ai été le plus long...
- Q. [400] O.K. Ça fait qu'on se ramène, deux mille huit
- 19 (2008), deux mille neuf (2009), là, et ça va pas
- bien du tout dans le coin de Granby. Qu'est-ce
- qui... qu'est-ce qui va vous amener vers Raymond
- 22 Coulombe?
- R. Bien j'ai beaucoup de clients qui m'appellent pour
- toutes sortes de... de patentes.
- Q. [401] O.K. On va s'entendre, des clients...

- R. O.K. Des patentes, c'est des vols de véhicules, des
- vols de Kubota, des vols de Case, n'importe quoi
- qui fait les routes, tout ce qui se vole, s'achète.
- Q. [402] O.K. Alors, vous avez des clients, du monde
- qui est prêt à en avoir.
- R. Ils sont prêts à en acheter, à dix mille (10 000) 6
- la copie, des Kukota, des Case. 7
- Q. [403] Des Kubota, des Case, là on se parle? 8
- R. C'est des pelles, pelleteur, « loader ».
- Q. [404] O.K. De la machinerie, on est pas 10
- nécessairement dans l'automobile. 11
- R. La machinerie pour la route. 12
- Q. [405] C'est de la machinerie. 13
- R. Oui. 14
- Q. [406] O.K. C'est plus votre domaine ça? 15
- R. Moi mon domaine est très diversifié, donc... 16
- Q. [407] O.K. Les... alors, qu'est-ce que vous 17
- cherchez à faire, à ce moment-là, vous avez des 18
- clients qui vous appellent, est-ce que vous êtes... 19
- R. Je veux... je veux avoir de la machinerie. 20
- Q. [408] Êtes-vous équipé pour faire... 21
- R. Non. 22
- Q. [409] ... ces vols-là? 23
- R. Non. J'ai un ami qui reste à Sainte-Catherine-de 24
- 25 Hatley, il a un garage.

- NON-PUBLICATION
- 2 R. Puis on a commencé à monter un trailer exprès pour
- monter la machinerie dessus. Puis d'aller le livrer
- à Montréal.

Q. [410] Oui?

- 5 Q. **[411]** O.K.
- R. Ça a pas bien été parce que celui que je
- travaillais avec habituellement quand je sortais de
- prison, il avait changé un peu, il est tombé dans
- 9 la droque. Il est mort.
- Q. [412] Il lui est arrivé un accident lui?
- R. Oui, il est arrivé un accident, il faisait de
- l'huile puis ça a sauté chez eux. J'ai appris,
- j'étais à Granby, j'ai appris qu'il était mort dans
- le bois.
- Q. [413] O.K. Un accident de travail.
- R. Exact. C'est un travail.
- Q. [414] Ça fait que là vous n'avez plus votre
- partenaire de crime?
- R. Je l'ai plus, mais j'avais connu quelqu'un chez eux
- qui avait soudé justement le trailer avec moi.
- Q. [415] O.K. On va peut-être juste, votre partenaire
- de crime qui est décédé dans le bois, c'est un
- 23 monsieur?
- 24 R. Patrick Riendeau.
- Q. [416] O.K. Et puis là, bien là, Patrick n'est plus

- là, ça fait que là vous trouvez-vous un nouveau collèque?
- R. Je reste, je suis chez mon fils puis je végète un peu, j'essaie de... de me débrouiller comme je
- peux, mais il y a un gars que j'avais rencontré au
- garage à Patrice Riendeau qui m'a appelé, qui
- voulait prendre justement la place de Patrice
- Riendeau parce qu'il connaît beaucoup le coin de
- 9 Stanstead, Fitch Bay, moi je connais pas ça.
- 10 Q. **[417]** O.K.
- R. Quand je me rendais chez mon ami, nous autres on
- retournait à Montréal faire nos affaires. Lui il
- connaissait le coin, j'avais pas de problème, je le
- suivais, mais moi je connais pas le coin.
- Q. [418] O.K. Là, on est sur le bord de la frontière
- 16 américaine?
- R. Exact. Là, il veut m'amener rester là parce qu'il a
- un loyer en bas de chez eux puis on est supposé
- travailler puis...
- 20 Q. [419] O.K. Bon, cet ami-là c'est qui?
- 21 R. Pierre Jean.
- Q. [420] Pierre Jean. Alors, ça c'est Pierre Jean qui
- veut vous amener chez lui, il a un loyer en bas de
- chez lui?
- 25 R. Exact.

- Q. [421] Et il habite dans le village de?
- 2 R. Stanstead.
- 3 Q. [422] O.K.
- 4 (12:12:24)
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [423] Attendez juste un instant, je veux m'assurer
- que tout le monde a bien compris, les gens qui sont
- dans la salle que ni le nom ni ce qui se dit ne
- doit être diffusé nulle part où que ce soit.
- R. Merci, Madame.
- 11 Q. **[424]** Merci.
- 12 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [425] Et alors, Pierre Jean vous demande d'aller
- habiter en dessous de chez lui à Stanstead. Le
- faites-vous?
- 16 R. Oui.
- Q. [426] À quel moment déménagez-vous à cet endroit-
- 18 là?
- 19 R. Dans environ dans les deux mille dix (2010), deux
- mille dix (2010), une affaire novembre-décembre
- deux mille dix (2010) ou deux mille neuf (2009).
- 22 Q. **[427]** O.K.
- R. Deux mille neuf (2009), je pense.
- Q. [428] O.K. Autour de deux mille neuf (2009) vous
- allez vous installer là. Et c'est quoi, c'est quoi

- votre but quand vous allez vous installer à
- Stanstead?
- R. C'est de trouver des... des Kubota, des Case, des
- 4 « clamps », tout ce qui se vend pour faire les
- routes parce que j'ai un bon client qui envoie tout
- ca en Afrique. 6
- Q. [429] En Afrique? 7
- R. En containeurs.
- Q. [430] Puis lui est prêt à vous payer?
- R. Il est prêt à donner dix mille piastres (10 000 \$) 10
- la copie. 11
- Q. [431] O.K. Quand vous dites des Kubota, on parle 12
- des tracteurs de marque Kubota? 13
- R. Tracteur, pelleteuse, excavatrice, grator pour les 14
- chemins, rouleau compresseur. Tout ce qui fait du 15
- chemin. 16
- Q. [432] O.K. Vous avez parlé aussi de « clamp », ça 17
- 18 parce que...
- R. Ça c'est plus tard après, mais ça aussi j'aurais pu 19
- lui en vendre, parce qu'il m'en avait demandé ça 20
- aussi, mais ce n'est pas la même version que plus 21
- tard on va parler. 22
- Q. [433] O.K. Mais c'est quoi ça des « clamps »? 23
- R. Des clamps, c'est des trailers avec une « clamp », 24
- ce qu'on appelle un bras. 25

- Q. **[434]** Une pince?
- 2 R. C'est ça. Qui va aller chercher des bûches de bois.
- 3 Q. [435] Du bois. O.K.
- R. Des blocs de béton. Tout ce qui est pesant.
- Q. [436] Bon. Alors, là, vous avez, monsieur Jean veut
- prendre la place de monsieur Riendeau?
- R. Exact. Il est venu me voir à Granby souvent pour
- acheter des pilules.
- 9 Q. [437] Des pilules. On parle de?
- 10 R. D'amphétamines.
- Q. [438] O.K. Il est venu vous voir pour vous en
- acheter à vous?
- R. Oui. Parce que, moi, j'avais... Moi, je connais du
- monde diversifié, comme je vous disais. Donc,
- j'avais des meilleurs prix que lui avait. C'est
- comme ça qu'il a commencé à venir me voir à Granby.
- Puis, là, il a commencé à me parler d'aller rester
- à Stanstead. Parce qu'il avait « spoté » justement
- des Kubota, des Case, dans le bois. Parce que c'est
- tout du bois là-bas. Beebe, Stanstead, Ayers'Cliff,
- c'est tout du bois. T'as pas de maisons là. Eux
- autres, quand tu vois une lignée de billots de bois
- sur le bord du bois, bien, il y a une « clamp » en
- dedans, c'est sûr.
- 25 Q. [439] O.K.

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- R. Ça fait que d'aller la chercher puis de la descendre au client, c'est un autre histoire.
- Q. [440] On va s'avancer. Vous allez vous installer.
- 4 Et avez-vous travaillé avec monsieur Pierre Jean?
- R. Non, pas vraiment. Il offre beau... Ah, j'ai
- travaillé, vraiment travaillé, oui. J'ai fait une 6
- job « legit », là. 7
- Q. **[441]** Légale? 8
- R. On appelle ça une job légale. « Legit », c'est
- légal. C'est qu'il m'a amené dans une cour à 10
- 11 « scrap » à Ogden. Le gars avait besoin de changer
- ses portes de garage, d'agrandir. Ça fait que c'est 12
- là que j'ai commencé à travailler avec un autre 13
- individu d'Ogden. J'ai descendu les portes, j'ai 14
- refait les plafonds. 15
- Q. [442] Faites rien que donner son nom, puis on va y 16
- revenir tantôt. 17
- R. Lyford Flanders. 18
- Q. [443] O.K. On va y revenir tantôt à monsieur 19
- Flanders. 20
- R. Lui, c'est avec lui que j'ai changé les portes. 21
- Q. [444] O.K. Vous faites du travail pour monsieur 22
- 23 Jean légalement. Mais avez-vous fait du travail de
- vol dans tout ce type de machinerie-là avec lui? 24
- R. Bien, il est supposé de venir voler avec moi. Il a 25

- des véhicules pour justement monsieur Flanders.
- Moi, mes clients attendent toujours après leurs
- affaires. On « spote » partout, dans les chemins,
- partout. On en voit, mais il vient jamais me
- 5 chercher pour aller les chercher. Puis qu'est-ce
- qu'on fabrique pour aller les chercher, à un moment
- donné, je m'aperçois que c'est vendu. Il les a
- vendus. Ça fait que je suis tombé un petit peu...
- 9 Q. **[445]** Ce que vous avez fabriqué, vous parlez de la remorque qui servait?
- 11 R. La remorque. Puis en plus, on avait fabriqué un
- espèce de « crank » pour aller chercher, mettons
- que... sans le partir mettons pour que t'embarques
- dans le « trailer », un tire-fort, si tu aimes
- mieux.
- 16 Q. **[446]** Oui.
- R. Que j'avais soudé une « plate » de métal qu'on
- mettait dans le fond du « trailer » accroché pour
- accrocher n'importe quelle machinerie.
- 20 Q. **[447]** Tirer?
- 21 R. Tu pèses sur le piton, ça monte.
- Q. [448] O.K. Vous étiez équipé pour voler?
- 23 R. Pour voler surtout des « trailers », des Kubota,
- des Case, des pépines, des excavatrices. C'est ça
- que... Dans ma tête, c'était ça que je voulais.

Le 9 septembre 2013 NON-PUBLICATION

- Q. [449] Je vais vous laisser continuer. Puis on va...
- R. Quand il m'a présenté Flanders, lui, c'est une cour
- à « scrap », il avait des véhicules, quelques
- véhicules ont embarqué dans le tas. J'en ai rentré
- quelques-uns, mais pas vraiment avec son accord à
- monsieur Pierre Jean.
- Q. [450] Quand vous dites « j'en ai rentré quelques-7
- uns », vous voulez dire?
- R. Des véhicules. Un S-10.
- Q. [451] Oui. Mais vous les avez rentrés. C'était-tu 10
- des véhicules... 11
- R. Volés. 12
- Q. [452] Volés. C'est ça. 13
- R. Quand je dis « rentrés », ça veut dire que c'est 14
- une commande. Il faut aller la chercher. Tu rentres 15
- la commande. 16
- Q. **[453]** O.K. 17
- R. Ce n'est pas une commande que j'ai été chercher, 18
- payé avec ma carte de crédit. J'en ai pas. 19
- Q. [454] O.K. Alors, vous allez voler des véhicules 20
- sur commande, puis vous les rentrez chez Flanders. 21
- R. Monsieur Flanders. Parce que Pierre Jean l'avait 22
- offert à monsieur Flanders. Monsieur Flanders m'a 23
- demandé à moi, quand je travaillais, parce que 24
- Pierre me débarquait là pour travailler. Il 25

- disait : « Quand est-ce que je vais avoir mon
- truck? » J'ai dit : « Pierre vient pas avec moi.
- Tant qu'il vient pas avec moi, je peux pas te les
- rentrer. Je suis à pied. » Ça fait que, là, à un
- moment donné, au bout de deux, trois semaines, il a
- dit: « Bien, "criss", je va y aller avec toi,
- moi. » Ça fait que quand il est venu, il a vu que
- ça allait vite. Il n'y avait pas de problème. Il
- dit: « "Criss", je va y aller tous les jours avec
- 10 toi. »
- Q. [455] Alors, ça allait vite, c'est, vous avez fait
- des vols?
- R. On a amené le véhicule chez eux.
- 0. [456] O.K. Chez Flanders. Puis qu'est-ce qu'il
- fait? Quand est-ce que vous voyez monsieur Coulombe
- là-dedans?
- 17 R. Je n'ai pas vu monsieur Coulombe encore depuis ce
- temps-là.
- 19 Q. **[457]** O.K.
- 20 R. Après, monsieur Jean m'amène chez monsieur
- Coulombe. C'est lui qui m'a présenté monsieur
- 22 Coulombe. Parce qu'il allait chercher ses affaires
- là. Ça fait que, en même temps qu'on « spotait »,
- il arrêtait là, chercher ses pilules, sa coke,
- parce que lui vendait plus... c'était plus un

- « dealer » de coke, de pilules, de pot, de hasch. 1
- Moi, ça ne m'intéresse pas.
- Q. [458] Quand vous dites, c'était plus un vendeur.
- 4 C'est qui qui est le vendeur?
- R. Pierre Jean.
- Q. [459] Pierre Jean, lui, il vend de la « dope »?
- 7 R. Oui.
- Q. [460] Vous-même, vous n'êtes pas normalement dans
- ce commerce-là?
- R. Non. Comme je vous dis, c'est diversifié. Mais, 10
- 11 moi, il y a des choses que... Ça peut arriver que
- je peux avoir un « deal ». Le gars mettons a un 12
- kilo, il va le faire moins cher. Là, je vais le 13
- passer, je vais faire l'argent. Mais c'est pas ça 14
- mon domaine. 15
- O. [461] Puis qu'est-ce qui arrive quand vous passez 16
- chez monsieur Coulombe? 17
- R. Là, il nous fait beaucoup de commandes, plusieurs 18
- choses. 19
- Q. [462] Bon. Parlez-moi... 20
- R. Tout ce qui s'achète, il veut l'acheter. 21
- Q. [463] Parlez-moi de monsieur Coulombe. Qu'est-ce 22
- 23 qu'il vous place, qu'est-ce qu'il vous demande,
- monsieur Coulombe? 24
- R. Monsieur Coulombe, un individu, il achète tout. 25

C'est un bon receleur. Au début, c'est juste du
recel. À un moment donné, j'avais un Arabe dans le
bout de Longueuil qui avait de la bonne cocaïne,
meilleure que la sienne, parce que je lui en avais
amené. Puis il était prêt même à acheter la cocaïne
que, moi, j'aurais pu lui fournir. J'aurais fait de
l'argent en faisant...

- Q. **[464]** L'intermédiaire?
- R. L'intermédiaire. Après ça, ensuite, ça a continué,
 là. Lui aussi voulait des véhicules, des trucs, des
 chars, des « clamps », des « ébrancheuses », et
 cetera.
- Q. [465] Quand vous dites: « Lui aussi », ça, c'est Ray?
- 15 R. Ray Coulombe, oui.
- Q. [466] Qui veut... qui est prêt à acheter à peu près tout ce que vous êtes capable de voler?
- 18 R. Exact.
- 19 Q. **[467]** O.K. O.K. Quand est-ce qu'on va arriver à...
 20 il y a-tu un moment donné où est-ce qu'on en arrive
 21 à des feux, avec monsieur Coulombe?
- 22 R. Oui. À un moment donné, je suis avec Lyford, parce 23 qu'il était allé acheter des boutures puis des 24 plans, parce que monsieur Lyford fait pousser des 25 plans de pot, puis il me demande si je veux aller

brûler un shack pour cinq cent piastres (500 \$), ça

fait que j'ai besoin d'argent parce que là, il n'y

a rien qui fonctionne, là, ça fait un mois, deux

mois, il n'y a rien qui fonctionne, là, il n'y a

pas de trailer, il n'y pas de « clamps », il n'y a

rien qui marche. Ça fait que là, il dit: « Veux-tu

faire cinq cents (500), on va aller brûler un shack

dans le bois »?

- 9 Q. **[468]** O.K.
- R. Bien, un shack dans le bois, moi, dans ma tête, ce 10 n'est pas qu'est-ce que j'ai vu, mais sur le coup, 11 quand il me dit ça, je ne sais pas où est-ce que 12 c'est. « Je vais te donner cinq cents (500) pour 13 aller brûler un shack dans le bois ». Ca fait qu'on 14 est allé voir c'était où, moi puis monsieur Lyford. 15 Là, je m'aperçois que ce n'est pas un shack, c'est 16 une maison neuve, là. 17
- Q. **[469]** O.K. C'est où, cette maison-là, cette première maison-là?
- 20 R. C'est les Maisons Orford à... voyons... j'ai un blanc de mémoire, là...
- 22 Q. **[470]** Eastmain?
- 23 R. Oui, Eastman.
- Q. [471] Eastman, excusez-moi pas Eastmain, oui
- Eastman.

- R. Eastman, oui.
- Q. [472] O.K. Est-ce que c'est loin, ça, de...
- monsieur Coulombe il habite où, lui?
- R. Il est sur le même chemin... sur le même chemin.
- Q. [473] Sur le même chemin? Stukely, ça se peut-tu?
- R. Stukely, oui. C'est drette ça. La sortie 101 puis
- la sortie 106, c'est une sortie après l'autre, là,
- sur la 10, ce n'est pas... c'est un demi-kilomètre,
- là.
- Q. [474] O.K. Ça fait que là, monsieur Coulombe vous 10
- parle d'aller brûler un shack, il vous offre cinq 11
- cents piastres (500 \$). Qu'est-ce que vous faites 12
- quand il vous fait cette offre-là? 13
- R. Ça ne me dérange pas, un shack dans le bois. 14
- Q. **[475]** O.K. 15
- R. Il n'y a pas personne qui reste là, qu'il me dit. 16
- Mais il faut que j'aille voir pareil. 17
- Q. **[476]** O.K. 18
- R. Ça fait que j'ai été voir avec monsieur Lyford 19
- Flanders. On a été voir puis ce n'était pas un 20
- shack dans le bois, là, c'était les Maisons Orford, 21
- c'est des maisons pré-usinées, puis c'était 22
- flambant neuf. Bien moi... il ne voulait pas que 23
- j'en brûle juste une, il voulait que j'en brûle 24
- trois, dans le fond. La première, la deuxième, puis 25

- il dit même si le bureau y brûle, ça va être encore
- 2 mieux.
- Q. [477] Est-ce qu'il vous dit pourquoi?
- R. Parce que c'est un crosseur d'Anctil que... moi, je
- ne sais pas c'est qui, là, mais pour lui, c'est un
- 6 hostie de crosseur, là.
- 7 Q. [478] O.K., mais c'est vous...
- R. Il aimerait ça lui faire le plus de coups pendables
- 9 possibles.
- 10 Q. **[479]** Il parle d'Anctil?
- 11 R. Oui.
- Q. [480] O.K. Le crosseur à Anctil, alors là, une,
- deux, même le bureau?
- R. Même... surtout si le bureau, parce que le bureau,
- lui, il est plus en avant avec de la grosse
- annonce, puis...
- Q. [481] Bon, alors qu'est-ce que vous faites quand
- vous voyez ça?
- R. Bien là, j'ai été voir... j'ai retourné le revoir
- j'ai dit: « Hey! Cinq cents (500 \$), tu es un
- malade, c'est mille piastres (1 000 \$) la copie,
- mille piastres (1 000 \$) chaque maison ». Excusez,
- 23 Madame, quand on dit: « mille piastres (1 000 \$) la
- 24 copie »...
- Q. [482] C'est votre tarif que vous négociez?

- R. Exact, parce que c'est supposé d'être vide, là.
- 2 Q. **[483]** O.K.
- R. Mais quand j'y ai été, je me suis aperçu que la
- deuxième maison n'était pas vide, le bureau non
- plus, donc j'ai fait juste la première qui était
- plus sur le bord du bois puis qui était vide.
- Q. [484] Bon. On va regarder, alors le contrat, on
- vous parle d'un shack ou deux ou trois, finalement,
- 9 c'est des maisons, maisons neuves?
- 10 R. Maisons pré-usinées.
- Q. [485] Puis vous êtes allé, quand vous êtes allé
- visiter, vous souvenez-vous à quel... le mois de
- 1'année, l'année?
- R. Hi! c'est l'été, il fait beau, là.
- 15 Q. **[486]** De jour, de soir, de nuit?
- R. De jour. On est allé là de jour. Je suis allé le
- faire de soir puis vu que ça n'avait pas marché, je
- 18 l'ai refait de nuit.
- Q. [487] O.K., alors vous y aller de jour avec le
- Lyford Flanders?
- 21 R. Exact, pour vérifier qu'est-ce que ça a l'air,
- c'est quoi son shack, puis c'est quoi son...
- 23 Q. [488] Oui.
- 24 R. ... ses affaires.
- Q. [489] Et quand vous y allez de jour, dans quel...

- avec quel véhicule vous vous rendez là?
- 2 R. Avec le S10, un petit pick-up à monsieur Lyford.
- Q. [490] Vous souvenez-vous de la couleur, même, du
- 4 pick-up?
- 5 R. Rouge.

- Q. [491] Rouge? Quand vous y allez, avez-vous vu du
- 7 monde?
- R. Oui, il y avait du monde où est-ce qu'il y avait le
- bureau, mais on n'était pas là pour faire rien, on
- n'avait rien pour... donc, on a fait les visiteurs
- qui checkaient les maisons, c'est tout.
- Q. [492] C'est ça. O.K., ça fait que vous visitez?
- R. La première maison, c'est complètement vide, il n'y
- a rien, c'est vraiment vide. La deuxième, je monte,
- je regarde, il y a deux lap-tops dans un bureau
- puis il y a de la lumière, ça fait que donc... j'ai
- dit peut-être qu'il y a du monde là puis le bureau,
- bien, il y a du monde, c'est évident, là. Ça fait
- qu'on revire de bord, puis je suis allé voir
- monsieur Coulombe, j'ai retourné voir monsieur
- 21 Coulombe.
- 22 Q. [493] Vous avez négocié votre tarif?
- 23 R. Exact.
- Q. [494] Qu'est-ce que vous faites après avoir négocié
- votre tarif?

- R. Je monte chez monsieur Lyford.
- Q. [495] Est-ce que... bon, vous allez le mettre le
- feu? Est-ce que vous allez faire ca la même journée
- que vous êtes retourné chez monsieur Coulombe? Ça
- s'est-tu tout passé en une journée, ça?
- R. Oui, ça s'est tout passé dans le même... non, je
- pense qu'on y avait été le lendemain ou... non, je 7
- pense que ça s'est passé la même journée, excusez 8
- ma mémoire, là, parce que c'est loin puis il y en a
- plusieurs, mais... mais oui, ça s'est passé la même 10
- journée qu'il me l'a dit. 11
- Q. [496] Alors, vous retournez voir monsieur Coulombe, 12
- vous négociez votre tarif et ensuite de ça? 13
- R. On monte chez Lyford. 14
- Q. [497] Qui habite où, lui? 15
- R. À Ogden. 16
- Q. **[498]** O.K. 17
- R. C'est entre Beebe puis Ayerscliff, là, Fitch Bay. 18
- Q. [499] O.K. Qu'est-ce que vous y faites? 19
- R. J'ai préparé mes bouteilles, là, parce que lui, 20
- c'est un mécanicien débosseleur peintre, ça fait 21
- qu'il a des cinq gallons de « thinner ». 22
- 23 Q. [500] Des cinq gallons de?
- R. De « thinner », excusez, c'est du... 24
- Q. [501] Du « thinner », là? Du « thinner » à 25

- peinture?
- R. Du « thinner », c'est du décapant, diluant pour la
- peinture.
- 4 Q. [502] O.K.
- 5 R. C'est très flammable.
- Q. [503] O.K., ça fait que c'est bien inflammable...
- 7 R. Exact.
- 8 Q. **[504]** ... puis il en a chez lui?
- 9 R. Il en a des cinq gallons.
- Q. [505] Alors, qu'est-ce que vous faites à ce moment-
- 11 là, expliquez-nous votre technique.
- R. J'ai rempli deux lave-vitres, des... des gallons de
- lave-vitre, plus deux bouteilles que je mets des
- chiffons, là, par-dessus. J'ai mis ça dans un sac
- puis je suis allé là.
- Q. [506] Comment vous vous rendez?
- 17 R. Avec monsieur Lyford Flanders.
- Q. [507] O.K. Et là quand vous y retournez, ce premier
- incendie-là, est-ce que vous y retournez c'est
- toujours avec le même camion?
- 21 R. Exact. Oui.
- Q. [508] O.K. Comment ça se passe? Là c'est le soir?
- R. C'est le soir, il fait noir, tu vois même pas si...
- si tu fais pas attention où tu marches, tu vois pas
- clair, sauf où est-ce qu'est la maison, il y a

- NON-PUBLICATION
- des... comme des spots là allumés. 1
- Q. [509] Qu'est-ce que vous avez fait?
- R. Monsieur Flanders s'est parké de l'autre bord de la
- 4 rue, mais quand on dit « l'autre bord de la rue
- là », on parle de ici à madame, t'sais, c'est pas
- loin, hein. 6
- Q. [510] C'est un petit chemin de terre. 7
- R. Mais, il y a un bon bois là, t'sais, c'est noir, ca
- fait que il est... il est parké là de reculons.
- Moi, je m'en vais à pied, je passe en arrière du 10
- 11 bois pour arriver en arrière de la maison. J'ai
- ouvert un châssis, je me rappelle plus si je l'ai 12
- cassé ou s'il était ouvert, puis j'ai pitché mes 13
- deux gallons dedans parce que je voulais... j'avais 14
- amené pour les deux maisons dans le fond, les deux 15
- gallons puis les deux bouteilles. Mais, vu que 16
- l'autre maison, il y avait encore les deux laptops 17
- puis tout, j'ai dit « ah! Non, il peut avoir 18
- quelqu'un », ça fait que j'ai fait juste celle-là 19
- qui était vide. Mais j'ai mis pour les deux maisons 20
- 21 en bas.
- Q. [511] Bon. Attendez. Quand vous dites ce que vous 22
- amenez, c'est un bidon de lave-glace. 23
- R. Deux lave-glaces plein de « thinner »avec deux 24
- bouteilles pour allumer puis pitcher. 25

- Q. [512] O.K. Donc, le bidon, ça, c'est le gros
- réservoir, puis la petite bouteille, ça, c'est...
- R. C'est ça, c'est...
- 4 Q. [513] ... c'est la torche?
- R. C'est la torche, exact.
- Q. [514] O.K. Alors là, vous jetez les deux bidons en
- bas.
- R. Parce qu'il y avait un bidon pour une maison avec
- une bouteille puis l'autre bidon pour l'autre
- 10 maison.
- Q. [515] Oui. Là vous jetez les deux bidons.
- R. Ça fait que là au lieu de mettre le bidon puis
- 1'autre bidon, j'ai mis les deux bidons à même
- place pour que ça aille plus vite.
- Q. [516] Qu'est-ce que vous avez fait?
- R. J'ai pitché ma bébelle.
- 17 Q. **[517]** Puis?
- R. Bien, j'ai pitché mon... ma bouteille de torche, si
- vous aimez mieux, puis ça a flambé.
- Q. [518] Bon. La torche, ça, c'est une petite
- bouteille là...
- R. C'est une bouteille d'eau...
- 23 Q. **[519]** O.K.
- 24 R. ... de l'eau Naya.
- Q. [520] Et est-ce qu'on met une... une... Il y a-tu

- une mèche là-dedans, une...
- R. On met une quénille...
- Q. [521] Tu mets une guénille.
- 4 R. ... ou un papier brun.
- 5 Q. **[522]** Bon.
- R. Une guénille, c'est mieux.
- Q. [523] Et... et là vous lancez ça. Puis qu'est-ce
- que ça a fait quand vous avez lancé ça?
- 9 R. Ça a allumé, ça a flambé.
- 10 Q. **[524]** Ça a flambé.
- 11 R. Mais, malheureusement, on le savait pas, on est
- parti puis on... puis on est en train de prendre
- une bière je suis de retour à Ogden, on est en
- train de prendre une bière puis le monsieur Ray
- 15 Coulombe qui appelle puis... Non, on l'avait appelé
- avant pour lui dire c'est correct, c'était fait.
- Puis il nous a dit d'aller collecter le lendemain
- matin. Mais, pendant ce temps-là, sûrement qu'il a
- envoyé quelqu'un vérifier parce qu'il nous a
- rappelé peut-être une heure après pour dire qu'il y
- avait rien, il y avait pas de dommage, il y avait
- rien. J'ai dit : « Voyons donc! » dans ma tête là,
- j'ai mis pour deux maisons dans une puis ça marche
- pas. Je comprends pas là. Ça a... ça a éclairé le
- ciel pareil comme un feu d'artifice là. Mais, quand

- je suis revenu voir, c'est parce que le sous-sol
- était tout en béton puis il y avait des sprink...
- des sprinklers à tous les deux, trois pieds. Ça
- fait que ça l'a flambé, mais ça l'a réteint tout de
- suite, donc la maison apparaissait pas avoir des
- dommages.
- Q. [525] O.K. Quand vous dites « quand je suis
- 8 retourné »...
- R. Parce que j'ai été me coucher puis là je comprenais
- pas pourquoi qu'il me disait ça là. On l'a vu...
- 11 Q. **[526]** O.K.
- R. Ça fait que j'avais de la misère à dormir un peu.
- Moi, je pensais qu'il voulait pas me payer puis
- c'est tout. Ça fait que je suis retourné avec un
- autre gallon, un autre...
- O. [527] Mais, combien de temps après?
- 17 R. Dans... dans la même nuit.
- 18 Q. [528] La même nuit. Tout ça, ça se passe la même
- nuit.
- 20 R. Dans la même nuit. Je l'ai fait le soir peut-être
- vers dix heures (22 h 00), mais là j'étais rendu à
- deux, trois heures (2 h 00-3 h 00) du matin, je
- dors pas. Il faut que ça se fasse, j'ai besoin
- d'argent. Excusez.
- Q. [529] Tapez pas sur la table, c'est parce que ça

- fait beaucoup de bruits. Alors là, vous retournez
- et qu'est-ce que vous faites cette fois-là?
- R. Je monte les escaliers qui sont un petit peu... pas
- d comme mettons monter d'un premier étage là, mais
- comme... c'est comme un demi sous-sol avec un
- premier plancher, il y a personne, il y a rien, il
- y a pas de meuble, il y a pas de rien. J'ai pété la
- vitre de la petite porte, j'entre en arrière, j'ai
- repitché un autre gallon, j'ai attendu que ça
- s'étende. J'ai descendu les marches puis j'ai
- repitché ma torche dedans. Là ça a allumé.
- 12 Q. **[530]** Ça...
- 13 R. Ça a flambé.
- 14 Q. **[531]** Ça a flambé.
- R. Mais, encore, c'était pas un choc dehors là.
- Q. [532] O.K. Mais, vous, ce que vous avez vu là...
- R. Là là je suis sûr que là là, s'il est pas
- content...
- Q. [533] Mais, est-ce que... dites-nous ce que, vous,
- vous voyez quand vous partez de là?
- 21 R. Ça a flambé, ça... une chance que j'étais pas dans
- l'escalier.
- 23 Q. [534] O.K. Pourquoi? Expliquez-le, c'est parce
- 24 que...
- R. Parce que ça... ça a fait comme une pression,

- j'avais pitché un gallon là...
- 2 Q. **[535]** Bon. O.K.
- R. ... de « thinner » là, c'est pur là.
- Q. [536] Ça fait comme une explosion?
- R. Oui, ca... les vitres ont toutes sorties. Wouff!
- 6 Ça... ça...
- Q. [537] Donc là, vous êtes certain que le feu...
- R. Là je suis sûr qu'il y aura pas de chialage là, il
- 9 va payer.
- 10 Q. **[538]** O.K.
- 11 R. Puis le lendemain matin, comme de fait, moi, je
- 1'ai... je l'ai appelé le bonhomme pour y dire :
- c'est plein de pompiers, de polices icitte ».
- 15 Q. [539] O.K.
- R. Ça fait qu'il a été voir, mais même encore ça
- paraissait même pas les dommages. Ça fait que son
- shack était solide en tabarouette.
- 19 Q. **[540]** O.K.
- 20 R. C'est juste le tour des châssis qui était brûlé.
- Q. **[541]** Bon. Il est midi trente (12 h 30), Madame la
- Présidente. Je pense qu'on pourrait ajourner à ce
- moment-ci.
- 24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1	KEPKISE DE L'AUDIENCE
2	DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE
3	Me SIMON TREMBLAY :
4	Alors, Madame la Présidente, Monsieur le
5	Commissaire, avant de permettre à maître
6	Crépeau, pardon, de poursuivre l'interrogatoire de
7	son témoin, il y a un peu d'intendance procédurale
8	à faire. Comme vous vous rappelez sans doute,
9	vendredi après-midi nous avions assigné Richard
10	Goyette ainsi que Pierre Bourdon des Éditions de
11	l'homme pour qu'ils amènent avec eux le manuscrit
12	d'un livre à paraître éventuellement. Ces
13	manuscrits-là ont été déposés sous scellé et la
14	requête pour contester ces assignations-là et la
15	demande de production de document furent remise à
16	ce matin. Il y a des discussions qui ont eu lieu
17	entre les procureurs tant de la Commission que des
18	personnes intéressées et on en est venu à une
19	entente.
20	Toutefois, avant d'expliquer l'entente et
21	de la déposer, il y a une petite marche à suivre au
22	niveau procédurale. On va commencer avec le dépôt
23	de la requête de monsieur Goyette et également
24	monsieur Goyette qui vous avait déposé sous scellé
25	le manuscrit avait omis - et il s'en excuse auprès

```
de la Commission - mais avait omis de mettre le
```

- prologue ainsi que la conclusion. Donc, il l'a
- donné à son avocat pour que ce soit rajouté au
- scellé et en même temps, j'inviterais son avocat,
- 5 en faisant cet ajout-là, qu'il dépose
- officiellement sa requête en cassation de subpoena,
- 7 donc Maître Boivin.
- 8 (14:08:17)
- 9 Me JONATHAN BOIVIN:
- Oui, effectivement. J'ai les deux...
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- Bonjour, Maître.
- 13 Me JONATHAN BOIVIN:
- 14 Oui.
- 15 LA GREFFIÈRE :
- Vous êtes... est-ce que vous pouvez vous identifier
- pour les besoins de l'enregistrement, s'il vous
- 18 plaît, Maître Boivin?
- 19 Me JONATHAN BOIVIN:
- Oui. Jonathan Boivin pour monsieur Goyette.
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- 22 C'est tout à votre honneur, Maître.
- 23 Me JONATHAN BOIVIN:
- 24 Merci.

- 159 -

```
LA PRÉSIDENTE :
1
        D'autant plus que nous ne savions pas qu'il y avait
        un prélude et...
        Me JONATHAN BOIVIN:
        Oui. Je ne le savais pas non plus.
5
        LA PRÉSIDENTE :
        O.K.
7
        Me JONATHAN BOIVIN:
8
        Je vais vous demander, dans le fond, de ne pas le
9
        déposer sous un nouveau scellé, mais de réouvrir
10
        l'ancien pour que ce soit...
11
        LA PRÉSIDENTE :
12
        Parfait.
13
        Me JONATHAN BOIVIN:
14
        ... en intégral.
15
        LA PRÉSIDENTE :
16
        Parfait.
17
        Me JONATHAN BOIVIN:
18
        Merci.
19
        LA PRÉSIDENTE :
20
        Est-ce que vous avez l'enveloppe? Non, hein!
21
        LA GREFFIÈRE :
22
        Elle est à mon bureau.
23
        LA PRÉSIDENTE :
24
```

Elle est à votre bureau. Alors... bien, écoutez, ce

```
1 sera fait, Maître, nous allons le... Comme... comme
```

- 2 l'enveloppe est présentement sous scellé dans un
- 3 bureau...
- 4 Me JONATHAN BOIVIN:
- 5 Parfait.
- 6 LA PRÉSIDENTE :
- 7 ... après, nous descellerons, mettrons ces copies-
- 8 là dedans et rescellerons. Ça vous va?
- 9 Me JONATHAN BOIVIN:
- 10 Oui. Ça convient.
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- 12 Parfait.
- 13 Me SIMON TREMBLAY:
- Donc, dans un deuxième temps, pour ce cheminement
- 15 procédural comme je l'ai appelé, je vais déposer le
- règlement à mettre sous scellé également. Je vous
- 17 ai... juste avant la signature, je vous ai remis,
- 18 Madame la Présidente là...
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- 20 Oui.
- 21 Me SIMON TREMBLAY:
- 22 ... les grandes lignes, donc vous aurez tout ce
- qu'il vous faut pour rendre l'ordonnance
- 24 nécessaire.

- 161 -

```
LA PRÉSIDENTE :
1
        Parfait.
        LA GREFFIÈRE :
3
        Est-ce que vous pouvez... règlement de...
        Me SIMON TREMBLAY :
5
        Je vais vous la donner, règlement sur la requête.
6
        Je vais l'intituler officiellement en retournant au
7
        micro. Donc, règlement sur la requête en cassation
8
        de subpoena de Richard... de Richard Goyette qui
9
        vient d'être déposée là, la requête, v'là quelques
10
         instants à peine.
11
        Me JONATHAN BOIVIN:
12
        Je vais vous demander, j'ai oublié de vous faire la
13
         demande, en déposant la requête, j'apprécierais
14
        qu'il y ait une ordonnance de non-publication...
15
        LA PRÉSIDENTE :
16
        Oui.
17
        Me JONATHAN BOIVIN:
18
         ... sur la requête parce qu'il y a un affidavit et
19
        certains éléments de preuve qui ont été...
20
        LA PRÉSIDENTE :
21
        Oui.
22
        Me JONATHAN BOIVIN:
23
        Merci.
24
```

- 162 -

```
LA PRÉSIDENTE :
1
        Et la requête sera déposée dans un document, dans
        une enveloppe à part.
        Me SIMON TREMBLAY :
        Donc, sensiblement... Merci. Oui.
5
        LA PRÉSIDENTE :
6
        Est-ce qu'il y aura de...
7
        Me SIMON TREMBLAY :
8
        Oui.
9
        LA PRÉSIDENTE :
10
        O.K.
11
        Me SIMON TREMBLAY:
12
        Sensiblement, si on revient au règlement, c'est
13
14
        dans le fond on consent à ce que le scellé soit
        maintenu jusqu'au vingt-six (26) septembre...
15
        septembre, pardon, inclusivement, de sorte que le
16
        vingt-sept (27) septembre, les procureurs et les
17
        avocats de la Commission et seulement eux pourront
18
        desceller les enveloppes et prendre connaissance du
19
        document, mais restreint à ces gens-là, bien
20
        entendu. Donc, c'est évidemment suivant différents
21
        considérants là qui sont de nature de règlement, on
22
        en est venu à cette entente-là.
23
24
                 Il y a également d'autres conditions qui
```

sont prévues à la transaction, mais je ne pense pas

- que c'est nécessaire que ces conditions-là soient
- publiques dans la mesure où qu'il y a un règlement
- et que le scellé sera levé pour et j'insiste ici
- 4 pour les fins de l'enquête de la Commission à
- 5 huis clos, donc ce n'est pas... ce ne sera pas
- 6 déposé publiquement, ça va rester dans nos cartons,
- si vous me permettez l'expression, dans le cadre de
- 8 l'enquête. Donc, à ce moment-ci, je vous
- 9 demanderais de rendre l'ordonnance de maintenir les
- scellés jusqu'au vingt-six (26) septembre
- inclusivement et de rendre une autre ordonnance de
- lever le scellé, toujours concernant le manuscrit
- remis par Richard Goyette le cinq (5) septembre,
- donc de lever ce scellé-là le vingt-sept (27)... en
- 15 date du vingt-sept (27) septembre deux mille treize
- 16 (2013).
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- 18 Parfait. Alors, donc et c'est exact?
- 19 Me JONATHAN BOIVIN:
- 20 Oui, c'est exact, ça convient, ça a été signé
- 21 également.
- LA PRÉSIDENTE :
- 23 Parfait. Alors... Oui.
- 24 Me BERNARD PAGEAU :
- 25 Si vous me permettez, Madame la Présidente, quant à

- 164 -

- moi, je représente l'éditeur Sogides, donc...
- 2 LA GREFFIÈRE :
- Vous êtes maître Pageau? Est-ce que vous pouvez
- 4 vous identifier pour les besoins de
- 5 l'enregistrement?
- 6 Me BERNARD PAGEAU:
- 7 Bernard Pageau pour Groupe Sogides Éditions de
- 8 l'Homme.
- 9 Me SIMON TREMBLAY:
- 10 Après le traitement du règlement, on traitera des
- 11 requêtes de mon confrère, mais évidemment là il y
- 12 a... il y a un cheminement qui va suivre à ce
- moment-là selon...
- 14 Me BERNARD PAGEAU :
- 15 Oui. Je voulais juste demander... j'avais demandé
- une non-publication lorsqu'on s'est présenté devant
- 17 vous. Vous vous en souvenez? Alors, je ferais la
- demande qu'il n'y ait pas de non-publication
- aujourd'hui, sauf pour le règlement comme tel qui
- 20 est sous scellé. Au moins que ce soit en non... en
- 21 publication le fait qu'il y ait une remise de...
- d'un manuscrit sous scellé.
- 23 Me SIMON TREMBLAY:
- À cet effet-là, on a discuté avec également maître
- 25 Gagnon qui représente les médias. Je n'ai pas pu

- 165 -

- rejoindre maître Bantey, mais c'est un peu une
- demande qu'elle avait. Donc, on n'a pas de problème
- à ce que le fait que la Commission a demandé le
- 4 manuscrit devienne public; le fait qu'il y a une
- 5 contestation de cette demande-là et qu'il y a eu un
- règlement qui a mené à la remise par l'auteur du
- 7 manuscrit.
- 8 LA PRÉSIDENTE :
- 9 Bon. Alors, dans les circonstances, Maître
- 10 Tremblay, est-ce que vous sauriez nous dire si nous
- 11 sommes présentement en publication ou en non-
- 12 publication.
- 13 Me SIMON TREMBLAY:
- Nous sommes en non-publication...
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Alors...
- 17 Me SIMON TREMBLAY:
- 18 ... pour entendre la requête de mon confrère, sauf
- que les médias pourront rapporter les termes que je
- viens de vous dévoiler, c'est-à-dire qu'il y a
- l'existence d'une requête contestée et un
- règlement.
- 23 LA PRÉSIDENTE :
- 24 O.K. Alors, ça, est-ce que ça convient aux médias
- 25 de...

- 166 -

```
Me JONATHAN BOIVIN:
1
        Oui. Qu'il y a eu la remise par les auteurs du
        manuscrit à la Commission sous scellé.
        LA PRÉSIDENTE :
        Parfait.
        Me BERNARD PAGEAU:
6
        Quant à nous, notre position, c'est que nous
7
        devrions recevoir... (inaudible micro fermé)...
8
9
        notre manuscrit.
        Me SIMON TREMBLAY :
10
        Ca, ca convient.
11
        DÉCISION
12
        LA PRÉSIDENTE :
13
        Parfait. O.K. Alors, donc il y a le levée de
14
         l'interdiction de publication uniquement pour
15
        mentionner qu'il y a eu une... un subpoena d'émis,
16
        d'une part, avec duces tecum pour obtenir le
17
        manuscrit écrit par monsieur Goyette et monsieur
18
         Dupuis. Une contestation de cette remise-là ou
19
        c'est-à-dire du subpoena a été... deux requêtes
20
        contestant à la fois la remise du document et à la
21
         fois le subpoena duces tecum ont été présentées
22
        vendredi...
23
        Me SIMON TREMBLAY :
24
```

Jeudi.

- 167 -

```
LA PRÉSIDENTE :
1
         ... non pas vendredi, mais jeudi après-midi.
        Suite... Depuis jeudi, la requête, c'est-à-dire,
3
        devait être... Les deux requêtes devaient être
        remises à aujourd'hui, et les procureurs de la
5
        Commission, de même que les procureurs des parties
6
        concernées, se sont entendus pour la remise du
7
        document de la façon suivante.
8
9
                Alors, d'une part, considérant que les
        procureurs se sont entendus et que, dans les
10
        circonstances, il n'y a plus lieu de procéder à
11
        l'audition des requêtes, les commissaires ordonnent
12
        le maintien sous scellé de l'exemplaire du
13
        manuscrit non révisé qui s'intitule « Syndicalistes
14
        ou voyous, nos années à la FTQ Construction »,
15
        déposé par monsieur Richard Goyette à la CEIC le
16
        cinq (5) septembre, et ce, jusqu'au vingt-six (26)
17
        novembre deux mille treize (2013) inclusivement.
18
        Me SIMON TREMBLAY :
19
        Septembre. Septembre.
20
        LA PRÉSIDENTE :
21
        Excusez-moi, septembre. Oui, vous avez raison. Et
22
        ce, jusqu'au vingt-six (26)... jusqu'au vingt-six
23
24
         (26) septembre deux mille treize (2013)
        inclusivement;
25
```

- 168 -

```
Et ordonnent la levée du scellé sur ce
1
2
        manuscrit non révisé le vingt-sept (27) septembre
         deux mille treize (2013), pour fins de préparation
3
         de l'audience publique par les avocats et les
        procureurs de la CEIC uniquement.
5
                 Alors, c'est donc dire que le manuscrit va
6
         demeurer sous scellé pour le public. Alors... Oui?
7
        Me SIMON TREMBLAY :
8
9
        Effectivement, donc ça nous laisse, avec les
         requêtes... la requête, dis-je, de maître Pageau,
10
         qui représente les Éditions Sogides et monsieur
11
         Pierre...
12
        LA PRÉSIDENTE :
13
14
        Oui.
        Me SIMON TREMBLAY :
15
         ... Bourdon qui avait été assigné...
16
        LA PRÉSIDENTE :
17
        O11i.
18
        Me SIMON TREMBLAY :
19
        Compte tenu de l'issue de la première requête, je
20
         suggère, donc, d'annuler tant la demande... la
21
         demande péremptoire ou la demande de production de
22
         documents, de même que le subpoena duces tecum, et
23
        par conséquent, les requêtes devenant sans objet,
24
         je propose, un peu comme l'a suggéré maître Pageau,
25
```

- 169 -

```
que le scellé, qu'il a lui-même déposé jeudi
```

- dernier, lui soit remis, sans qu'il soit, bien sûr,
- ouvert, de façon à régler...
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 Alors, compte tenu...
- 6 Me SIMON TREMBLAY:
- 7 ... ces questions.
- 8 LA PRÉSIDENTE :
- 9 Compte tenu de l'entente qui est survenue entre les
- parties, il n'y a pas lieu de se pencher sur la
- requête, et je crois bien que la requête est, du
- même coup, retirée?
- 13 Me SIMON TREMBLAY:
- 14 Sans objet.
- 15 Me BERNARD PAGEAU:
- 16 C'est-à-dire que les assignations et les demandes
- de production de documents sont retirées.
- 18 Me SIMON TREMBLAY:
- 19 Oui. Donc, sans objet.
- 20 Me BERNARD PAGEAU :
- Donc, sont (inaudible) sans effet.
- 22 LA PRÉSIDENTE :
- Alors donc, le Tribunal ordonne la remise de ce
- 24 paquet scellé entre les mains de maître Pageau.
- 25 Me SIMON TREMBLAY:

- 170 -

```
Dans les circonstances, ça clôt cette petite
1
2
        poutine procédurale et je vais laisser, donc, la
        parole et le podium à maître Crépeau pour la
3
        poursuite de l'interrogatoire du témoin. Merci.
        LA PRÉSIDENTE :
5
        Parfait.
6
        Me PAUL CRÉPEAU :
7
        Je vais appeler monsieur Robert.
8
        LA PRÉSIDENTE :
9
        Parfait. Maître Pageau, de façon pratico-pratique,
10
         le document vous sera remis plus tard, puisqu'il
11
        est au même endroit que l'autre.
12
        Me BERNARD PAGEAU:
13
        D'accord. Très bien.
14
        LA PRÉSIDENTE :
15
        Parfait.
16
        Me BERNARD PAGEAU:
17
        Merci.
18
19
                      TÉMOIN : RICHARD ROBERT
20
21
        LA GREFFIÈRE :
22
        Monsieur Robert, vous êtes toujours sous le même
23
         serment.
24
     R. Oui.
25
```

- 1 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [1] Vous pouvez vous rasseoir, et on continue.
- 3 Alors Monsieur Robert, à ce moment-ci, ce matin
- 4 vous nous avez parlé d'un premier incendie que
- 5 vous... où vous avez mis le feu à deux reprises à
- 6 une maison qui appartenait à Maisons Orford. O.K.?
- J'aimerais juste qu'on en profite, et je... Il me
- semble vous l'avoir entendu dire ce matin, mais
- 9 est-ce que monsieur, à cette date-là, cette
- première fois où vous allez faire un feu, est-ce
- que monsieur Coulombe vous a déjà parlé du nom
- 12 Anctil ou du Groupe Anctil?
- R. Bien oui. C'est... Ça appartient au crosseur
- 14 Anctil, les Maisons Orford.
- 15 Q. [2] O.K. Alors, vous le saviez à ce moment-là.
- 16 R. C'est ca qu'il m'a dit, pour aller mettre le feu
- 17 là.
- 18 Q. [3] O.K. Mais est-ce qu'il y a eu des explications
- 19 pourquoi aller mettre le feu?
- 20 R. Non.
- Q. [4] O.K. Pas à ce moment-là.
- 22 R. Non. C'était juste parce que c'était un crosseur,
- il voulait lui donner un avertissement.
- Q. [5] Un avertissement. Les... On revient un peu à la
- technique, puis là on va en profiter, peut-être,

- pour faire le tour, parce que je comprends que ce
- n'est pas le seul feu que vous allez mettre pour
- 3 monsieur Anctil?
- 4 R. Non...
- 5 Q. [6] Pour monsieur... Excusez-moi, pour monsieur
- 6 Coulombe? Il va y avoir plusieurs feux?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. [7] O.K. Je veux juste qu'on couvre tout de suite,
- 9 tout d'un coup, l'ensemble des véhicules que vous
- 10 avez utilisés à ces moments-là. Parce que ça va
- revenir plus loin dans l'histoire, puis j'aimerais
- 12 qu'on les couvre tout de suite. Êtes-vous capable
- de vous souvenir... Vous vous souvenez cette
- première fois-là, vous nous avez parlé, un
- 15 camion...
- 16 R. Un S10 rouge.
- 17 Q. [8] Rouge.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [9] D'autres véhicules que vous avez utilisés?
- 20 R. S10 blanc.
- Q. [10] Qui appartenait à?
- 22 R. À monsieur Lyford, mais comme je vous ai expliqué à
- 23 matin, je rentrais des véhicules volés. Ça fait que
- son blanc, j'en ai volé un rouge pour le faire
- refaire, son blanc.

- 1 Q. [11] O.K.
- 2 R. Ça fait qu'à un moment donné ils voient le blanc,
- mais c'est la même plaque, c'est le rouge.
- 4 Q. [12] O.K.
- 5 R. Parce que je l'ai changé.
- Q. [13] Mais ce qu'on peut voir, à un moment donné,
- 7 vous êtes allé mettre des feux avec un S10 rouge,
- puis avec un S10 blanc.
- 9 R. Blanc. Exact.
- 10 Q. **[14]** O.K.
- 11 R. Un Toyota Corolla bourgogne...
- 12 Q. **[15]** Qui...
- 13 R. ... qui était à sa femme.
- 14 Q. [16] Oui?
- R. Non. Le Corolla était à lui, le Nissan bourgogne
- 16 était à sa femme.
- 17 Q. [17] Avez-vous une idée des années de ces
- 18 véhicules-là?
- 19 R. Quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-neuf
- 20 (99).
- 21 Q. [18] O.K. Pour les deux?
- 22 R. Les deux, oui.
- Q. [19] Alors, pour le Toyota et le Nissan. D'autres
- véhicules que vous avez utilisés?
- 25 R. Le Sunfire à ma conjointe, une fois, là.

- Q. [20] Que... Qui est un quelle année, à peu près?
- 2 Puis la couleur?
- R. Deux mille trois (2003), rouge.
- 4 Q. [21] Rouge. Puis un véhicule, monsieur Bélanger, ça
- se peut-tu?
- R. Ah oui, le Toyota Tercel à monsieur Bélanger.
- 7 Q. [22] Qui était quelle couleur, elle?
- 8 R. Vert. Vert...
- 9 Q. [23] Vert.
- 10 R. Vert, mettons. Pas un gros vert comme ici, là.
- 11 Q. [24] Un, deux, trois, quatre, cinq, six véhicules.
- À votre connaissance, avez-vous utilisé d'autres
- véhicules que ces six-là que vous venez de nous
- 14 mentionner pour les feux?
- 15 R. J'étais avec monsieur Corriveau, je me rappelle
- 16 plus de son véhicule, c'était quoi.
- 17 Q. **[25]** O.K.
- 18 R. Lui, je me rappelle plus vraiment, là, c'est quelle
- sorte de véhicule qu'il avait. Ah, il avait une...
- 20 À un moment donné il avait une van Ford, mais après
- 21 ça il est arrivé avec un char. C'était pas à lui,
- 22 c'était...
- 23 Q. [26] O.K. Bon. Alors, cette première fois-là, ça
- c'est celle où est-ce que vous faites brûler la
- 25 maison, vous vous y reprenez à deux fois, et

- vous... et pour bien décrire, quand vous dites la
- deuxième fois vous avez jeté le bidon de... La
- deuxième fois, c'est... Est-ce que c'est encore
- du... du diluant à peinture?
- 5 R. Oui.
- Q. [27] O.K. Et là ça a fait une belle explosion, vous
- 7 nous dites?
- 8 R. Ça a... Le feu est sorti par les vitres, là. Un bon
- 9 six, sept pieds, là.
- 10 Q. [28] O.K. Vous vous sauvez, et le lendemain matin
- vous allez... vous avez été payé?
- 12 R. Oui.
- Q. [29] Vous souvenez-vous...
- 14 R. Même en passant, le lendemain matin, les pompiers
- 15 étaient encore là.
- Q. [30] O.K. Vous souvenez-vous le montant que vous
- avez touché, à ce moment-là?
- 18 R. Mille dollars (1 000 \$).
- 19 Q. [31] Mille dollars (1 000 \$).
- 20 R. Cinq cents (500) pour Lyford, cinq cents (500) pour
- 21 moi.
- 22 Q. [32] Ce mille dollars (1000 \$) là, où est-ce que
- 23 physiquement comment vous faites pour en prendre
- possession?
- 25 R. Bien c'est Ray Coulombe qui me le donne.

- 1 Q. [33] Vous allez chez lui?
- 2 R. Oui.
- Q. [34] Le lendemain matin?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. [35] O.K. Il vous donne mille (1000), puis vous
- 6 vous allez en redonner cinq cents (500) à Lyford?
- 7 R. Cinq cents (500) à Lyford parce qu'il était avec
- moi le premier coup qu'on y a été, même si ça n'a
- 9 pas marché, il m'a prêté son char en plus pour y
- 10 aller.
- 11 Q. [36] Quand vous y retournez dans la nuit pour la
- deuxième fois, la première fois c'était avec...
- R. Avec le S10, la deuxième fois c'était avec la
- 14 Corolla rouge.
- Q. [37] Les..., cette fois-là vous nous parlez de
- 16 diluant à peinture. Donnez-nous donc dans votre
- 17 recette que vous avez utilisée aussi les autres
- fois à part du diluant, quels sont les autres
- 19 produits inflammables que vous avez pu utiliser?
- 20 R. Du kérosène, du gaz, du fuel, à un moment donné, du
- 21 diesel.
- 22 Q. [38] Du fuel diesel, oui, o.k. Mais toujours selon
- la même recette, un bidon d'essence avec une petite
- 24 bouteille?
- 25 R. Exact ou juste une bouteille. Des fois c'était

- assez. Parce que les tuyaux c'est en uréthanne, les
- tuyaux de ponceaux.
- 3 Q. [39] Oui?
- 4 R. En premier je le savais pas, je l'ai su après, là,
- 5 que les tuyaux même si c'est à trente et un (31)
- pieds par dix pouces, c'est en uréthanne.
- 7 L'uréthanne c'est flammable comme du gaz, ça fait
- que t'as pas besoin d'une grosse..., j'avais pas
- 9 besoin de mettre un gallon dedans dans le fond,
- j'avais juste besoin de lancer une bouteille
- 11 c'était assez.
- Q. [40] Bon. Dans votre façon de travailler, on voit
- que la première fois que vous vous êtes rendu pour
- 14 cette maison-là qui a brûlé, vous y êtes allé de
- 15 jour?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. [41] Est-ce que... puis on va parler maintenant
- 18 peut-être pour l'ensemble de votre oeuvre, vous
- 19 est-ce que vous aimez mieux mettre le feu le jour,
- 20 la nuit?
- 21 R. J'aime mieux le jour parce que je vois qu'est-ce
- que je fais puis je vois le monde qui est alentour.
- 23 Q. **[42]** Vous n'avez pas peur...
- 24 R. J'aime mieux de travailler de jour que de
- 25 travailler de nuit.

- 1 Q. [43] O.K. Puis au niveau de vous faire attraper?
- 2 R. Je pense pas que le temps que ça prend que si tu
- 3 regardes alentour.
- 4 Q. **[44]** O.K.
- 5 R. Tu les vois. Si tu y vas de soir tu les vois pas.
- Q. [45] Alors, votre préférence vous c'était de
- 7 travailler de jour?
- 8 R. Exact.
- 9 Q. [46] Ce premier feu-là est mis, vous êtes payé.
- 10 L'incendie suivant que vous allez causer?
- 11 R. Le deuxième c'était, on est allé voir à Saint-Élie,
- on est allé voir c'est Dion, c'est Dion à Saint-
- 13 Alphonse.
- 14 Q. [47] Saint-Alphonse?
- 15 R. Les camions, là, il y avait six camions en avant ou
- 16 cing camions.
- 17 Q. [48] O.K.
- 18 R. Avec une pépine, un avec une pépine en arrière. Il
- nous donnait cinq cents piastres (500 \$) du camion.
- 20 Q. [49] D'où ça vient cette histoire-là, justement
- 21 expliquez-nous qu'est-ce qui...
- 22 R. C'est le « crosseur » à Dion. De la manière qu'il
- me dit ça, c'est un « crosseur » Dion. Quand? À la
- fin je le sais, je peux vous le dire, là, si vous
- voulez.

- 1 Q. **[50]** Oui, dites-nous-le?
- R. Parce que c'est son concurrent, dans le fond, mais
- quand il m'a dit, à ce moment-là, je le sais pas.
- 4 Moi c'est juste parce que c'est un « crosseur »
- 5 pour lui, puis il me paie cinq cents piastres
- 6 (500 \$), moi c'est le cinq cents piastres (500 \$)
- que je veux. Que ce soit son concurrent, son
- 8 « crosseur », ça me dérange pas.
- 9 Q. [51] Ça fait qu'il vous offre...
- 10 R. Ça fait que lui il dit n'importe quand, parce qu'à
- un moment donné il y en a un qui a passé pendant
- qu'on était là en avant de chez eux. Il dit : « Ça
- tous les trucks, lui, c'est cinq cents piastres
- 14 (500 \$) ».
- 15 Q. **[52]** Tous les camions...
- 16 (14:22:29)
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- 18 Q. [53] Vous ne vous avez pas dit ce matin que c'était
- mille dollars (1000 \$) de la transaction?
- 20 R. Oui, pour les feux, oui, pour chaque feu de
- ponceaux, mais les camions il en avait six, c'était
- trois mille dollars (3000 \$) à cinq cents piastres
- 23 (500 \$) chaque. Que je les vois n'importe où,
- 24 mettons que je les verrais même en train de faire
- une job à Waterloo, à Montréal, si j'en brûle un il

- me donne cinq cents (500). Ça fait que ce n'est pas
- comme aller mettre une maison ou...
- 3 Me PAUL CRÉPEAU:
- 4 Q. **[54]** Ou des ponceaux?
- R. Puis ça avec les trucks, dans le fond, on n'avait
- 6 même pas, j'avais même pas l'idée, c'est à force de
- 7 nous le dire, répéter à chaque fois qu'on allait
- 8 là, les trucks, aie, il en a six trucks à Saint-
- Alphonse, ils sont tout le temps collés là, il y a
- personne là le soir, il nous l'explique comment
- 11 c'était amanché. Ça fait que c'est là qu'on a
- décidé d'aller voir moi puis Lyford. Comment
- c'était amanché, puis c'était vraiment, c'était
- tout seul, il n'y a pas de maison alentour, il n'y
- a pas, il y a rien, c'est sur la 139, il y a un
- 16 fossé, il y a une compagnie de béton, c'est rien
- 17 que du béton.
- 18 Q. [55] On va se situer, vous dites que c'est sur la
- 19 139, Saint-Alphonse?
- 20 R. À la sortie 68, Saint-Alphonse-de-Granby.
- 21 Q. **[56]** C'est ça, sortie 68 de l'autoroute 10?
- 22 R. Exact.
- 23 Q. [57] À peu près à la jonction de l'autoroute?
- R. Quand tu sors de l'autoroute, c'est la 139.
- 25 Q. **[58]** Oui?

- 1 R. C'est sur le bord de la 139.
- Q. [59] O.K. Ça fait que là vous allez voir, vous êtes
- 3 allé voir avec Lyford?
- 4 R. Oui, j'avais amené un couple de gallons de lave-
- vitre, je ne me rappelle plus si c'était du gaz ou
- 6 c'était du « thinner », encore du « thinner », du
- diluant parce que quand il est parti, j'ai dit :
- 8 « Reviens dans une vingtaine de minutes ». Il est
- 9 revenu un petit peu plus tard. Ça du « thinner »,
- 10 ça a une mauvaise affaire, c'est que ça s'évapore
- 11 trop vite, il est revenu un peu trop tard, ça fait
- que c'était déjà évaporé pas mal.
- Q. [60] Êtes-vous capable de placer cet événement-là à
- Saint-Alphonse-de-Granby c'est combien de temps
- après le premier incendie que vous avez mis à
- Maisons, chez Maisons Orford?
- 17 R. Je dirais peut-être trois semaines après, deux
- 18 semaines après, deux, trois semaines après, peut-
- 19 être un mois, je ne peux pas vous dire exactement.
- Q. [61] Ça fait que là vous vous rendez...
- 21 R. Je sais qu'on a été plusieurs fois puis on en a
- 22 parlé, on en avait vu dans les rangs où est-ce que
- lui habitait, il y avait un truck de Dion qui
- travaillait là sur des ponceaux. C'est là qu'il
- m'avait dit ça. Ça a déboulé, ça a déboulé. À un

- moment donné, on a été voir, je n'avais pas
- d'argent encore, ça fait que j'ai décidé d'aller
- 3 voir.
- Q. [62] Puis là il y a des camions, c'est tout?
- 5 R. Il y a des camions, il y a six camions avec une
- pépine accrochée en arrière.
- 7 Q. [63] Comment vous avez procédé pour les camions?
- 8 R. J'ai amené du diluant encore dans les lave-vitres.
- 9 Q. [64] Vous souvenez-vous comment vous l'avez amené?
- 10 R. Je pense que j'en avais quatre ou cinq avec des
- 11 bouteilles.
- 12 Q. [65] Puis qu'est-ce que vous faites?
- 13 R. Puis un « flare », excusez, je voulais essayer le
- 14 « flare ». Un « flare », c'est un affaire pour les
- 15 accidents de char.
- 16 Q. [66] Les fusées routières, là?
- 17 R. Exact. Quand il y a un accident, tu allumes ça.
- Puis j'ai pété toutes les vitres de truck, un bord,
- 19 l'autre bord, puis j'allais entre les deux autres,
- l'autre bord, j'ai tout arrosé les intérieurs de
- truck, puis quand je suis parti, j'ai fait, on a
- fait comme un u-turn pour aller de l'autre bord de
- la 139, j'ai garroché un « flare ». Mais quand je
- vous dis, quand j'ai fait ça, lui il était parti,
- 25 Lyford. Puis quand il est revenu, il est revenu

- trop tard, ça fait que quand j'ai pitché le
- 2 « flare », ça ne l'a pas allumé.
- Q. [67] Qu'est-ce que vous faites?
- 4 R. Bien là j'ai descendu un petit peu plus bas à
- 5 Granby, Saint-Alphonse de Granby sur la 139, j'ai
- descendu un peu plus bas, moi je restais là, sur la
- 7 Simmons puis Leroux, ça fait que je connaissais le
- 8 dépanneur qu'il avait là.
- 9 Q. [68] Sur la rue Simmons?
- 10 R. Puis il a du gaz, là, en même temps. Ça fait que
- pendant que je suis allé payer le gaz, j'ai acheté
- une bouteille d'eau. Je l'ai bue. Quand il a fini
- de mettre son gaz, j'ai rempli ma bouteille, j'ai
- mis une quenille. Quand je suis remonté à
- Saint-Alphonse, bien, j'ai « pitché » la guenille
- sur le premier truck, puis ça a allumé.
- 17 Q. [69] C'était-tu une quenille? Pensez-y bien!
- 18 R. C'était peut-être une quenille ou un papier brun,
- une serviette que vous prenez dans les... Oui,
- 20 c'était une serviette de garage, là, que tu prends
- 21 quand tu as fini de gazer.
- 22 Q. [70] O.K. Ça fait que, là, vous avez lancé la
- bouteille. Puis vous l'avez lancée où la bouteille?
- 24 R. Sur le premier camion pour que tous les autres
- allument. Mais on a décollé tout de suite. On n'a

- 1 pas attendu que...
- Q. [71] Le premier camion, est-ce qu'il y avait
- 3 quelque chose de particulier?
- 4 R. Il y avait une pépine accrochée en arrière avec un
- trailer. Une pépine, je parle d'un loader avec une
- 6 pelle.
- 7 Q. [72] Oui. Et vous l'avez lancée sur l'appareil?
- 8 R. Parce que je l'avais arrosé lui aussi.
- 9 Q. [73] Oui. O.K.
- 10 R. Ça fait que j'ai lancé direct sur le truck. Ça a
- 11 allumé.
- 12 Q. [74] Ça a allumé. Puis dites-nous ce que vous voyez
- avant de quitter?
- 14 R. Ça a flambé. Ça a fait un éclair assez... Quand tu
- allumes, ça fait un éclair, ça fait comme un feu
- 16 d'artifice. Pas exactement comme un feu d'artifice,
- mais ça éclaire. Si tu prends la 10, tu ne vois
- plus les camions, tu ne vois plus la place, mais tu
- vois le ciel, il a éclairé.
- Q. [75] Puis, là, l'avez-vous vu le ciel éclairé?
- 21 R. Bien oui, bien, quand j'ai « pitché » ma bouteille,
- même là, c'est une bouteille, ça a parti tout de
- suite comme quand tu pars un four. Même affaire,
- 24 là.
- Q. [76] Vous souvenez-vous est-ce qu'il y avait une

- 1 raison particulière pour laquelle vous vous êtes
- 2 rendu les premières fois chez Excavation Roger
- 3 Dion? Cherchiez-vous quelque chose en particulier?
- 4 R. Je cherchais des tuyaux.
- 5 Q. [77] Des tuyaux?
- R. Oui, parce que Ray nous avait parlé de faire les
- 7 tuyaux en premier.
- 8 Q. [78] Cherchiez-vous des « clamps » à ce moment-là?
- 9 R. Oui. Bien ça aussi, on était prêt à en voler pour
- monsieur Coulombe. Il en voulait dans... C'est lui
- qui a commencé à commander des « clamps ». Parce
- 12 qu'il avait un client pour ça, lui.
- 13 Q. **[79]** En avez-vous...
- 14 R. Non, on n'en a pas volées.
- 15 Q. [80] Vous n'en avez pas volées des « clamps »?
- 16 R. On n'en a jamais volée une en plus pour lui.
- 17 Q. [81] Bon.
- 18 R. Mais il en avait « spotées » plusieurs fois de ça.
- 19 Q. [82] Bon. On vous avait promis cinq cents (500 \$)
- 20 par camion. Vous avez lancé. Vous avez vu une boule
- de feu. Vous repartez. Vous repartez de là. Qu'est-
- ce qui arrive? Qu'est-ce que vous faites en
- repartant de là?
- 24 R. Je ne suis pas certain, je pense qu'on a passé chez
- Ray. On lui a dit que c'était fait. Puis on a

- continué jusqu'à chez mon ami Lyford.
- 2 Q. [83] Oui.
- R. Puis il fallait attendre le lendemain que lui aille
- 4 voir. Mais nous autres, on a redescendu le
- lendemain matin. Moi, j'ai redescendu. Puis il est
- venu avec moi voir, monsieur Coulombe.
- 7 Q. [84] Il fallait...
- 8 R. Puis, là, on a passé sur la 139. Mais, là, il n'y a
- 9 plus de camions. Mais il y a toutes les vitres sont
- à terre. On voit les vitres à terre sur le long où
- 11 étaient parqués les camions, mais on ne voit plus
- de camions.
- Q. [85] Les cinq camions sont partis?
- 14 R. Puis il ne veut pas payer.
- 15 Q. [86] Pourquoi il ne veut pas payer?
- 16 R. Bien, il ne voit pas les camions.
- 17 Q. [87] Mais on voit de la vitre au sol?
- 18 R. On voit la vitre au sol. Je lui ai expliqué comment
- j'ai fait la job. Mais, lui, il voit juste la
- vitre. Il ne voit pas les feux. Il ne voit pas les
- trucks en feu. Il ne veut pas payer. Je me suis
- 22 obstiné avec pas mal.
- 23 Q. [88] Oui.
- 24 R. Il a appelé Lyford, parce qu'il a plus confiance en
- Lyford que moi dans ce temps-là, parce qu'il me

- connaissait moins que Lyford. Là, Lyford a dit :
- 2 « Hey, j'étais là à côté de lui quand il l'a
- allumé. » Là, il m'a donné mille (1000 \$) au lieu
- de trois mille (3000 \$).
- 5 Q. [89] Puis vous avez accepté ça?
- 6 R. Bien, compromis!
- 7 Q. [90] O.K. Ça fait que vous prenez mille (1000 \$).
- Qu'est-ce que vous faites avec ce mille-là
- 9 (1000 \$)?
- 10 R. J'en donne cinq cents (500 \$) à Lyford, puis j'en
- remets cinq cents (500 \$) dans mes poches.
- Q. [91] Quand vous dites « Ray connaissait mieux »,
- 13 c'est ça, il a appelé Lyford Flanders, c'est pour
- 14 confirmer?
- 15 R. Confirmer que j'avais allumé au moins un truck.
- Lui, il lui a confirmé qu'il y en a au moins un qui
- a allumé. Mais, moi, je lui avais expliqué comment
- la job a été faite, il a vu les vitres à terre
- quand même. Ça fait qu'au lieu de me donner trois
- 20 mille (3000 \$), il m'a donné mille (1000 \$). Il
- 21 était bien dur à faire payer.
- 22 Q. [92] Oui, hein.
- 23 R. Oui.
- Q. [93] L'incendie suivant.
- 25 R. J'étais à Sainte-Rosalie... à Saint-Élie. Excusez!

- On a vérifié. Mais je pense qu'on ne l'a pas fait
- avant, on a été faire Saint-Denis-de-Brompton
- 3 avant.
- 4 Q. [94] Saint-Denis-de-Brompton?
- 5 R. Oui.
- Q. [95] Puis si je vous disais le ministère des
- 7 Transports à Magog, ça vous dit-tu quelque chose?
- 8 R. Oui, oui. Excusez! Oui. Il y a celui-là aussi, mais
- 9 c'est un Rona Anctil.
- 10 Q. [96] Contez-nous ça! Rona Anctil, ministère des
- 11 Transports.
- 12 R. Il y avait un autre Rona Anctil à Magog. Puis, là,
- il nous avait envoyé voir là, moi puis Lyford. Puis
- on avait été voir à deux ou trois reprises. Mais tu
- vois juste une entrée avec une clôture. Tu ne vois
- 16 pas les gros tuyaux comme on voit d'habitude comme
- 17 chez Dion ou comme ailleurs. Tu vois juste des
- 18 petits tuyaux blancs, des tuyaux verts d'égout en
- 19 PVC. Mais on ne voit pas de ponceaux.
- 20 Q. [97] C'est ça. Puis, vous, c'est les ponceaux que
- vous cherchez?
- 22 R. Lui, il veut qu'on allume les ponceaux. Ça fait
- que, là, on ne voit pas de ponceaux. On voit le
- Rona. On voit la place. Ça fait que ça fait deux
- fois qu'on va voir ça. Puis je lui explique :

- « Écoute, ce n'est pas des ponceaux qu'il y a là,
- c'est des tuyaux blancs. »
- Q. [98] Quand vous dites « je lui explique », à qui
- 4 vous parlez?
- 5 R. À Ray Coulombe.
- 6 Q. [99] À Ray. Vous lui expliquez que vous ne voyez
- 7 pas les ponceaux?
- 8 R. Je ne vois pas des ponceaux. Il dit : « Ce n'est
- pas grave, c'est un "crosseur" Anctil. » Là, à un
- moment donné, je suis chez Lyford, puis il est
- 11 arrivé avec sa fille. Je me rappelle. Puis il m'a
- 12 redescendu.
- Q. [100] Qui est arrivé avec sa fille?
- 14 R. Ray Coulombe.
- 15 Q. **[101]** Oui. Il arrive sa fille.
- 16 R. Il est arrivé avec sa fille. Il a été reporter sa
- 17 fille chez eux. Puis il est venu me montrer c'était
- où qu'il voulait que j'allume.
- 19 Q. [102] Où est-ce qu'il vous amène?
- 20 R. Il m'amène en face de chez Rona. Il y a une
- compagnie. Il m'amène sur l'autre côté. Il dit :
- « Regarde, il n'y a rien icitte. » Là, c'était bien
- plein de tuyaux de ponceaux.
- Q. [103] Êtes-vous dans la cour chez Rona à ce moment-
- 25 là?

- 1 R. Non. On est en face de chez Rona.
- Q. [104] De l'autre côté de la rue?
- 3 R. Oui.
- 4 Q. [105] Puis avez-vous remarqué qu'est-ce qu'il y
- 5 avit à cet endroit-là quand vous êtes...
- 6 R. Beaucoup de tuyaux.
- 7 Q. [106] Beaucoup de tuyaux?
- 8 R. Beaucoup, beaucoup de tuyaux.
- 9 Q. [107] Puis la grosseur des tuyaux?
- 10 R. Des trente et un pieds (31 pi) par douze pouces
- 11 (12 po); des trente et un pieds (31 pi) par vingt
- pouces (20 po). Il y en a en quantité industrielle
- mettons.
- 14 Q. [108] Beaucoup?
- 15 R. Beaucoup.
- 16 Q. [109] Qu'est-ce que vous avez fait à ce moment-là?
- 17 R. Bien, là, lui, il m'a redébarqué. Je suis allé
- chercher le char à Lyford. J'ai amené juste une
- 19 bouteille. Je suis allé en arrière de la compagnie.
- C'est en plein jour. C'est peut-être après l'heure
- 21 du « break » de l'après-midi. Je suis rentré dans
- un des tuyaux, je rentrais dedans penché.
- 23 Q. [110] Quand vous dites « c'était l'heure du
- "break" », l'heure du « break » de qui?
- R. De deux heures et demie (2 h 30), de la shop.

- 1 Q. [111] De la shop où se trouvaient les tuyaux?
- 2 R. Oui.
- Q. [112] Là, vous n'êtes pas chez Rona, hein?
- 4 R. Non, on est en face de chez Rona.
- 5 Q. **[113]** O.K.
- R. Une compagnie en face de chez Rona. Je fais le
- tour. Il n'y a pas de clôture. Il n'y a pas rien.
- Il y a juste des tuyaux, des gros tuyaux. Je peux
- 9 rentrer dedans penché. Puis c'est là que j'ai
- 10 allumé. Je l'ai garoché. Puis je suis parti.
- 11 Q. [114] Qu'est-ce que ça a fait quand c'est...
- 12 R. Je ne l'avais pas vu. Je l'ai vu le lendemain. Ils
- en ont parlé dans le journal le lendemain, puis aux
- 14 nouvelles. Ça avait flambé pas mal.
- 15 Q. [115] Flambé pas mal?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[116]** Pas mal toute la...
- 18 R. Ils ont eu de la misère à l'éteindre, ça a pris de
- la mousse, puis tout.
- 20 Q. [117] O.K. Avez-vous remarqué si... si je vous
- parle d'un entrepôt du ministère des Transports, ça
- vous dit-tu quelque chose?
- 23 R. Moi, ça ne me disait rien.
- 24 Q. [118] À ce moment-là?
- 25 R. Quand j'y ai été, moi, c'était Anctil, là.

- 1 Q. [119] O.K.
- R. Parce que Ray est venu me le pointer, c'était
- Anctil qu'il voulait. Mais après, j'ai appris que
- 4 c'était la MTQ, quelque chose de même, là.
- Q. [120] Oui et après ça, avez-vous été payé pour ce
- 6 feu-là?
- 7 R. Oui. Lui, j'ai été payé tout de suite parce qu'il
- 8 était marqué dans le journal puis ça a passé à la
- 9 TV.
- 10 Q. [121] Alors, comment est-ce que vous avez fait pour
- vous faire payer? Vous mettez le feu dans l'après-
- midi, comme vous dites?
- R. Je descends chez Ray puis je lui ai dit: « Je l'ai
- 14 fait ». Il m'a payé.
- 15 Q. [122] Il vous a payé. Bien, si c'était marqué dans
- le journal, j'imagine qu'il vous a payé...
- 17 R. C'est le lendemain.
- 18 Q. [123] Lendemain?
- 19 R. Oui, parce que je suis allé à la shop me faire
- payer.
- Q. [124] Mais là, il a-tu été question, avec Ray, il
- vous a-tu chicané parce que ce n'était pas chez
- 23 Rona?
- 24 R. Non, non, non. Moi, je lui ai dit... parce que,
- justement, on avait vu les n... puis là, il disait

- que ce n'était pas Rona, c'était la MTQ. Là, on
- pensait, moi puis Lyford qu'on s'était trompé de
- place, mais j'étais tout seul, mais j'étais avec
- 4 Lyford quand on su ça, parce que ça avait passé aux
- 5 nouvelles le même soir, même.
- 6 Q. [125] Hum hum.
- 7 R. Si je me rappelle bien, quand je suis allé... moi,
- je suis monté chez Lyford après, avant d'aller
- 9 collecter le bonhomme.
- 10 Q. **[126]** O.K.
- 11 R. Puis j'étais chez Lyford puis là, ils ont parlé de
- la MTQ, qui avait passé au feu, qu'il y avait bien
- des pompiers puis ils avaient bien de la misère à
- 14 éteindre le feu, ils ont été obligés de faire venir
- de la mousse, puis tout, là. Ça fait que là, moi
- 16 puis Lyford « Tabernacle, on s'est trompé de
- 17 place », j'ai dit: « Bien non, c'est là qu'il m'a
- 18 montré », il dit: « Ça, ce n'est pas Rona, c'est le
- 19 MTQ ». Ça fait que quand on est descendu voir, j'ai
- 20 dit: « Hey! Tu m'as montré cette place-là », je lui
- 21 ai dit au bonhomme : « C'est toi qui m'as montré
- hier », il dit: « Ce n'est pas grave, ça va donner
- un message à l'autre, l'autre bord ».
- 24 Q. **[127]** Bon.
- 25 R. Exactement dans ces mots-là.

- 1 Q. [128] Après ça?
- R. Après ça? Après celui-là, ça a été à Saint-Élie...
- non, à Saint-Denis-de-Brompton.
- 4 Q. [129] O.K.
- 5 R. Excusez.
- Q. [130] On va essayer de ne pas... pour ne pas
- 7 mélanger...
- 8 R. J'ai été voir Saint-Élie, mais je ne trouvais pas
- les bonnes places, puis je n'étais pas sûr parce
- qu'il y avait deux côtés, il y avait une place où
- est-ce qu'il y avait des tuyaux de PVC, des tuyaux
- verts d'égouts, puis des rouleaux, ça c'est des
- gros rouleaux, comme les tuyaux de ponceaux, c'est
- 14 gros de même, puis ça se tortille. Ça, il y en
- avait beaucoup de rouleaux de même, là. Mais moi,
- je ne vois pas de tuyaux de ponceaux. Ça fait que
- je veux voir, mais dans la cour, il y a trop de
- monde sur ce côté-là. Où est-ce que je vois la
- 19 place qu'il storage ses tuyaux, il n'y a rien, il
- n'y a pas personne, c'est clôturé, les tuyaux sont
- tous là, c'est rien que des tuyaux qu'il y a là.
- 22 D'après moi, c'est là. Ça fait que j'ai retourné le
- voir puis encore une fois, il fallait attendre
- qu'il ait été voir puis...
- 25 Q. [131] O.K., mais il y a-tu eu une tentative ou un

- feu la première fois que vous êtes allé voir? Puis
- ça c'est à Saint... vous me parlez de Saint-Élie,
- 3 là?
- 4 R. Oui, je parle de Saint-Élie, mais je ne me rappelle
- 5 plus si j'ai allumé Saint-Élie avant Saint-Denis,
- la première fois ou après. Je pense que c'est
- 7 Saint-Denis que j'ai allumé avant.
- 8 Q. [132] Saint-Denis? Alors regardez, on va laisser...
- 9 quand vous allez à Saint-Élie, savez-vous comment
- il s'appelle le commerce où vous allez?
- 11 R. Ace.
- Q. [133] Ace? Vous y êtes allé une couple de fois chez
- 13 Ace?
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [134] O.K. Ace, on va tous les traiter ensemble à
- la fin. On va les laisser de côté pour le moment.
- 17 R. O.K.
- 18 Q. [135] Restez... puis là, vous me parlez de Saint-
- 19 Denis...
- 20 R. Saint-Denis.
- Q. [136] ... quand vous me parlez à Saint-Denis, c'est
- quel commerce?
- 23 R. C'est un Rona, c'est encore au Groupe Anctil, je
- pense.
- 25 Q. **[137]** O.K.

- 1 R. Oui, c'est ça, c'est un Rona.
- Q. [138] Et je vous pose la question...
- 3 R. Puis c'est monsieur Coulombe qui nous dit... bien
- 4 il ne me le dit pas à moi exactement, il le dit à
- 5 Lyford: « Saint-Denis-de-Brompton, il est facile,
- il est dans le champ », puis, bla bla, bla, mais
- 7 moi, je ne connais pas Saint-Denis-de-Brompton.
- 8 Q. [139] O.K.
- 9 R. Mais Lyford connaît le chemin exactement pour aller
- là par la 220, je pense, ou la 223, je ne me
- 11 rappelle plus exactement, là.
- Q. [140] O.K., une petite route comme ça, là et
- c'est... mais quand vous y allez, c'est parce que
- 14 vous avez eu une commande de le faire brûler?
- 15 R. Oui.
- 16 Q. **[141]** O.K.
- 17 R. C'est monsieur Coulombe qui nous dit: « Lui, il en
- a des ponceaux », d'aller les passer puis qu'il
- 19 nous donne mille.
- 20 Q. [142] Bon. Êtes-vous allé faire comme... l'autre
- fois, vous nous avez expliqué que vous faisiez des
- reconnaissances avant?
- 23 R. Non, on n'a été parce que c'était trop loin. On a
- 24 monté direct avec le gallon puis la bouteille.
- 25 Q. **[143]** Puis vous montez là...

- 1 R. On est arrivé sur la route, il y avait une petite
- 2 maison, juste avant le commerce de Rona puis il y
- avait une entrée, pas de char, pas rien, puis
- 4 dépassé l'entrée, en reculant, tu arrives sur le
- 5 gazon puis tu arrives drette en arrière du
- 6 commerce, où sont les ponceaux.
- 7 Q. [144] Prenez juste le temps, là, quand vous y
- 8 allez, savez-vous quel jour on se trouve, même si
- on n'a pas une date? Ou si le commerce est ouvert?
- 10 R. Je pense que c'est un samedi matin.
- Q. [145] O.K., samedi matin, donc le commerce est
- 12 ouvert?
- R. Oui, oui. C'est un samedi matin, si je me rappelle
- 14 bien.
- 15 Q. [146] Quand vous arrivez, vous montez par la route
- 16 principale? Qu'est-ce que vous faites en arrivant?
- R. Je ne connais pas ce coin-là. Il m'a amené par des
- 18 routes, demande-moi pas les routes, je ne le
- connais pas, mais je pense, à la 220, on est
- 20 arrivé, on est arrivé au bout, mais quand on est
- rentré dans le parking, il y a des caméras. Ça fait
- qu'on a reviré tout de suite, on s'est en revenu,
- quand j'avais vu la maison, j'ai dit: « Arrête-toi
- icitte », il dit: « Ha! », j'ai dit: « Envoye,
- 25 arrête-toi icitte, là ». Il n'y avait pas personne

- dans la maison où on était, ça fait qu'il a reculé
- jusqu'au gazon, j'ai pitché mon gallon puis ma
- 3 bouteille puis on est parti sur une gosse.
- 4 Q. [147] Avez-vous du feu?
- 5 R. Quand on s'est en allé, on a vu la boucane, oui.
- 6 Q. [148] Oui, O.K. Quand vous dites... bon, « On est
- 7 parti », vous êtes dans le champ quand vous êtes...
- 8 R. Oui, ça fait qu'on a repassé devant la maison, mais
- on s'est en allé puis là, quand c'est loin en
- campagne, de même, il faut que tu te dépêches parce
- 11 que si quelqu'un te voit ou quelque chose, c'est...
- pas grand monde qui se promène dans ce coin-là,
- mettons.
- 14 Q. [149] Oui. Vous souvenez-vous quel véhicule vous
- aviez à ce moment-là?
- 16 R. Le S10 rouge.
- 17 Q. [150] Rouge? Et quand vous êtes partis, là, vous
- êtes partis pas mal vite, ça spinait-tu dans le
- 19 champ?
- 20 R. Oui.
- Q. [151] O.K. Là, vous repartez puis vous avez vu du
- feu. Pour vous, c'est correct?
- 23 R. Oui, c'est correct, c'est allumé, oui.
- Q. [152] Qu'est-ce que vous faites après ça?
- 25 R. On redescend chez Ray.

- 1 Q. **[153]** Oui.
- 2 R. J'ai collecté mille (1 000).
- Q. [154] Et de ce mille (1 000) là, qu'est-ce que vous
- 4 avez fait?
- R. Il m'a donné sept ou huit cents (800), je pense,
- 6 parce que Lyford avait acheté ou des plans de pot
- ou des repousses, là, des repousses, ça fait qu'il
- 8 m'a donné mon cinq cents (500) à moi, mais dans le
- 9 fond, il lui a donné cinq cents (500) pareil parce
- que lui, il lui devait le trois cents (300).
- 11 Q. [155] O.K., il a retenu une partie de la dette...
- 12 R. Exact.
- 13 Q. **[156]** ... de Lyford.
- 14 R. Parce qu'il achetait des bébés repousses, là.
- Q. [157] Vous, c'est vous qui alliez collecter pour
- vous et pour Lyford?
- 17 R. Pour Saint-Denis-de-Brompton, oui.
- Q. [158] O.K. Après ce feu-là, chez Anctil?
- 19 R. C'est-tu chez... je ne me rappelle plus si c'est
- 20 Ace à Saint-Élie... je pense que oui, c'est Ace à
- Saint-Élie. Là, on est allé avec le camion blanc,
- 22 moi puis Lyford, la première fois.
- 23 Q. **[159]** O.K.
- 24 R. La deuxième fois qu'on allait là. Puis il y
- avait... moi, ce que je vous dis, la petite clôture

- que je vous ai expliquée tantôt, là, où est-ce que
- les... ça, je l'ai brûlée, j'ai lancé un gallon,
- puis je l'ai allumée.
- 4 Q. [160] Bon. Ça fait que vous êtes allé chez Ace, et
- vous, vous dites, « J'ai brûlé. »
- 6 R. Oui.
- 7 Q. [161] Maintenant, celui-là, vous êtes... Êtes-vous
- 8 capable de le placer dans le temps?
- 9 R. Non.
- 10 Q. [162] Puis pour vous, ça a brûlé.
- 11 R. Il me semble que c'est après Saint-Denis-de-
- Brompton. Pour moi ça a brûlé, certain. Quand on
- est reve... Parce que monsieur Coulombe a voulu
- checker. Quand on est revenu, il n'y avait plus
- rien. Il n'y avait plus de clôture, là. Même la
- 16 clôture était enlevée.
- 17 Q. **[163]** O.K. Tout est disparu.
- 18 R. Tout est disparu. Pour moi ils ont... Ou ils ont
- pris les... Parce qu'il y avait des pépines, il y
- avait des loaders, puis il y avait plus rien. Pas
- de tuyaux, pas de clôture. La clôture, là, où est-
- ce que... C'est une grande clôture, là, où est-ce
- qu'ils mettaient ces tuyaux-là. Avec des cadenas
- 24 puis tout.
- 25 Q. [164] Puis là, quand...

- 1 R. Mais...
- Q. [165] Quand est venu le temps de vous faire
- 3 payer...
- 4 R. J'ai eu de la misère à me faire payer avec celle-
- 5 là.
- Q. [166] Avez-vous été payé?
- 7 R. Oui mais on a eu de la misère. Je me rappelle plus
- s'il m'a payé au complet.
- 9 Q. [167] Puis, c'est cette fois-là que vous êtes allé,
- 10 vous êtes retourné sur les lieux avec monsieur
- 11 Coulombe?
- R. Avec Ray Coulombe, oui. C'est là qu'on a vu les
- pépines, tout, mais on a... Non, ce n'est pas vrai,
- 14 excusez. Cette fois-là il avait dit qu'il y avait
- quelqu'un qui était là puis qu'il n'avait pas vu le
- 16 feu.
- 17 Q. [168] Que... Bon. Qui a dit qu'il y avait quelqu'un
- 18 là?
- 19 R. Monsieur Ray Coulombe nous dit, à nous autres, pour
- pas nous payer, qu'il y a quelqu'un qui est proche
- de là, qui reste là, à Saint-Élie...
- 22 Q. **[169]** Oui?
- 23 R. ... puis qu'il y avait pas eu de feu quand on y
- 24 avait été.
- Q. [170] Vous, vous êtes certain qu'il y a eu un feu,

- 1 mais, puis vous...
- 2 R. Bien, moi je l'ai allumé. Je sais que je l'ai
- 3 allumé.
- 4 Q. [171] Oui. Oui mais vos feux, ils n'ont pas
- 5 toujours allumé, hein?
- R. Bien, je le sais. Je suis au courant. Mais moi,
- d'après moi, quand je lance de quoi, ça allume, je
- 8 le vois allumer.
- 9 Q. [172] O.K.
- 10 R. C'est pas comme quand que, il est arrivé la
- bouteille qui est tombée debout, là. C'est bien
- 12 rare, ça.
- 13 Q. [173] Ça... Oui, O.K. On va en reparler plus tard,
- de celle-là. Mais à ce moment-là, vous, vous êtes
- certain qu'il y a une... il y a une première
- tentative, en tout cas, d'incendie pour vous, là...
- 17 R. Exact.
- 18 Q. [174] ... chez Ace, en quelque part.
- 19 R. Chez Ace, oui.
- Q. [175] Bon. Êtes-vous... Puis dans le temps, êtes-
- vous capable de la placer?
- 22 R. D'après moi c'est après Saint-Denis, parce que je
- suis allé faire Saint-Alphonse après, puis je suis
- 24 allé le faire tout seul.
- Q. [176] O.K. Si je vous dis que Saint-Denis, là,

- 1 c'est le vingt-cinq (25) avril deux mille dix
- 2 (2010)? La date, ça vous dit rien? O.K. Après
- 3 Saint-Denis, vous vous en allez, Ace, ensuite,
- 4 Saint-Alphonse?
- 5 R. Après ça, ça a été Saint-Alphonse, où est-ce qu'il
- y avait les trucks, là, chez Dion.
- 7 Q. [177] Chez Dion?
- 8 R. Je suis allé tout seul.
- 9 Q. [178] Comment vous vous êtes rendu là?
- 10 R. Quand... Quand j'ai passé, moi j'habitais à Granby.
- 11 Q. [179] Hum, hum?
- 12 R. Bien, mon ex-conjointe avec ma fille, elle reste
- là. Ça fait que quand je passais, j'allais vérifier
- 14 en même temps, puis ils avaient fait une clôture
- 15 carrée avec tous les tuyaux de ponceaux, tout là-
- dedans. Il y avait rien d'autre que des ponceaux.
- 17 Q. [180] Puis une clôture.
- 18 R. Puis c'était assez long, mettons un soixante (60)
- 19 pieds par vingt (20) pieds, là. De tuyaux montés en
- 20 piles, là.
- Q. [181] Quand vous êtes allé, puis ça c'est la
- 22 deuxième fois que vous allez à Saint-Alphonse à ce
- 23 moment-là?
- 24 R. Oui.
- Q. [182] La première fois, quand vous êtes allé pour

- mettre le feu dans les camions, cette clôture-là
- 2 était-elle là?
- R. Mais je l'avais pas vue.
- 4 Q. [183] O.K. Bon. Bien parlez-nous des...
- 5 R. C'est parce que, en avant, tu vois les trucks. Mais
- 6 pour voir la... où est-ce qu'était la clôture, il
- fallait que tu tournes entre les deux rues, puis tu
- 8 rentres en arrière.
- 9 Q. [184] On rentre en arrière.
- 10 R. Il y a une maison, puis là, en arrière, tu vois la
- 11 clôture puis les tuyaux.
- Q. [185] Bien, contez-nous ce que vous avez fait cette
- 13 fois-là.
- 14 R. Je suis allé chez... J'avais vu les tuyaux, j'avais
- dit à monsieur Coulombe qu'il y avait pas mal de
- tuyaux. Il a dit, « Enlève-moi-les, je vais te
- donner mille (1 000). » Je suis allé chercher le
- char à Lyford. Je me rappelle plus si c'est le
- 19 Toyota ou le Nissan que j'avais pris, le Nissan à
- sa femme ou... Je pense que c'est le Nissan.
- J'avais le Nissan. J'ai pogné deux gallons puis une
- bouteille, puis là j'ai arro... J'ai pitché les
- gallons par-dessus les tuyaux, parce que c'était
- pas mal plus haut que moi, puis j'en ai pitché un à
- un bout, un à l'autre bout, pour laisser le temps

- de descendre le « thinner ».
- Q. [186] Quand vous les lancez, j'imagine, vous avez
- 3 enlevé le bouchon puis vous lancez le...
- 4 R. Exact.
- 5 Q. [187] O.K.?
- 6 R. Le gallon de lave-vitre.
- 7 Q. [188] O.K.? Mais c'est...
- 8 R. J'enlève le bouchon, je le lance à l'autre bout, je
- prends l'autre, je le lance à ce bout icitte, puis
- 10 là je laisse descendre le gaz avant de préparer ma
- 11 bouteille, mettre la quenille, puis la lancer par-
- dessus. Puis quand ça a pogné, ça a pogné.
- Q. [189] Qu'est-ce que vous avez vu?
- 14 R. Ça a fait une méchante... Ça a fait un boum!
- 15 Q. **[190]** O.K. Ça, toutes les fois que vous...
- 16 R. Ça a fait de la fumée jusqu'à... Tu la voyais
- jusqu'à Waterloo.
- Q. [191] Quand vous voyez... Quand... Le « thinner »,
- 19 est-ce que c'est hautement inflammable? Je veux
- dire, est-ce que ça allume lentement, ou ça
- 21 explose, là?
- 22 R. Ça ex... Parce que là, vu que ça avait été
- concentré en deux choses, je l'avais laissé couler.
- Quand j'ai pitché ma bouteille, là, ça a fait un...
- On dirait que tous les tuyaux ont levé en même

- 1 temps.
- 2 Q. [192] O.K.?
- R. Ça a été assez... Ce n'était pas beau, là.
- 4 Q. [193] O.K. Vous repartez?
- 5 R. J'ai reparti, puis en m'en allant sur la 10 je vois
- la boucane noire monter partout, ça fait que...
- J'aurai pas besoin d'aller lui confirmer, juste à
- se mettre la tête dans la porte chez eux puis il va
- yoir la boucane dans les airs.
- 10 Q. [194] Alors, est-ce que vous avez été payé pour
- 11 celui-là?
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[195]** Et...
- 14 R. Encore une fois, il de... Lyford lui devait de
- 1'argent, deux ou trois cents (300), puis je m'en
- 16 rappelle bien de celle-là parce que je me suis lavé
- les mains là, je sentais le gaz, puis il m'a donné
- une chemise pour un chandail. J'avais échappé du
- gaz sur mon chandail. Puis il m'a donné sept ou
- huit cents (800), là. Cinq pour moi, puis le reste
- pour Lyford, parce que Lyford, il avait acheté des
- affaires, comme des lames en métal puis tout ça,
- 23 là.
- Q. [196] Bon. Vous ramassez l'argent, vous repartagez
- 25 avec Lyford.

- 1 R. Je m'en vais porter le trois cents (300) à Lyford,
- mais dans le fond c'est cinq cents (500) que je lui
- donne, parce que lui il avait acheté des affaires à
- 4 monsieur Coulombe.
- 5 Q. [197] Hum, hum. L'incendie suivant, puis là je vais
- o vous parler spécifiquement d'un incendie dans un
- 7 commerce qui s'appelle Mini-Excavations G.A.L. à
- 8 Lac-Brome qui a eu lieu le quatre (4) août deux
- 9 mille dix (2010). Avez-vous de quoi à voir avec ce
- 10 feu-là?
- 11 R. Non.
- Q. [198] Êtes-vous au courant de ce feu-là? En avez-
- vous en...
- 14 R. Oui, parce qu'on l'avait vérifié quand j'étais en
- 15 prison avec monsieur Coulombe.
- Q. [199] Bon. Alors, replacez-nous dans le temps,
- 17 c'est au moment où vous atten... Vous attendez
- votre procès?
- 19 R. Quand on s'est fait pogner pour Hégémonie, il y a
- personne qui a parlé, là, supposément. Puis là, on
- était ensemble, dans la même... dans le même
- endroit.
- Q. [200] Même section de cellules?
- 24 R. Exact. Puis là on vérifie les causes qu'on a, quels
- feux qu'ils veulent me mettre, parce qu'ils m'ont

- mis plusieurs feux que même moi je n'avais même pas
- d'affaire là-dedans, puis lui non plus. Mais, en
- checkant les feux, on avait vu ça au Lac-Brome,
- 4 là...
- 5 Q. [201] Oui?
- R. Puis il disait que, « Ah, toi, c'est pas toi celui-
- 7 là mais je sais c'est qui, là. »
- 8 Q. [202] Qui qui vous dit ça?
- 9 R. Monsieur Coulombe.
- 10 Q. [203] O.K.
- 11 R. On check les deux ensemble. On est...
- 12 Q. [204] O.K.
- 13 R. On est les deux coaccusés.
- 14 Q. [205] Bon.
- R. Puis on vérifie toutes les causes. Oui, pour moi
- Lyford a parlé, puis... Mais dans le fond, c'était
- 17 lui qui avait tout dit que je les avais mis, les
- 18 feux.
- 19 Q. [206] O.K. Ça, on y reviendra, là, mais...
- 20 R. Non mais c'est pour vous dire, là, comment qu'on...
- Q. [207] Vous regardez la preuve...
- 22 R. On checkait.
- Q. [208] ... puis... puis vous, vous n'avez pas mis ce
- 24 feu-là.
- 25 R. Non.

- 1 Q. [209] Puis Ray vous dit qui c'est qui l'a mis?
- R. Il sait c'est... Il dit, « Ça c'est pas toi, je le
- sais c'est qui. » Mais ils m'avaient mis la charge
- 4 à moi.
- 9. [210] O.K. Là, ça nous amène à un autre sujet. Là,
- on apprend que quelqu'un, qu'il y a quelqu'un
- 7 d'autre qui fait brûler des ponceaux...
- 8 R. Exact.
- 9 Q. [211] ... au moment où vous en faites une série
- 10 pour monsieur Coulombe?
- 11 R. Exact, puis je sais c'est qui parce qu'on avait
- reparlé déjà aussi, puis quand il m'a dit ça,
- c'était Pierre Jean avec un certain Buzel de
- 14 Stanstead. Tout le monde en parle d'eux autres que
- 15 c'est des criminels, mais moi je les ai jamais vus.
- 16 Q. [212] Bon, ca serait Pierre Jean puis...
- 17 R. Avec un certain Buzel.
- 18 Q. [213] ... avec un certain Buzel. Puis ça on parle
- de chez Mini Excavations G.A.L.?
- 20 R. Exact. Puis à Granby aussi, un autre à Granby
- 21 aussi.
- 22 Q. [214] Un autre à Granby?
- 23 R. Que j'ai pas fait, c'est pas moi qui l'a fait.
- Q. [215] Si je vous ramène, alors, vous n'avez pas de
- date, mais un incendie qui a eu lieu au commerce

- qui s'appelle Groupe Anctil division environnement
- au mois d'avril deux mille dix (2010), vous, vous
- 3 avez pas mis ce feu-là?
- 4 R. Non.
- 5 Q. [216] Est-ce que d'autre part quelqu'un vous a
- 6 parlé de cet incendie-là chez Groupe Anctil?
- 7 R. Deux personnes m'en ont parlé, Ray Coulombe, de
- faire attention parce que moi il m'avait donné une
- job d'aller voir là aussi.
- 10 Q. [217] O.K. On essaie de suivre dans le temps. Ray
- 11 Coulombe vous a demandé?
- 12 R. M'en parle, me dire de faire attention parce qu'il
- y en a qui se sont fait voir, il avait donné la job
- 14 à d'autres, ils se sont faits voir par les caméras.
- 15 Q. [218] Bon.
- 16 R. Puis un autre qui est venu me voir après, c'est
- 17 Pierre Jean, mais je voulais pas lui dire à lui que
- 18 moi j'allumais les autres feux, mais là il me parle
- 19 de ça.
- Q. [219] Alors Jean, lui, qu'est-ce qu'il vous dit?
- 21 R. Que le bonhomme faisait mettre des feux, qu'il
- avait manqué son coup, quelque chose, je ne peux
- pas vous dire exactement, là, il faudrait que je me
- rappelle comme il faut, mais comment c'est arrivé
- sur le sujet, mais moi je voulais pas lui en

- parler. C'est quand il a vu le feu, je pense, à
- 2 Magog, la MTQ.
- 3 Q. [220] Oui?
- 4 R. Il l'avait vu, là. Ça fait qu'il est venu me voir,
- 5 il restait en haut de chez nous. Puis il me disait
- 6 ça: « Aie, le bonhomme fait mettre des feux ». Là,
- 7 moi je voulais pas lui dire, lui il m'avait dit
- qu'il avait..., il en avait essayé un puis il
- 9 l'avait manqué. J'ai dit : « Christ, dis qu'il me
- donne les jobs à moi, je vais les faire ».
- 11 Q. [221] Mais vous vous ne vouliez pas dire à Pierre
- Jean que vous mettiez des feux?
- 13 R. Que moi je le faisais déjà mettre les feux pour
- 14 lui.
- Q. [222] O.K. Mais lui il dit qu'il en a mis un ou il
- 16 l'a manqué ou...
- 17 R. Il en a manqué un. Il en a manqué un.
- 18 Q. [223] Puis spécifiquement sur l'événement de
- 19 Granby, là, donnez-nous les détails que vous avez,
- 20 Granby chez Groupe Anctil?
- 21 R. Il m'a dit que son chum s'était fait voir, Pierre
- 22 Jean m'a dit la même affaire que Ray Coulombe. Mais
- 23 Ray Coulombe m'a dit : « Fais attention parce que
- là il y a déjà quelqu'un qui s'est fait voir sur
- les caméras ». Il m'a pas dit qui. Mais quand

- 1 monsieur Pierre Jean est venu me voir, lui il m'a
- dit, je pense qu'il était avec Buzel, mais c'est
- Buzel qui y'a été puis il s'est fait voir sur les
- 4 caméras. C'est pour ça qu'il ne voulait plus les
- faire lui. Là, j'ai dit : « Donne-moi les jobs, je
- 6 vais les faire ». Il dit : « Non, il a déjà
- quelqu'un d'autre ». Parce qu'il ne savait pas
- Pierre Jean que c'était moi le quelqu'un d'autre
- 9 déjà.
- 10 Q. [224] Ça fait que dans l'ordre maintenant, on a
- réintroduit, on a parlé à Granby, Division
- Environnement d'Anctil. Chez G.A.L., Mini
- Excavations G.A.L. au mois d'août deux mille dix
- 14 (2010), c'est pas vous, mais Coulombe?
- 15 R. On est en prison, il me dit qu'il sait c'est qui,
- 16 mais...
- 17 Q. [225] O.K.
- 18 R. ... mais ce n'est pas moi.
- 19 Q. [226] Ensuite, suivant, après on arrive à l'automne
- deux mille dix (2010), êtes-vous capable de nous
- dire si vous avez mis d'autres feux?
- 22 R. Après, encore une fois, on va chez Ace.
- Q. [227] Êtes-vous capable de nous dire, là, on va les
- faire toute une série?
- 25 R. Puis à Magog aussi, mais ça c'est un petit peu plus

- 1 tard, je pense.
- 2 Q. [228] On va faire Ace?
- R. Ace, oui, je l'ai fait une autre fois avec les
- 4 frères Bélanger.
- 5 Q. [229] Bon. Ace, vous l'avez fait, la première fois
- 6 vous êtes avec?
- 7 R. Avec Lyford.
- 8 Q. [230] Lyford. Vous vous avez lancé une bouteille
- 9 d'essence, puis vous dites qu'il y a eu un feu?
- 10 R. Exact.
- 11 Q. [231] Mais le lendemain ou le surlendemain quand
- vous êtes retourné vous avez jamais...
- 13 R. Il n'y a plus rien, oui.
- Q. [232] Deuxième fois vous le faites avec?
- 15 R. Joshua Bélanger puis Jody Bélanger.
- Q. [233] Ça c'est des frères Bélanger?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [234] Vous vous déplacez de quelle façon?
- 19 R. Avec son Toyota Tercel.
- 20 Q. [235] Bon. Et qui, qui aurait tenté de mettre le
- feu cette fois-là?
- 22 R. C'est Jody, parce qu'on faisait chacun nos jobs.
- Moi j'avais tout préparé les affaires, puis lui il
- avait le lot. Son frère il avait son char, ça fait
- que lui il était payé pour amener son char,

- 1 l'autre, moi j'ai la job, j'ai le client puis en
- plus je lui donne les bouteilles. Ça fait que lui
- 3 il a été mettre la bouteille en arrière dans les
- tuyaux parce que là ce n'était pas à la même place
- les tuyaux. C'était comme une roulotte, il y avait
- comme des tuyaux de ponceaux, il a été en arrière,
- 7 il l'a mis dans les tuyaux. J'ai dit : « Fais juste
- 8 mettre une... », parce que comme je vous ai dit
- 9 après j'ai appris que c'était de l'uréthanne, ce
- n'était pas du PVC.
- 11 Q. [236] Bon.
- 12 R. Puis de l'uréthanne c'est comme du gaz ça flamme,
- j'avais juste à mettre une bouteille. Puis il a
- 14 allumé la bouteille, puis il l'a mis dedans, puis
- il s'est en revenu, puis on est parti.
- 16 Q. [237] Ça c'est..., là, vous vous ne l'avez pas vu,
- vous n'êtes pas là, ça c'est ce que...
- 18 R. Je suis là, dans l'auto avec Joshua Bélanger.
- 19 Q. [238] Oui?
- 20 R. Jody débarque, il est en arrière. Il va mener le
- feu, il revient, il rentre, on s'en va. Quand on
- arrive à l'autoroute, on voit une flamme de feu.
- Dans ma tête, c'est fait.
- Q. [239] Dans votre tête c'est fait?
- 25 R. On s'en va chez Ray, parce qu'on avait un autre

- 1 Kubota à passer au feu aussi. En passant, celle-là
- avec on l'a raté. Ça fait que je m'en vais chez
- lui, moi je dis que les deux sont faites.
- Q. [240] En parlant des deux, c'est?
- 5 R. Ace puis le Kubota.
- 6 Q. [241] On va en parler du tracteur Kubota tout de
- 7 suite aussi?
- 8 R. Bien c'est parce que c'est en même temps.
- 9 Q. [242] C'est le même soir pour vous?
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [243] Alors, comment ça se fait que vous vous en
- 12 allez mettre le feu dans un tracteur Kubota?
- 13 R. Parce que c'est un..., je suis allé voir Ray pour
- des gugusses, des patentes.
- Q. [244] Gugusses, patentes?
- 16 R. Mettons ça veut dire parler des peanuts, je ne me
- 17 rappelle plus si c'est de l'amphétamine ou de la
- coke, en tout cas je suis allé là, puis là il
- 19 disait : « Tu veux-tu faire...
- 20 (14:52:55)
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [245] Parce que vous en consommiez? Parce que vous
- en consommiez?
- 24 R. Non, pas vraiment, mais peut-être...
- Q. [246] Pourquoi vous alliez le...

- 1 R. Parce qu'on les revendait.
- Q. [247] Donc, vous faisiez du trafic d'amphétamines?
- 3 R. Exact. Bien, oui.
- 4 Q. [248] De stupéfiants aussi?
- R. Moi je n'étais pas un trafiguant d'amphétamines,
- 6 mais quand quelqu'un me vendait quelque chose pour
- 7 Ray.
- Q. [249] Donc, quand l'occasion se présentait vous la
- 9 saisissiez?
- 10 R. Ou que mettons les frères Bélanger, ils ont mis le
- 11 feu.
- 12 Q. [250] O.K.
- R. Bien là ils veulent avoir cent (100), cent (100)
- pilules au lieu de l'argent. Bien moi je paie les
- pilules moins chères, ça fait que je lui prends des
- pilules moins chères, je leur donne les pilules, je
- mets l'argent dans mes poches.
- 18 Q. **[251]** O.K.
- 19 R. C'était la même chose pour les armes aussi quand
- j'avais des armes. Le petit gars lui il vendait ça
- trente-cinq piastres (35 \$) chaque dehors, moi je
- lui payais soixante-quinze cents (0,75 ¢) chaque.
- Ca faisait assez lucratif, mais je suis pas un gars
- qui va aller trafiquer, mais s'ils me le demandent
- je vais leur donner dix mille (10 000), quinze

- 1 mille (15 000).
- 2 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [252] Là, c'est parce qu'on parle de bien des
- 4 choses, on va essayer de vous suivre?
- 5 R. Oui, c'est ça, excusez.
- Q. [253] C'est votre langage, là, on va rester au feu
- puis après on ira voir le reste. O.K. Alors, à ce
- 8 moment-là, vous retournez, pour vous c'est la
- 9 deuxième fois que vous allez pour mettre le feu
- 10 chez Ace?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. [254] C'est Jody qui est débarqué puis vous avez vu
- après être parti une flamme, de la fumée?
- 14 R. Parce que, à un moment donné, tu pognes la 220. Je
- ne me rappelle plus si c'est la 220 ou la 112. Non,
- c'est la 220 ça. Puis après ça, pas loin, tu vas
- pogner l'autoroute, la 10. Puis on voyait les
- 18 flammes monter. Mais je pense, je ne suis pas
- certain, mais après, j'ai appris que c'est une
- 20 maison qui brûlait là. Mais ce n'est pas nous
- 21 autres qui avaient mis le feu là.
- 22 Q. **[255]** O.K.
- 23 R. C'était une autre maison qui avait brûlé là.
- 24 Q. [256] Bon.
- 25 R. Parce qu'on est retourné voir trois jours après.

- Puis là encore, il n'y avait plus rien. Moi puis
- Ray, on était allé voir. Puis, là, il n'a pas voulu
- me... Il m'avait payé. Là, moi, vu que je lui avais
- amené d'autre chose, il n'a pas voulu me payer,
- parce qu'il avait payé les deux frères Bélanger,
- 6 pour le Kubota puis pour le feu chez Ace. Mais il
- disait que les deux n'avaient pas été faits. Comme
- de fait, j'ai passé, le Kubota, moi, je l'ai
- 9 arrosé, mais ils ne l'ont pas allumé.
- 10 Q. [257] Là, on va faire le Kubota. Puis après ça, on
- prendra les paiements. Le Kubota, c'est le même
- soir que chez Ace?
- 13 R. Exact.
- 14 Q. [258] Puis pourquoi vous allez mettre le feu dans
- un tracteur Kubota? Est-ce qu'on vous explique?
- 16 R. Parce que Ray m'a demandé si je voulais faire huit
- cents piastres (800 \$) de plus.
- 18 Q. **[259]** Oui.
- 19 R. Qu'il y avait un Kubota sur le coin, sur le bord du
- garage. Il jouait dans les talles à monsieur
- 21 Coulombe.
- 22 Q. [260] Expliquez-nous ça! Qui vous dit ça il jouait
- dans les talles de monsieur Coulombe?
- 24 R. Ray Coulombe. Il joue dans ses talles. Ray
- 25 Coulombe, il dit : « Il joue dans mes talles.

- 1 Allume-le. »
- Q. [261] Savez-vous c'est quoi les talles de monsieur
- 3 Coulombe dans les faits?
- 4 R. Bien, c'est de l'excavation, puis des contrats de
- 5 neige puis ces affaires.
- 6 Q. [262] Il y a un tracteur Kubota qui est là. Puis
- 7 qu'est-ce que vous avez fait avec ce tracteur-là?
- 8 R. Moi, je l'ai allumé. Puis eux autres... Moi, je
- 9 l'ai arrosé. Puis eux autres étaient supposés de
- 1'allumer, mais ils ne l'ont pas allumé. Ça fait
- que quand ils m'ont débarqué chez Ray, je les ai
- payés. Mais ils étaient supposés en s'en allant de
- 1'allumer. Mais ils ne l'ont pas fait.
- 14 Q. [263] Puis, vous, vous aviez été payé pour ça?
- 15 R. Je les ai payés pour ça.
- 16 Q. [264] Combien vous avez touché pour le tracteur
- 17 Kubota?
- 18 R. Je leur ai donné deux cent cinquante piastres
- 19 (250 \$) chaque plus, je pense, deux, trois cents
- 20 (200-300) pilules d'amphétamine, plus du pot.
- Q. [265] Ça fait que, là, ça fait une couple
- 22 d'affaires pour lesquelles vous êtes payé, mais
- qu'ils n'ont pas... en tout cas que monsieur
- 24 Coulombe...
- 25 R. C'est juste ces deux-là.

- 1 Q. [266] ... n'a pas de preuve de feu?
- R. Exact. C'est là que j'avais un gars qui descendait
- des États-Unis qui vendaient des armes. Puis il
- 4 voulait acheter un AK-47 à un moment.
- 5 Q. [267] Qui veut acheter ça?
- 6 R. Monsieur Ray Coulombe veut acheter un Ak-47. Puis
- j'avais deux 9 millimètres, plusieurs armes que le
- gars avait descendues. Ça fait qu'en lui amenant
- 9 ça, il est supposé de me payer, puis, moi, je paie
- 10 l'autre gars. Je fais ma carte en passant. Mais,
- 11 là, il ne m'a pas payé. Parce qu'il avait payé Jody
- puis Joshua. Après ça, plus tard, je me reprends,
- là. Mais ce coup-là, j'ai perdu.
- 14 Q. [268] Vous avez perdu parce que vous n'avez pas été
- payé, puis il a fallu payer vos armes?
- 16 R. Exact.
- 17 Q. [269] Une, deux fois chez Ace. On va finir chez
- 18 Ace. Êtes-vous déjà retourné après ça chez Ace?
- 19 R. Oui, je suis allé chez Ace. Mais je n'ai pas mis le
- 20 feu.
- Q. [270] Alors, expliquez-nous, on est en quelle
- 22 saison au moins?
- 23 R. On est proche... juste un petit peu après Noël, je
- pense.
- 25 Q. **[271]** Oui.

- 1 R. C'est l'hiver. Il neige.
- Q. [272] Vous vous déplacez comment?
- R. J'ai les côtés cassées, j'ai demandé à ma conjointe
- de me débarquer à une place en passant.
- Q. [273] Débarquer à une place. On va essayer d'être
- 6 un peu plus précis.
- 7 R. Parce qu'on était à Sherbrooke. J'étais déménagé de
- 8 Stanstead à Sherbrooke.
- 9 Q. **[274]** Oui.
- 10 R. Puis quand on descendait vers Magog ou à Montréal,
- il fallait passer par là pareil. Ça fait que je lui
- ai demandé de venir avec moi, à ma conjointe de
- venir avec moi. Je voulais prendre des photos où
- 14 étaient les ponceaux.
- 15 Q. **[275]** Oui.
- R. Puis vérifier en même temps si j'aurais eu la
- chance, bien, je l'aurais fait attendre plus loin,
- puis j'aurais été l'allumer.
- 19 Q. [276] Puis dites-nous ce qui s'est passé quand vous
- 20 êtes arrivé là?
- 21 R. Quand je suis arrivé, il y avait de la filature sur
- le terrain.
- 23 Q. [277] Dites-nous ce que vous avez vu?
- 24 R. J'ai vu une van qui était dans la cour de Ace. Mais
- j'ai passé quand même tranquillement. J'ai pris des

- photos où étaient les ponceaux avec un téléphone.
- 2 Q. [278] Même s'il y a une van?
- R. Oui, oui, oui. Mais quand j'ai sorti, je suis allé
- en arrière préparer, j'ai dit: « Arrête-toi
- icitte », là, j'ai débarqué, j'ai pris mes affaires
- dans la valise, mon manteau, mon satchel avec mes
- affaires puis là, je suis embarqué en avant, on
- fermait la porte puis quand on a descendu, là, j'ai
- 9 vu autre char de filature. Là, j'ai dit: « Wo!
- 10 Arrête pas, on s'en va, on s'en va ». Ça fait que
- 11 là, on a parti, on a décollé puis j'ai repris mon
- sac puis je l'ai remis dans la valise.
- Q. [279] Vous le saviez que vous étiez sur la
- 14 filature?
- 15 R. J'ai vu la filature, oui.
- Q. [280] O.K. Puis il y avait-tu même un policier en
- 17 particulier?
- 18 R. En plus, en s'en allant, il y a un char de la SQ
- 19 qui s'en venait.
- 20 Q. [281] Bon.
- 21 R. J'ai dit: « Il va nous arrêter, il va nous
- arrêter ». Oup! On a réussi à passer pareil.
- 23 Q. [282] Bon. Ça fait que cette fois-là, vous y alliez
- pour mettre le feu si vous étiez capable?
- 25 R. Si j'aurais été capable, mais... ça n'a pas

- 1 fonctionné.
- Q. [283] Puis cette fois-là, c'est la troisième fois
- que vous y alliez pour le mettre, là, les ponceaux
- 4 ne sont pas à la même place qu'ils étaient les deux
- 5 première fois?
- 6 R. Non. Non, ils sont dans la cour.
- 7 Q. [284] Chez Ace...
- 8 R. Chez Ace.
- 9 Q. [285] ... ils les déplacent, ils les déplacent
- beaucoup, les ponceaux, hein?
- 11 R. Oui. Je pense que oui.
- Q. [286] O.K. Et celui-là, vous l'avez placé, vous
- dites, ce dernier événement là, vous l'avez placé
- 14 en hiver, là?
- R. C'est le dernier, je pense, que j'ai fait. L'avant-
- dernier.
- Q. [287] L'avant-dernier? O.K. On va reculer, je pense
- qu'il nous en manque un. Rona à Magog, Matériaux
- 19 Orford?
- 20 R. Oui, Rona à Magog, c'était dans le temps des fêtes
- 21 ça avec. Peut-être un petit peu après Noël, là.
- 22 Q. [288] Parlez-nous en. Avec qui vous faites ça puis
- 23 comment?
- 24 R. Avec... bien je suis allé rejoindre Joshua
- Bélanger. Il voulait avoir un sept grammes de pot

- puis j'en avais, moi, parce que le monde me payait
- 2 avec ça, mais moi, je suis pris avec, là.
- Q. [289] Vous aviez été payé pour une autre job de
- 4 quelque chose...
- 5 R. C'est ça, un truck que j'avais volé.
- Q. [290] Un camion volé? Vous aviez été payé avec des
- 7 livres de pot?
- 8 R. Exact, puis moi, je ne suis pas capable... je ne
- 9 suis pas un gars qui va aller pour vendre, mais si
- quelqu'un m'en demande, bien j'en ai, là.
- 11 Q. [291] Bon. Contez-nous ça. Ça fait que là, vous
- 12 allez rejoindre Joshua?
- R. Joshua Bélanger m'appelle pour avoir du pot, puis
- moi, en même temps, fallait que j'aille voir Ray,
- ca fait que je suis allé voir Ray, puis là, il me
- parle de Rona à Magog. C'est dans le parc
- industriel, là. Mais ce n'était pas à la même
- 18 place.
- 19 Q. **[292]** Que quoi?
- 20 R. Que la première. La première fois je suis allé à
- 21 Magog, la MTQ, là.
- 22 Q. [293] Oui.
- 23 R. Ce n'était pas à la même place. C'était en arrière,
- dans le parc industriel, mais ce n'était pas à la
- même place.

- 1 Q. [294] Êtes-vous rentré par la même rue?
- R. Je ne m'en rappelle plus. Je sais que moi, je suis
- 3 arrivé au Tigre Géant.
- 4 Q. [295] Bon.
- 5 R. Parce que ma conjointe allait magasiner.
- Q. [296] Alors, il y a un commerce qui s'appelle le
- 7 Tigre Géant?
- 8 R. Le Tigre Géant, puis juste en arrière, c'est le
- 9 parc industriel, la même rue que le Tigre Géant.
- 10 Q. **[297]** Oui.
- 11 R. En arrière, c'est le parc industriel puis il y a le
- 12 parking de ce Rona-là, Anctil.
- Q. [298] Bon. Ça fait que contez-nous...
- 14 R. Puis c'était l'hiver, je suis allé avec... lui, il
- m'attendait dans le parking, Joshua Bélanger. Ça
- fait que quand ma conjointe m'a débarqué, j'ai pris
- 17 mon stachel avec mes affaires dedans, mon gallon de
- lave-vitre, avec du gaz, je pense, qu'il y avait
- dedans, c'était du gaz, puis ma bouteille. Puis là,
- j'ai embarqué dans le char à Joshua Bélanger, j'y
- 21 ai vendu son pot, puis il me devait de l'argent
- 22 pour les deux feux que je lui avais donné avec son
- frère. Mais lui, il ne le sait pas que c'est ça que
- je vais lui collecter, j'ai dit: « Veux-tu en
- pogner un autre, cinq cents (500) chaque »? Il a

- dit: « Oui ». On est allé en arrière, j'ai pitché
- le gallon dans les ponceaux puis je l'ai allumé.
- Puis on est reparti. J'ai pitché le sac dehors, là.
- 4 Le sac avec des gants.
- 5 Q. [299] Qu'est-ce qu'il y avait dans ce sac-là?
- R. Mes gants que j'avais pris pour prendre le gallon
- 7 de gaz, là.
- 8 Q. [300] Vous l'avez pitché où?
- 9 R. Je ne rappelle plus, j'ai baissé la vitre puis je
- 10 l'ai jeté.
- 11 Q. **[301]** Bon.
- R. Mon manteau que j'avais, il sentait le gaz lui
- aussi. Après avoir débarqué dans le char à ma
- 14 conjointe, quand on est parti...
- 15 Q. **[302]** Oui.
- 16 R. On a arrêté dans un restaurant de hamburgers, je
- 17 l'ai mis dans un container.
- Q. [303] Ça fait que là, pour ce feu-là, vous êtes
- 19 arrivé avec votre blonde qui va magasiner...
- 20 R. Ma conjointe va magasiner...
- 21 Q. [304] ... vous embarquez avec Joshua...
- R. J'embarque avec Joshua, je lui donne son pot en
- 23 même temps, il me donne mon quarante piastres
- 24 (40 \$), je pense quarante piastres (40 \$) de pot,
- 25 mais en même temps, il vient avec moi en arrière

- parce que je ne veux pas y aller avec ma conjointe,
- 2 même si...
- Q. [305] Ça fait que vous lui promettez de partager?
- 4 R. À monsieur Joshua, oui.
- 5 Q. [306] O.K. L'avez-vous... avez-vous partagé?
- R. Je ne l'ai pas payé parce qu'il me le devait.
- 7 Q. [307] Bon. Mais est-ce que vous, vous avez été payé
- pour ce feu-là?
- 9 R. Oui, j'ai été payé.
- 10 Q. [308] O.K. Ça a-tu brûlé cette fois-là?
- 11 R. Ça a brûlé cette fois-là.
- 12 Q. [309] Contez-nous ça, ce que vous avez vu.
- 13 R. En premier, on ne pensait pas que c'était allumé
- parce que c'était dans neige, on pensait qu'on
- 1'avait manqué. Ça fait que quand moi, il m'a
- débarqué, Joshua Bélanger, j'attendais ma conjointe
- 17 qui était dans le magasin puis quand elle est
- sortie, on est... un coup qu'on est parti, on est
- parti... là, on a vu que le feu avait pogné puis
- les pompiers s'en venaient, là.
- Q. [310] O.K., là, vous voyez les pompiers arriver?
- 22 R. Là, j'ai dit: « Oh! Tabarnac! Il a pogné ».
- 23 Q. [311] Puis vous le voyez le feu, là?
- 24 R. Oui, oui, il a allumé.
- Q. [312] Savez-vous... Joshua, avez-vous vu... quand

- vous êtes arrivé à Magog, est-ce qu'il était déjà
- 2 là?
- R. Parce que lui aussi, quand il est parti, il était
- 4 déçu, il pensait qu'il n'était pas allumé, mais à
- un moment donné, bip, bip, il m'envoie un
- 6 message texte comme quoi: « Hey! ».
- 7 Q. [313] Qu'est-ce qu'il vous dit?
- 8 R. Je ne me rappelle plus exactement, là, mais, il
- 9 était content, là, qu'il avait vu le feu, là.
- 10 Q. [314] « Have good news »?
- 11 R. « Have good news for you ». Moi, j'ai dit... parce
- que je ne veux pas qu'il parle sur la ligne, je lui
- ai... « O.K., I'll see you tomorrow ».
- 14 Q. [315] Bon. Alors, ca, sur ce feu-là, Ray vous a
- payé. Vous souvenez-vous le montant qu'il vous a
- 16 donné?
- 17 R. C'était mille dollars (1 000 \$).
- 18 Q. [316] O.K. Puis les remboursements, quand il s'est
- 19 repayé, Ray, pour les feux manqués?
- 20 R. C'est ça, il s'est payé pour les feux manqués parce
- qu'il me... on avait eu d'autres deals, là, mais
- dans le fond, il s'est repayé au complet pour les
- feux qu'il avait payés à monsieur Joshua puis à...
- puis à Jody. Il s'est repayé au complet puis il m'a
- donné la différence. Je pense qu'il est resté

- quatre cents (400).
- 2 Q. [317] Bon.
- R. Quatre cents piastres (400 \$), mais les deux autres
- feux qu'il nous avait payés était remboursés.
- Q. [318] Et ensuite, allez-vous remettre encore des
- feux pour causer des incendies pour monsieur
- 7 Coulombe?
- 8 R. J'en ai essayé un, je pensais que je l'avais eu, je
- 9 l'ai pas eu, ça a l'air. Je suis à Saint-Alphonse,
- 10 là.
- 11 Q. [319] Alors contez-nous ça. Qu'est-ce qui s'est
- 12 passé pour Saint-Alphonse?
- R. Bien parce qu'il n'arrêtait pas de m'achaler encore
- 14 pour en remettre partout, là.
- 15 Q. [320] Bon, alors...
- 16 R. Mais sa femme était là, cette fois-là puis je pense
- 17 c'est la deuxième... première ou deuxième fois
- qu'elle disait: « Là, il y en a plus », Dion était
- 19 plus important que l'autre qu'il voulait me faire
- faire, que Ace.
- Q. [321] Qui est-ce qui vous dit ça que Dion est plus
- important?
- 23 R. Ray. Ray Coulombe.
- 24 Q. [322] O.K., bon.
- 25 R. Parce que lui, il veut me faire faire Ace ou un

- autre à une autre place, je ne me rappelle plus
- exactement, là, puis sa femme a dit: « Non »...
- 3 Saint-Alphonse, pour moi il avait soumissionné, là,
- 4 plus fort qu'elle, autrement dit, il était moins
- 5 cher pour le client. Le client avait appelé chez
- 6 Ray. C'est Gale qui prenait les commandes. C'est là
- que je l'ai su que c'était elle qui... qui disait
- lesquels faire sauter, faire flamber les premiers,
- 9 là.
- 10 Q. [323] O.K. D'après vous, c'est Gale qui commandait?
- 11 R. C'est Gale qui prenait les commandes. C'est elle
- qui faisait les soumissions, ce n'est pas lui, là.
- Mais lui, il nous envoyait prendre des photos où
- est-ce qu'il y en avait beaucoup. Lui, dans le
- fond, il ne voulait plus qu'il y ait de tuyaux,
- 16 mais elle, elle voulait qu'eux autres arrêtent de
- 17 soumissionner à sa... à moins...
- 18 Q. [324] Plus bas qu'elle?
- 19 R. Plus bas qu'elle, exactement.
- 20 Q. [325] Bon.
- 21 R. Ça fait que là, elle a dit: « Saint-Alphonse, Dion,
- là »... je pense qu'il avait pris une soumission,
- justement, là, que... le monsieur l'avait rappelée,
- Gale, pour lui dire: « O.K., j'ai pris Dion parce
- 25 qu'il est moins cher ». Dans mes mots que je vous

- dis ça...
- 2 Q. [326] Oui.
- R. ... mais ce n'est pas dans ses mots à elle, parce
- qu'elle est à moitié... elle parle moitié anglais,
- 5 moitié français. Si vous voulez que je vous répète
- exactement ce qu'elle a dit, je vais vous le
- 7 répéter, mais...
- 8 Q. [327] Vous en souvenez-vous?
- 9 R. « The fucking son of a bitch, Tabernac, on a plus
- de tuyaux que lui, on va »...
- 11 Q. [328] Bon, c'est comme ça qu'elle...
- 12 R. Une affaire de même, oui.
- Q. [329] Bon. Et... ça fait que là, Dion est rendu
- 14 plus important?
- 15 R. Ça fait que là, je descends chez Dion, je vais
- 16 voir, c'est vrai qu'il a encore les tuyaux dans...
- dans les mêmes clôtures où que je l'avais mis, là.
- 18 Q. [330] Mais dites-nous... parlez-nous un petit peu
- du tour d'auto. Vous êtes avec qui?
- 20 R. Je suis avec un gars que je fais des fins de
- 21 semaine avec, Laurent Corriveau.
- 22 Q. [331] Bon. Des fins de semaine. Là, expliquez-nous
- 23 ça, là.
- 24 R. Parce que j'avais eu des fins de semaine pour...
- parce que Joshua s'était fait arrêter, Joshua puis

- Jody, j'avais volé une van, une Dodge Caravan, puis
- je leur avais donné. Puis j'avais changé les
- 3 médailles après.
- 4 Q. [332] Bon.
- 5 R. Ils se sont fait pogner avec.
- Q. [333] On va se comprendre, on va expliquer des
- 7 choses, là, les médailles, c'est?
- 8 R. C'est les numéros de série.
- 9 Q. [334] O.K. Vous avez changé ça?
- 10 R. On appelle ça un maquillage de véhicule.
- 11 Q. [335] Vous avez donné ça aux frères Bélanger? Ils
- se sont fait prendre? Vous avez été accusé?
- 13 R. Ils se sont fait prendre puis ils ont dit que
- 14 c'était moi qui l'avais volé, qui l'avait maquillé.
- 15 Q. [336] Bon, puis avez-vous été condamné pour ça?
- 16 R. J'ai pogné quarante (40) fins de semaine. Quarante-
- 17 cinq (45) fins de semaine.
- 18 Q. [337] Ça fait que là, vous purgez des sentences les
- 19 fins de semaine?
- 20 R. Là, je fais mes fins de semaines, je ne fais plus
- de feux, je ne fais plus rien je fais mes fins de
- 22 semaine.
- 23 Q. [338] Vous ne faites plus de feux, à ce moment-là?
- 24 R. Là j'ai rencontré Laurent Corriveau.
- 25 Q. [339] Oui.

- 1 R. Là, il a commencé à me redemander des livres de
- pot, ça fait que je suis allé chez Ray, il m'en a
- passé puis là, il voulait avoir les pilules, je lui
- ai repassé des pilules pour le bonhomme, puis c'est
- 1à qu'ils m'ont parlé de, encore une fois, faire
- Dion, parce qu'il avait soumissionné moins cher que
- 7 Gale avait soumissionné.
- 8 Q. [340] Ça fait que là vous... est-ce que vous...
- 9 c'est là que vous retournez chez Dion?
- 10 R. C'est là que j'y retourne avec Laurent Corriveau.
- Un soir, on finit notre fin de semaine, là j'ai
- dit: « Hey! On va aller faire de quoi, viens-t'en
- 13 avec moi ».
- Q. [341] Alors, vous partez, dites-nous, le tour
- 15 d'auto que vous avez fait ce soir-là si vous vous
- 16 en souvenez.
- 17 R. Parce que monsieur Corriveau, c'est un voleur de
- 18 gaz. C'est bizarre, là, il a de l'argent pour payer
- son gaz, mais il n'est pas capable, il faut qu'il
- le vole, c'est plus fort que lui. Ça fait qu'on est
- parti avec son char, on a volé une plaque, on a mis
- la plaque volée après son char, on a été gazer, il
- n'a pas payé, on est reparti, on a rechangé la
- 24 plaque.
- 25 Q. [342] Avant de faire tout ça?

- 1 R. On est arrêté au Canadian Tire.
- Q. [343] Dans quelle ville? J'ai été acheter...
- R. Ah! Simonac! C'est-tu à Magog? Je pense que c'est à
- 4 Magog. Canadian Tire Magog.
- 5 Q. [344] O.K., puis là...
- R. Ce n'est pas loin de là, en tout cas. J'ai acheté
- 7 une canne d'acétone d'acétone en métal...
- 8 Q. [345] Oui.
- 9 R. ... c'est... c'est par des cannes... comme des
- 10 cannes de sirop d'érables.
- 11 Q. [346] Oui. C'est de l'acétone.
- 12 R. Une canne...
- 13 Q. [347] Vous achetez ça.
- 14 R. C'est ça, mais dans une canne de métal. Ça fait que
- j'ai acheté ça puis j'avais des guenilles dans son
- char là, des petites guenilles pour s'essuyer les
- mains bleues là puis...
- 18 Q. **[348]** Oui. Allez-y.
- 19 R. Ça fait que en allant... on a été voler le gaz puis
- après ça, on a passé devant chez Dion, puis il y
- avait pas personne. Ça fait que on a reviré en
- arrière, puis il y avait un parking entre deux
- trucks, personne nous voyait. J'ai allumé la
- guenille, j'ai pitché la canne dans... où est-ce
- qu'il y avait les tuyaux. Par après, j'ai après que

- ca avait pas pogné puis que la canne avait tombé
- debout puis qu'elle avait allumé comme une
- chandelle. J'avais bien de la misère à croire ça,
- 4 jusqu'à temps que je le vois à matin là, même
- encore... mais c'est... c'est bien vrai, c'est
- 6 arrivé de même.
- 7 Q. [349] Alors, est-ce que vous avez été payé pour...
- pour ce feu-là?
- 9 R. C'est parce que... là il est arrivé bien des
- affaires entre-temps de ça, mais j'ai réussi à me
- faire payer quand même quatre cents piastres
- 12 (400 \$).
- Q. [350] Vous nous avez parlé de d'autres genres de...
- de trafics que vous faisiez avec monsieur Coulombe.
- 15 Vous avez parlé d'armes à feu.
- 16 R. Oui.
- Q. [351] Parlez-nous spécifiquement d'armes à feu.
- 18 R. On n'était pas supposé de parler juste des feux?
- 19 Les armes à feu, c'est un gars des États-Unis qui
- 20 était dans un collège militaire puis il m'amenait
- souvent des armes pour des pilules d'Extasie.
- 22 Q. [352] Hum, hum.
- 23 R. Puis monsieur Coulombe, il avait beaucoup de la
- pilule d'Extasie. Ça fait que moi, j'y payais
- soixante-quinze cents (75 ¢) puis lui le gars des

- 1 États... parce qu'aux États, il y en a pas
- d'Extasie, c'est cher une Extasie.
- Q. [353] Ça fait que vous faisiez de l'argent avec ça.
- 4 R. C'est... c'est trente-cinq piastres (35 \$) la
- pilule, la pilule. Moi, je la payais soixante-dix
- cents (70 ¢). Ça fait que lui, quand j'y donnais
- 7 dix ou quinze mille (10-15 000) pilules, il m'en
- amenait des guns là puis qu'est-ce que je voulais
- 9 là.
- 10 Q. [354] Bon. Et ces guns-là...
- 11 R. Ça fait que je faisais de l'argent avec ça.
- 12 Q. **[355]** Puis les gars...
- R. Mais, il venait pas à tous les jours puis à toutes
- les semaines là. Des fois, c'était espacé. Ça fait
- qu'entre les deux, je faisais... je faisais
- 16 d'autres choses là.
- 17 Q. [356] Qu'est-ce qui a été le dernier feu que vous
- avez fait pour monsieur Coulombe?
- 19 R. Ça a été celui-là là chez Dion. La canne, elle a
- tombé debout.
- Q. [357] Vous allez nous parler maintenant de
- 22 madame... madame Gail Wheeler. Elle, quand...
- 23 R. Hum, hum.
- Q. [358] ... relativement à tous ces incendies-là, où
- est-ce qu'elle est là-dedans, comme elle se situe?

- 1 R. Elle est toujours là, c'est elle dans le fond qui
- runne la patente. En premier, je le sais pas parce
- que c'est toujours Ray puis c'est toujours juste
- 4 moi puis Ray bouche à bouche, oreille à oreille.
- 5 Puis je veux pas voir personne alentour. Mais,
- tranquillement, tranquillement, elle s'approche,
- 7 elle est toujours là quand on parle de ça. Des
- fois, il fait signe « aye! Pas celui-là, l'autre
- 9 là, t'sais ».
- 10 Q. [359] Quand vient le temps de payer.
- 11 R. « Va t'chèquer gros cave, tu vois ben qu'il l'a pas
- mis », elle dit ça en anglais puis en français là,
- 13 mais...
- 14 Q. [360] Et quand elle dit « gros cave », elle parle à
- 15 qui?
- 16 R. À Ray Coulombe, à son mari.
- Q. [361] O.K. Elle, elle veut pas payer.
- 18 R. Elle m'aurait pas dit ça à moi là.
- 19 Q. [362] Elle, elle veut pas payer.
- 20 R. Elle, elle veut jamais payer parce qu'à un moment
- donné qu'est-ce qui est arrivé avec Jody puis
- Joshua Bélanger, lui, il a dit à elle que « je
- pense qu'ils l'ont pas fait, je l'ai payé » ça fait
- qu'après ça, c'est tout le temps des... des
- w osties de cave, de ci, de ça », puis elle veut

- jamais payer. Mais, moi, quand je l'ai fait, je le
- sais que je l'ai fait. Mais, elle « gros cave,
- paye-le pas, il l'a pas fait. Va voir avant ».
- 4 C'était elle qui allait vérifier.
- 5 Q. [363] Hum, hum.
- R. Le dernier là chez Dion quand j'y ai dit que je
- 7 l'ai mis, je savais pas que la canne avait tombé
- 8 debout là. C'était elle qui avait été chéckér.
- 9 Q. [364] Vous souvenez comment qu'elle s'est faite
- 10 cette vérification-là justement la canne qui est...
- 11 qui est tombée debout?
- 12 R. Le lendemain matin, elle est descendue à Granby,
- puis elle a regardé dans la cour, les tuyaux
- 14 étaient là.
- 15 Q. [365] Comment vous faites pour savoir ça qu'elle
- 16 est descendue le lendemain?
- 17 R. Parce que, moi, je suis en... je suis en train de
- 18 parler avec son mari.
- 19 Q. **[366]** Oui.
- 20 R. Il dit : « Attends un peu, Gail est partie voir »,
- puis elle l'appelle sur le téléphone pendant que je
- 22 suis là.
- Q. [367] O.K. Donc, vous, vous êtes avec monsieur
- 24 Coulombe.
- 25 R. Avec monsieur Coulombe.

- 1 Q. [368] Lui, il parle avec elle.
- 2 R. Lui, il parle avec elle, mais il dit : « Attends,
- 3 elle est presque rendue là à Saint-Alphonse, elle
- 4 va chécker ». Aye! J'ai dit : « Écoute là, ta femme
- 5 là, ça va faire là. C'est moi puis toi qu'on fait
- affaires ensemble. Elle là, laisse-la faire là ».
- 7 Il dit : « Je vais te donner quatre cents (400 \$)
- 8 tout de suite ». C'est là, je pense, que j'ai eu
- 9 rien que quatre cents (400 \$) au lieu de mille
- 10 (1 000 \$) parce qu'elle est revenue, puis elle a
- dit « non, il y a rien qui a été fait ». Là j'ai
- 12 dit : « Aye! », on s'est pogné un peu là.
- 13 Q. [369] O.K.
- 14 (15:12:15)
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [370] Je me demandais justement quand vous nous
- 17 dites que vous vous êtes pogné un peu, ça se passe
- 18 comment quand vous vous pognez avec quelqu'un de
- 19 même?
- 20 R. Vous voulez savoir ça pour de vrai? Je dis :
- 21 « Quand tu regardes, regarde comme il faut, je te
- dis que je l'ai fait, je l'ai fait ». « Fuck you,
- fucking asshole », elle me traite de toutes sortes
- de noms. Elle sait pas qu'est-ce qu'elle fait dans
- le fond là, mais elle le fait pareil. Elle est pas

- gênée la madame là. Elle a pas peur de grand-chose,
- elle a pas frête aux yeux là.
- Q. [371] Est-ce que vous en venez aux coups?
- 4 R. Non. Je frappe pas les madames.
- 5 Q. [372] Et avec Ray?
- R. Lui, j'aurais bien pu y en donner une, mais... non
- 7 plus.
- 8 Me PAUL CRÉPEAU:
- 9 Madame la Présidente, il est trois heures quinze
- 10 (15 h 15), on pourrait peut-être passer à la pause.
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- 12 Certainement.
- 13 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 14
- 15 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 16 LA GREFFIÈRE :
- 17 Monsieur Robert, vous êtes toujours sous le même
- 18 serment.
- 19 R. Oui.
- 20 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [373] Alors, Monsieur Robert, pour compléter, je
- vais demander, Madame, de nous présenter les... à
- l'écran le document que j'ai fait ajouter cet
- après-midi et que j'ai envoyé aux parties. Il
- 25 s'agit, en fait, de la liste des antécédents

- judiciaires de monsieur Robert. Et Monsieur Robert,
- je vous demande de regarder à l'écran avec nous. On
- y trouve un document qui a été imprimé ce midi qui
- 4 provient du service de recherche là du...
- 5 R. Oui.
- 6 Q. [374] ... Service policier, le CRPQ. On y voit des
- 7 antécédents qui commencent en mil neuf cent quatre-
- vingt-deux (1982).
- 9 R. C'est exact.
- 10 Q. [375] Vous êtes né en soixante-deux (62), donc
- première sentence chez les adultes à ce moment-là.
- 12 R. Oui.
- Q. [376] Bon. Écoutez, on les épluchera pas tout là,
- mais on voit des complots, introductions par
- effraction, une première sentence; des chefs de
- vols; des tentatives de vols; méfaits
- 17 d'engagements, alors il y a des amendements et de
- 18 l'emprisonnement, une possession de stupéfiants en
- 19 quatre-vingt-sept (87) et surtout, ce qu'on y
- 20 retrouve encore par la suite, c'est beaucoup de
- vols et des bris d'engagements.
- Si on tourne les pages, on peut aller à la
- page 2, vous êtes rendu le neuf (9) septembre à
- Montréal en quatre-vingt-sept (87), cinq mois; en
- 25 quatre-vingt-sept (87), sentence de deux mois pour

- du vol, outils de cambriolage; quatre-vingt-sept
- 2 (87) à Anjou, sentence de sept jours pour du vol;
- quatre-vingt-huit (88) Joliette, six mois moins un
- 4 jour.
- 5 Encore des vols en quatre-vingt-huit (88) à
- 6 Montréal, vous avez quinze (15) mois sur chaque
- 7 chef; quatre-vingt-neuf (89), Montréal, six mois
- 8 pour méfaits et outils de cambriolage; deux mois
- 9 pour vol à Saint-Jérôme; un mois encore pour du vol
- à Joliette; Montréal douze (12) mois consécutifs à
- 11 sentence en cours en vol, conduite dangereuse,
- possession d'outils de cambriolage.
- 13 Et là on arrive à Saint-Jérôme en quatre-
- 14 vingt-dix (90), sentence de deux ans et un mois sur
- chaque chef, alors pour du vol et bris de
- 16 probation. Première sentence fédérale?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [377] O.K. Si vous voyez des choses qui sont
- inexactes, vous le dites, Monsieur Robert.
- 20 R. Non, je regarde... Oui.
- Q. [378] O.K. Granby, quatre-vingt-dix (90), six mois
- 22 consécutifs pour une évasion; Sherbrooke, vol, six
- mois consécutifs; Saint-Jérôme, six mois;
- Longueuil, dix (10) mois sur chaque chef; en
- 25 quatre-vingt-quatorze (94), tentative de vol, trois

- chefs, puis là il y a d'autres infractions de vol
- qui s'y ajoutent, deux ans. Deuxième sentence
- 3 fédérale?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. [379] Quatre-vingt-quinze (95), douze (12) mois
- 6 consécutifs pour une possession en vue de trafic,
- on voit établissement de Port-Cartier.
- 8 R. Oui. Non. J'étais à Drummondville.
- 9 Q. [380] À Drummondville. O.K. quatre-vingt-seize
- 10 (96), alors méfaits, de l'amende; quatre-vingt-dix-
- huit (98), vol, encore un an, une ordonnance de
- sursis sur chaque chef; deux mille deux (2002), de
- 13 l'amende.
- 14 Alors, on voit que de quatre-vingt-dix-huit
- 15 (98) à deux mille deux (2002), est-ce que c'est ça
- que vous avez appelé votre période tranquille? Vous
- 17 êtes...
- 18 R. Oui. Je pense que oui.
- 19 Q. [381] O.K. Deux mille deux (2002) à Montréal, on
- 20 revient avec des vols; Longueuil, deux mille quatre
- 21 (2004). Alors, en deux mille deux (2002), on a une
- autre sentence fédérale de... ah! Provinciale,
- excusez-moi, deux ans moins un jour; deux mille
- quatre (2004), trente-six (36) mois...
- 25 R. Ah! Mais, c'est avec un sursis.

- 1 Q. [382] O.K.
- 2 R. Deux ans moins un jour avec sursis.
- Q. [383] Ordonnance de sursis, o.k., dans la
- 4 communauté?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. [384] C'est exact ça?
- 7 R. Oui. C'est là que je vous dis de quatre-vingt-dix-
- huit (98) à deux mille deux (2002), deux mille
- 9 trois (2003), deux mille quatre (2004), jusqu'à
- deux mille quatre (2004), là.
- 11 Q. [385] Vous avez, vous n'avez pas...
- 12 R. Non.
- Q. [386] Vous n'êtes pas allé en prison. Deux mille
- quatre (2004), on voit une sentence de trente-six
- 15 (36) mois pour du recel, possession, cambriolage,
- conduite de véhicule, délit de fuite, fuite lors
- d'un agent, lors d'une fuite?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [387] O.K. Deux mille quatre (2004), ordonnance
- révoquée, votre sursis. Deux mille quatre (2004),
- tentative de vol, un an sur chaque chef. Bon, deux
- mille cinq (2005), encore du vol. Et là, on arrive
- à la dernière page, deux mille six (2006) le vingt-
- deux (22) septembre, libération d'office sur votre
- dernière sentence de deux ans?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. [388] C'est exact, ça?
- 3 R. Exact.
- 4 Q. [389] Là, on va essayer de compléter avec votre
- 5 mémoire, vous nous avez dit ce matin qu'en deux
- 6 mille huit (2008) vous avez été libéré?
- 7 R. Oui.
- Q. [390] Est-ce qu'il se passe quelque chose entre
- 9 deux mille six (2006) et deux mille huit (2008)?
- 10 R. C'est un vol de véhicule.
- 11 Q. **[391]** O.K.
- 12 R. Avec fuite. J'ai pogné quinze mois.
- Q. [392] Vous en avez fait combien?
- 14 R. Dix.
- Q. [393] O.K. Donc, les deux tiers, libération
- 16 d'office?
- 17 R. Exact.
- 18 Q. [394] Encore une fois. Vous sortez à Granby, à ce
- 19 moment-là?
- 20 R. C'est là, c'est là que j'ai connu Pierre Jean.
- 21 Q. [395] O.K. Ce que vous nous avez conté ce matin?
- 22 R. Où est-ce qu'on est parti depuis ce matin, oui.
- Q. [396] Et si on veut compléter il en reste deux
- 24 autres, vous nous avez parlé aussi qu'en début deux
- mille onze (2011) vous avez purgé des fins de

- semaine pour un vol, vol, maquillage d'un auto?
- 2 R. Maquillage d'un véhicule avec un vol de véhicule.
- 3 Q. **[397]** O.K.
- 4 R. Puis une tentative de vol par effraction de coffres
- 5 de dynamite.
- 6 Q. [398] O.K. Pour lequel vous avez eu quarante (40)
- 7 fins de semaine?
- 8 R. Quarante-cinq (45) fins de semaine.
- 9 Q. [399] Quarante-cinq (45) fins de semaine. La
- dernière sentence, celle que vous purgez
- 11 actuellement?
- 12 R. Oui.
- Q. [400] C'est celle que vous avez eue dans le projet
- 14 Hégémonie?
- 15 R. Projet Hégémonie.
- 16 Q. [401] Et je me permets de vous résumer ce qu'on a
- 17 retrouvé, si je vous mentionne les chefs
- d'accusation suivants, trois chefs de complot
- 19 général, un chef de trafic de droque, deux chefs de
- trafic de drogue, trois chefs d'incendie, trois
- chefs de complot d'incendie, possession de cartes
- de crédit volées, recel de plus cinq mille (5000),
- possession de drogues, possession de d'autres
- substances, des pilules pour lequel vous avez eu en
- bout de ligne deux ans moins un jour?

- 1 R. Mais qui fait quatre ans avec le un et demi de...
- Q. [402] De détention préventive...
- 3 R. ... de détention préventive.
- 4 Q. **[403]** ... auparavant?
- 5 R. Donc, c'était une sentence de quatre ans qui était
- for rendue à deux ans ou deux moins un jour.
- 7 Q. **[404]** O.K.
- 8 R. J'ai eu deux moins et un jour.
- 9 Q. [405] Pour lequel vous obtiendrez, vous devez
- 10 obtenir?
- 11 R. Je sors le vingt-sept (27)...
- 12 Q. **[406]** Le vingt-sept (27) septembre...
- 13 R. ... septembre.
- Q. [407] ... en libération d'office, c'est-à-dire
- encore...
- 16 R. Exact.
- 17 Q. [408] ... à la dernière, à la fin?
- 18 R. Exact.
- 19 Q. [409] Aux deux tiers de votre sentence. Alors,
- c'est exact, c'est dans l'ordre?
- 21 R. C'est exact.
- Q. [410] O.K. Je vous remercie. Ça ça terminerait mes
- 23 questions.
- 24 LA GREFFIÈRE :
- 25 Est-ce que vous voulez les déposer?

```
1 Me PAUL CRÉPEAU:
```

- Oui, excusez-moi, alors, on était NP encore une
- fois.
- 4 LA GREFFIÈRE :
- 5 86NP-780.

6

- 7 86NP-780 : Antécédents judiciaires de Richard
- 8 Robert

9

- 10 Me PAUL CRÉPEAU:
- 11 Merci. Je pense que j'ai des collègues qui...
- 12 LA PRÉSIDENTE :
- 13 Alors, c'est ça. Est-ce que des avocats désirent
- poser des questions? Non. Bon. Parfait. Alors,
- merci beaucoup, Monsieur Robert.
- 16 R. Merci beaucoup aussi. Bonne journée.
- 17 (16:00:43)
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :
- 19 Alors, pendant qu'on va reconduire monsieur Robert,
- 20 honnêtement j'avais planifié qu'avec ce témoin-là
- je devais me rendre à quatre heures trente
- 22 (4 h 30).
- Mon prochain témoin est de Sherbrooke. Je
- lui ai parlé ce midi, c'est un homme, monsieur
- 25 Anctil qui est président de Gestion Anctil et qui

```
s'en vient à Montréal ce soir pour rendre
```

- témoignage demain matin, mais il ne peut pas être
- ici à l'instant. Alors, je vais vous demander de
- 4 nous permettre de reporter à demain matin et tout
- sera prêt pour demain et le reste de la semaine.
- 6 LA PRÉSIDENTE :
- 7 Alors, est-ce que je comprends que c'est vous qui
- 8 poursuivez les interrogatoires pour le reste de la
- 9 semaine.
- 10 Me PAUL CRÉPEAU:
- 11 Toute la semaine.
- 12 LA PRÉSIDENTE :
- Bon, alors, vous allez vous arranger...
- 14 Me PAUL CRÉPEAU :
- 15 Oui.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- 17 ... pour que nous ne manquions pas de témoins.
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :
- J'ai convoqué déjà d'autres témoins plus tôt en
- 20 avant-midi demain.
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- 22 Heureusement pour vous que nous sommes en non-
- publication.
- 24 Me PAUL CRÉPEAU:
- 25 Merci.

1	LA PRÉSIDENTE :
2	Alors, à demain.
3	AJOURNEMENT
4	
5	SERMENT
6	Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN,
7	sténographes officiels, certifions que les feuilles
8	qui précèdent sont et contiennent la transcription
9	d'un enregistrement numérique, hors de notre
10	contrôle et est au meilleur de la qualité dudit
11	enregistrement, le tout conformément à la loi.
12	
13	Et nous avons signé,
14	
15	
16	
17 18	Odette Gagnon (Tableau #202129-3) Sténographe officielle
19	Stenographe officierie
20 21	
22 23	Claude Morin (Tableau #200569-7) Sténographe officiel